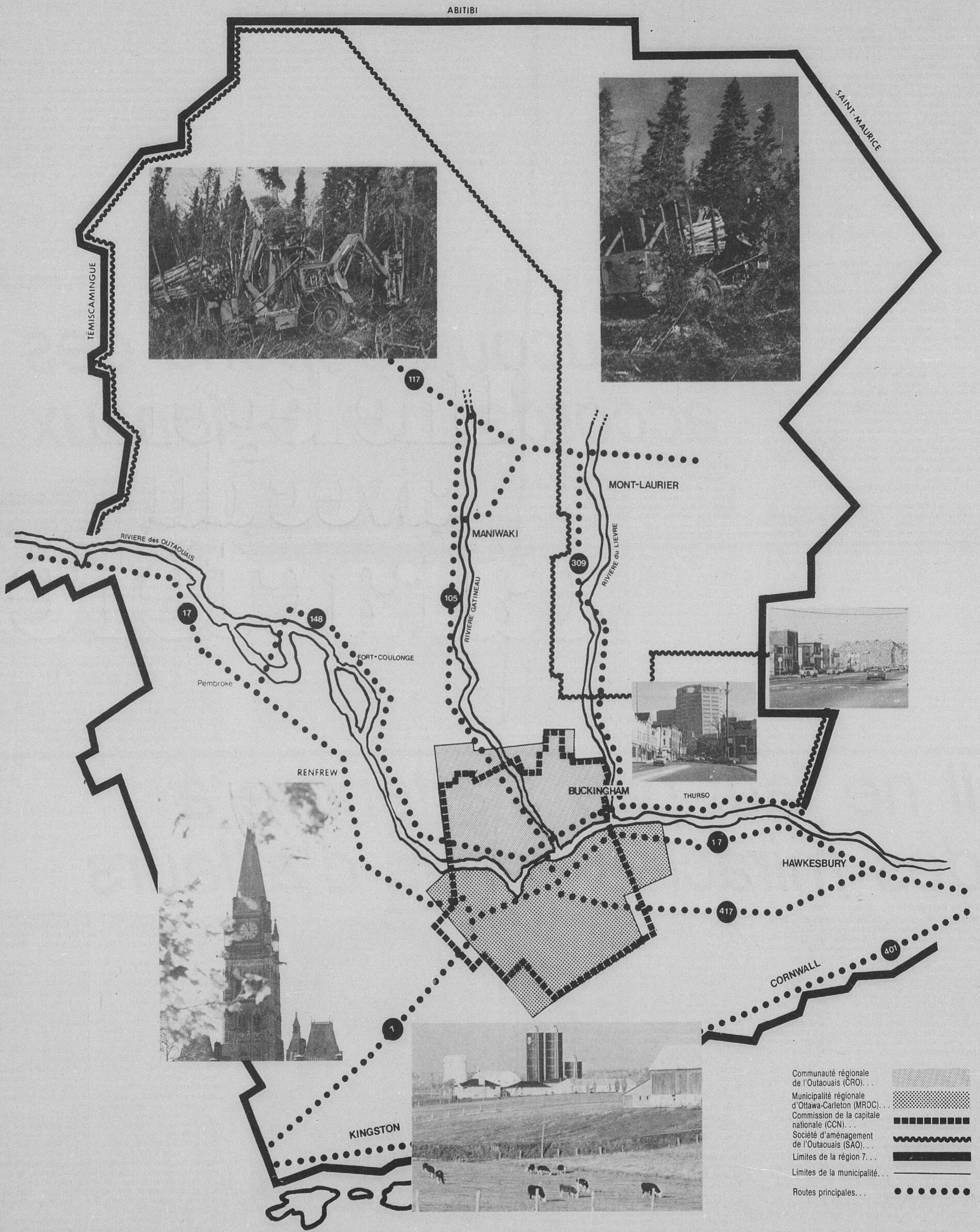


# L'Outaouais: un survol économique



## • les perspectives politiques

# Un carcan dont l'Est ontarien pourra difficilement se sortir

par Daniel Morin

TORONTO — L'Est ontarien ne peut espérer pour un jour faire concurrence à de grands centres industriels comme Hamilton, Windsor ou Toronto.

Tel est l'avis du député de Carleton et ancien ministre de la Consommation et des Relations commerciales, M. Sid Handleman.

Selon M. Handleman, le gouvernement peut tenter de procurer le leadership nécessaire pour attirer les industries, mais, en dernier recours, la décision dépend de ces dernières et pour certaines d'entre elles, la région est peu attrayante.

Même si la situation économique d'Ottawa-Carleton se compare avantageusement à celle du reste de la province, les comtés de Renfrew, Glengarry et Prescott-Russell se trouvent dans un carcan dont il est difficile de sortir, constate le député de Carleton. M. Handleman attribue la dépression économique de ces secteurs au fait que leur développement s'est constamment basé sur l'agriculture et que, maintenant, cette industrie n'assume plus l'importance qu'elle avait.

D'autre part, il est difficile d'attirer les industries, et ce pour deux raisons principales. D'abord, les investisseurs veulent avoir accès à un large bassin de main-d'oeuvre. L'Est ontarien se trouve donc désavantagé parce que la population est restreinte.

De plus, il est essentiel à l'industrie de bénéficier des services importants, comme des entreprises de marketing et de communication, ce que les municipalités ne sont pas en mesure de fournir, mise à part Ottawa.

### La technologie au service de... l'Est ontarien

Pour M. Handleman, la solution réside dans le développement et l'établissement de petites et moyennes industries vouées à la production d'équipement technologique hautement spécialisé.

Il cite en exemple des industries comme Gandalf et Mital, qui se trouvent dans son propre comté, et qui se spécialisent dans la production de pièces d'ordinateurs.

L'industrie laitière a également un rôle à jouer, estime M. Handleman, mais, elle ne peut être le moteur de l'économie de la région.

Les pâtes et papiers sont également un secteur très prometteur, affirme-t-il. Le programme conjoint fédéral-provincial pour planter 3,000 acres de peupliers au cours des cinq prochaines années a donné un bon coup de pouce à l'industrie, a-t-il dit. Cependant, M. Handleman voit d'un mauvais oeil la compétition qui semble se dessiner aux États-Unis, particulièrement dans le Sud, où l'on concentre beaucoup d'efforts dans le développement des bois durs.

### Une chance ratée

Pour le chef du Nouveau parti démocratique et député d'Ottawa-Centre, M. Michael Cassidy, le gouvernement provincial a «gaspillé sa chance» d'assurer un développement harmonieux et constant de l'économie de la région, au début des années 1970. Il estime que les autorités ont fait preuve d'un manque de leadership fatal, au moment où la situation était beaucoup plus propice à l'expansion industrielle.

Maintenant, dit-il, l'économie est beaucoup plus faible et il est plus difficile de susciter les investissements.

Il ajoute que la population a été exclue du processus de planification et qu'en ce sens, cela a contribué à l'échec.

De plus, dit-il, les décisions du gouvernement fédéral auront un effet néfaste sur la situation de l'Est ontarien. La décentralisation a considérablement affaibli Ottawa, qui constitue la ville-moteur de la région.

M. Cassidy est d'avis qu'il faut accorder la priorité à la création d'une industrie touristique. L'Est ontarien, dit-il, dispose d'attractions de premier ordre. Il existe, bien sûr, la région de la capitale nationale, mais «cette petite région comporte plus d'histoire que n'importe où ailleurs en Ontario», affirme-t-il.

De plus, le climat se prêterait admirablement bien



Sid Handleman: une région peu attrayante pour les grosses industries.

au développement d'une industrie touristique hivernale.

En ce qui a trait à l'industrie laitière, le député d'Ottawa-Centre déclare que les décisions du Conseil de mise en marché du lait, qui relève du fédéral, sont en train d'affaiblir les petites fromageries et fabriques qui dépendent d'un approvisionnement constant pour maintenir leur marché.

Selon M. Cassidy, la présence de plusieurs forêts dans l'Est ontarien devrait également favoriser l'expansion d'une industrie de produits finis du bois, comme les meubles.

Le chef du NPD est également d'avis, que la région, de par sa situation géographique, est admirablement bien placée pour desservir le marché ontarien et québécois. Il cite en exemple la ville de Cornwall, à 60 milles de Montréal, 70 milles d'Ottawa et 300 milles de Toronto.

De par sa situation, l'Est ontarien a accès à la moitié de la population du Canada et pourrait facilement acheminer ses produits vers cet important marché. Cette constatation prend toute son importance, affirme M. Cassidy, lorsqu'on considère que, l'année dernière, les Ontariens ont dépensé près de \$20 milliards en produits d'importation.

### Une meilleure répartition

Pour sa part, le député libéral d'Ottawa-Est, M. Albert Roy, estime que le gouvernement devrait mieux répartir le développement économique de la province, de façon à favoriser davantage des régions comme l'Est ontarien.

«Il faudrait ralentir le développement du «Golden Horseshoe», la région de Hamilton, Windsor et Toronto.

# Beaucoup dépend des accords internationaux

par Daniel Morin

TORONTO — L'avenir du développement industriel et économique de l'Est ontarien dépendra en grande partie de l'issue des négociations sur les échanges commerciaux internationaux (GATT), actuellement en cours à Genève.

M. Ross Perry, responsable de l'Est ontarien au sein de la section du développement économique du ministère du Trésor et de l'Économie de l'Ontario, estime, en effet, que l'abaissement des barrières tarifaires qui résultera des négociations du Gatt, favorisera le développement des marchés américains, pour les industries implantées dans l'Est de la province.

A l'heure actuelle, dit-il, la distribution des biens produits provenant de la région se fait sur un axe est-ouest, c'est-à-dire vers les provinces de l'Ouest et les Maritimes. Cependant, cet axe sera modifié et suivra alors une ligne nord-sud, qui sera d'ailleurs plus favorable, puisque souvent les villes américaines sont plus proches et l'accès aux marchés sera ainsi facilité.

Néanmoins, estime M. Perry, il ne faut pas s'attendre à ce que la région connaisse un essor économique extraordinaire au cours de la prochaine décennie.

Selon lui, les industries susceptibles de prendre une plus grande importance, à court terme, sont celles du textile, des communications, des pâtes et papiers, des publications et de l'imprimerie et enfin, l'industrie laitière.

Déjà, dit-il, presque toutes les villes de l'Est ontarien possèdent une usine de produits textiles, sauf Brockville et Cornwall. Il faudra s'efforcer de poursuivre les efforts amorcés dans le domaine de la production de fibres synthétiques, destinées à la production de produits textiles finis.

Cependant, l'industrie a toujours connu plusieurs problèmes à cause de la concurrence féroce de pays comme Taiwan. En ce sens, les restrictions imposées récemment par le gouvernement fédéral sur les importations de textile ont eu un effet bénéfique.

### Les communications

L'industrie des communications est déjà fort présente dans l'Est ontarien. Des compagnies comme Northern Telecom et Phillips Cable, à Brockville, disposent d'une ligne de produits attrayants et utilisent des méthodes de marketing agressives. Leur influence ne peut qu'augmenter, selon M. Perry.

Aussi longtemps que le gouvernement fédéral sera à Ottawa, les entreprises de publication et d'imprimerie auront un marché tout trouvé.

En ce qui a trait à l'industrie laitière, l'industrie est favorisée du fait qu'une ferme sur trois dans l'Est ontarien est spécialisée dans la production de lait.

Selon M. Perry, la croissance de l'industrie se base surtout sur la transformation de lait industriel, comme c'est le cas à l'heure actuelle. La région dispose déjà de plusieurs fromageries, des fabriques de beurre, de yogourt et une chocolaterie.

### Pâtes et papiers

Mais sans doute l'un des secteurs prioritaires se trouve dans les pâtes et papiers. Des usines, comme la CIP, de Hawkesbury, anticipent beaucoup des accords du GATT et elles ont déjà commencé à diversifier leur ligne de produits et à moderniser leur équipement. Leurs activités se centrent surtout vers la production de papiers fins.

Un programme conjoint du gouvernement provincial et du ministère de l'Expansion économique régionale promet, par ailleurs, d'assurer une source constante d'approvisionnement en matières premières, pour cette industrie, d'ici 7 à 10 ans.

Il s'agit du développement d'un nouvel hybride de peupliers, particulièrement adaptés au climat et aux conditions naturelles de la région. Il aura également l'avantage de pousser plus rapidement, atteignant sa maturité à l'âge de 10 ans.

Les expériences ont cours depuis 1967, mais, ce n'est que cet été qu'une pépinière a été mise sur pied, à Kemptville, pour perfectionner ce type d'arbres. Le gouvernement espère planter 600 acres par année, jusqu'en 1983, de sorte qu'il y aura alors près de 3,000 acres de peupliers dans l'Est ontarien pour approvisionner les usines de pâtes et papiers.

Les terrains convoités pour la plantation se situent surtout aux environs de Cornwall et Brockville.

# Il ne faut pas s'attendre à des miracles venus d'ailleurs

par Gilles Bernier

QUEBEC — Le développement économique de l'Outaouais dépend principalement des agents locaux.

Dans une récente entrevue accordée au DROIT, le ministre d'État québécois au Développement économique, M. Bernard Landry, se dit optimiste quant à l'avenir économique de la région.

Mais il estime que ce serait rêver en couleur que d'aller chercher des formules miracles qui seraient importées par des gens qui ne sont pas de la région.

C'est une illusion, d'affirmer M. Landry, de penser qu'un gouvernement peut développer artificiellement une région, quand la réflexion de la région n'est pas faite et quand les dynamismes de la région elle-même n'ont pas été excités au maximum. Ça c'est vrai de l'Outaouais comme c'est vrai de n'importe quelle autre région.

Le gouvernement n'est là, toujours selon le ministre, que pour aider à établir la problématique et aider au développement comme tel.

«Mais j'ai plus confiance aux efforts des jeunes planificateurs que j'ai rencontrés dans votre région qu'à n'importe quel effort extérieur», dira encore le ministre québécois.

Il rappelle la rupture historique dont l'Outaouais a été victime. «Les activités traditionnelles qui se faisaient dans cette région et qui ont fait sa prospérité pendant des années, pour toutes espèces de raisons, ont été perturbées — ce qui s'est fait avec la ville de Hull en particulier est très perturbant. Tu changes pas d'autorité la vocation d'une ville comme on l'a fait avec Hull sans que ça laisse un certain nombre de traces durables et que ça demande un certain temps de récupération».

Cette récupération, toujours selon le ministre Landry, elle est en train de se faire, tant sur le plan psychologique que sur le plan de certaines actions concrètes.

«Ca va être un mouvement cumulatif, ça va être une boucle de neige qui n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière», de soutenir le ministre.

Et il renchérit: «Je suis allé visiter la région à plusieurs reprises depuis qu'on est au pouvoir. J'ai rencontré les gens de la Société d'aménagement de l'Outaouais (SAO). A mon avis, il y a un décollage en cours dans la région actuellement; la prise de conscience économique qui est toujours la première étape d'un développement, elle est en train de se faire. Ça ne donne pas toujours des résultats

absolument immédiats, mais les gens que j'ai rencontrés là, de la SAO, me semblent être tout à fait dans la problématique et décidés à faire quelque chose».

### OPDQ

Le ministre Landry a fait savoir qu'il avait néanmoins commandé, il y a plusieurs mois, une étude de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) sur les échanges économiques de l'Outaouais avec le reste du Québec.

«C'est le premier grand dossier proprement de développement économique qu'on va faire sur une région», d'affirmer M. Landry.

«Si la Beauce est une des régions les plus développées du Québec, si elle a un taux de chômage inférieur à tout le monde, c'est parce que les Beaucerons ont fait naître une multitude de PME (petites et moyennes entreprises) qu'ils ont financées, en général, à même leurs caisses d'épargne économique, leurs caisses populaires, leurs capitaux locaux».

«L'erreur à faire pour une région, pour quelque région que ce soit, c'est d'attendre le salut d'ailleurs».

«Le jour où les petits entrepreneurs et les PME de la région de Hull ou de l'Outaouais auront compris leur intérêt commun, auront commencé à se serrer les coudes, auront commencé à s'asseoir sur des institutions financières locales qui veulent les aider, qui veulent prendre les risques qu'il faut, qui veulent mettre leur capital, tu vas voir rapidement une transformation radicale».

Cette étude, qui doit être remise au ministre dès les premiers mois de 1979, ne proposera pas de solution. Elle ne tracera qu'un diagnostic.

«Quand on sait ce qui entre dans une région, ce qui en sort, il est possible de consolider les industries exportatrices de la région parce qu'elle y est spécialisée, parce qu'elle a une main-d'oeuvre abondante ou une richesse naturelle».

«Il est possible aussi de faire certaines substitutions à l'importation. Les Iles-de-la-Madeleine, par exemple, d'ajouter le ministre, qui importent du lait en quantité industrielle, il n'est pas sûr qu'elles ne seraient pas capables d'avoir des vaches pour le faire».

«Les échanges industriels de région à région sont un excellent diagnostic et jamais personne ne l'avait fait pour l'Outaouais».

L'Outaouais est considéré comme une région ressource et conformément à la politique gouvernementales de développement économique, toutes les régions



Bernard Landry: un optimisme issu des ressources du milieu.

ressources se verront favorisées dans la maximisation de l'impact économique de ces ressources, de déclarer M. Landry.

En pratique, cela signifie que lorsque c'est économiquement possible de transformer la ressource au lieu de son extraction, le gouvernement du Québec se fera complice de cette thèse avant n'importe quelle autre.

Dans l'Outaouais, les ressources sont évidemment le bois et le tourisme.

Le ministre exprime par ailleurs sa confiance dans les programmes de relance économique et de soutien de l'emploi.

En 1978-1979, le gouvernement québécois a investi plus de \$69 millions en immobilisation dans la région administrative 07, l'Outaouais.

Il a mis sur pied l'Opération de solidarité économique (OSE), le Programme d'aide à la construction d'équipements municipaux (PACEM) et le Programme d'aide à la rénovation d'équipements municipaux (PAREM).

Il a aussi fait de l'Outaouais une zone désignée. Tout ceci n'a cependant pas empêché l'Outaouais de passer d'une situation privilégiée quant au taux de chômage à une situation de défavorisée par rapport au reste de la province.

Le rythme de la construction y a ralenti de façon dramatique, la valeur du pouvoir passant de plus de \$130 millions depuis 1973 (avec une pointe de \$293 millions en 1976) à moins de \$75 en 1977.

Toutefois, le ministre Landry s'empresse de démolir l'impression que peuvent laisser ces chiffres.

«Aller tirer des conclusions économiques d'une diminution radicale des projets mis en chantier, ça veut rigoureusement rien dire», d'affirmer M. Landry. C'est une erreur économique profonde que de dramatiser les variations d'une année sur l'autre».

«Dans le coeur de la ville de Hull, il y a eu des constructions à un rythme absolument délirant au cours des dernières années et ça ne serait pas une politique que de maintenir en croissance une politique de construction sans tenir compte des besoins. A un moment donné, les besoins s'arrêtent et tu prends une avance, des fois, pour un certain nombre d'années, et il faut que l'activité se dirige vers d'autres secteurs».

«La construction est malheureusement, par définition, et l'industrie le sait bien, une chose cyclique», d'ajouter le ministre.

M. Landry associe également ce ralentissement de la construction, particulièrement de la construction domiciliaire, à la situation démographique du Québec actuel.

«Il y a une composante démographique. La population du Québec n'augmente pas. Il est entendu que ça va se répercuter sur le nombre d'habitations mises en chantier... Dans les écoles, ça s'est répercuté sec, sur trois ans à peu près, pour les mêmes raisons. On a construit des écoles, puis le secteur public de l'éducation a soutenu les investissements pendant des années. Tout d'un coup... effondrement brutal; on n'a plus besoin d'école. Tout ça est lié à la population».

Le ministre ajoute qu'il y a certains vieux pays, comme la Hollande, qui ont un taux extrêmement faible de construction domiciliaire et qui demeurent pourtant parmi les plus prospères du monde.

# Les programmes, les espoirs, les chiffres et la réalité

LE DROIT est fier de vous présenter le premier cahier économique jamais écrit sur la région Hull-Ottawa ou, mieux, l'Outaouais québécois et l'Est ontarien.

Pour ce premier cahier, qui nous l'espérons, deviendra annuel, il a été choisi de porter plus particulièrement attention à l'industrie manufacturière et, à l'intérieur de ce cadre, à deux secteurs en particulier: le bois et les produits dérivés du bois, d'une part, et l'industrie électrique, électronique et des instruments de précision, d'autre part, qui occupent ensemble plus de 11,000 personnes, soit la moitié des effectifs industriels de la région Hull-Ottawa-Carleton.

Mais, d'abord, on trouvera un survol des problèmes du jour et des perspectives tels que vus par ceux qui dirigent les destinées de la région du côté gouvernemental: Bud Drury, de la CCN; Jocelyne Ouellette, ministre québécois aux Travaux publics, et son collègue Bernard Landry, au Développement économique, d'une part, et d'autre part, Ross Perry, du ministère du Trésor et de l'économie de l'Ontario, et Sid Handleman, ancien ministre de la Consommation et des relations commerciales.

Après les politiciens, leurs programmes et leurs espoirs: les chiffres, la réalité.

Le chômage dans l'Outaouais dû au marasme au sein de l'industrie de la construction; une évaluation des gains réels tirés par les manufacturiers de l'Outaouais du boom de la construction de 70-76, et une perspective sur les finances municipales vues à travers les revenus et les dépenses créés par les nouveaux immeubles et les nouvelles habitations construites pendant cette période.

Du côté manufacturier, en plus des analyses en profondeur du secteur bois, pâtes et papier et de l'électronique, on trouvera textes et tableaux décrivant l'économie manufacturière de part et d'autre de la rivière et, en

particulier, un constat sur l'état lamentable du secteur manufacturier outaouais en dehors du bois et de ses dérivés.

Egalement, une évaluation de l'impact réel, en termes de création d'emplois, des contrats fédéraux accordés dans la région, (98 pour cent à Ottawa et 2 pour cent dans l'Outaouais).

Puis, et non les moindres, viennent les analyses sur l'agriculture et le tourisme, le rôle de la Société d'aménagement de l'Outaouais du côté québécois, et les problèmes et contradictions d'une industrie touristique à refaire du côté ontarien.

De l'ensemble de la région, on peut dire, de l'Est ontarien, comme écrivait le professeur Higgins, spécialiste en développement économique, «la région n'est pas une région problème, mais une région de possibilités»; le tout est de faire éclore ses possibilités grâce à un encadrement gouvernemental et para-gouvernemental approprié, ce qui se fait du côté ontarien grâce au ministère fédéral de l'Expansion économique régionale et à l'Eastern Ontario Development Corporation (gouvernement de l'Ontario), mais ce qui tarde trop, beaucoup trop, du côté québécois, qui connaît actuellement des taux de chômage autrefois réservés aux malheureuses provinces atlantiques.

LE DROIT, OTTAWA, VENDREDI 10 NOVEMBRE 1978 — 3A

## • les perspectives politiques

# Vers un plan d'ensemble pour l'industrie de l'Ouest québécois

par Gilles Laframboise

Après être allé au plus pressant au cours des deux dernières années, le gouvernement du Québec veut maintenant s'atteler à la tâche de renforcer globalement la structure industrielle de l'Outaouais.

Au cours d'une entrevue qu'elle nous accordait récemment, le député de Hull et ministre des Travaux publics, Mme Jocelyne Ouellette, a révélé que «dans quelques mois la population va être en mesure de connaître un plan d'ensemble».

Sans en dévoiler le contenu, Mme Ouellette a quand même dit que l'accent serait mis plus précisément sur l'industrie des pâtes et papiers («la vocation naturelle de l'Outaouais») et sur ce qu'on appelle maintenant la PME, soit la petite et moyenne entreprise.

Selon elle, il s'est établi depuis quelque temps un consensus sur les conséquences des investissements du gouvernement fédéral. Non seulement n'ont-ils pas amené tous les bienfaits qu'on en attendait, mais ils ont même nui à la région d'un point de vue strictement économique.

Citant à titre d'exemple les fermetures d'usines le long du ruisseau de la Brasserie, Mme Ouellette a soutenu que depuis l'arrivée au pou-



Jocelyne Ouellette: l'accent sur les pâtes et papiers et la PME.

voir du Parti québécois, il a fallu dans un premier temps mettre fin à la «désindustrialisation» de Hull causée par le gouvernement fédéral.

Grâce à des subventions à la Société d'aménagement de l'Outaouais (SAO) et à d'autres dépenses des ministères, le Québec voudrait faire des rives du ruisseau le prolongement du Parc industriel.

Cette attitude, selon elle, est contraire aux intentions de la Commission de la Capitale nationale (CCN) «qui veut faire pousser du gazon, alors que nous, on veut maintenir et favoriser l'établissement d'industries».

Du même coup, Mme Ouellette s'est défendue «de gueuler pour gueuler ou de s'opposer pour le plaisir de s'opposer». Le gouvernement actuel s'oppose aux projets d'aménagement du Fédéral parce que ce dernier «veut construire une ville pour les autres, pas pour les gens qui l'habitent».

C'est pour cette raison, explique-t-elle, que tous les intervenants économiques dans l'Outaouais «poussent tous dans le même sens maintenant», travaillent au développement industriel et commercial de la région.

Mme Ouellette a souligné au cours de l'entre-

vue qu'une partie du travail était déjà commencé avec l'Opération solidarité économique (OSE) qui a soutenu l'économie régionale et créé de nombreux emplois pendant les 12 derniers mois.

Le seul programme d'emplois communautaires a permis la création de près de 300 nouveaux emplois dans 28 petites entreprises nouvelles ou en expansion.

D'après le député de Hull, cette relance n'est souvent pas visible pour la population. «Ça paraîtrait beaucoup plus si une seule entreprise avait ouvert ses portes et embauché 300 personnes, mais l'effet est le même», d'ajouter Mme Ouellette.

Il en est de même pour les autres programmes du Québec qui ont contribué à soutenir l'emploi dans la région en mettant en chantier plus tôt que prévu de nouveaux édifices ou en faisant exécuter des réparations ou modifications qui devaient attendre.

Au cours des prochains mois, on verra se greffer à toutes ces interventions un programme spécifique pour l'industrie du bois et du papier qui emploie des milliers de personnes dans l'Outaouais.

# La CCN, une «cible facile» qui est souvent faussement blâmée

par Gérard Desroches

Même si tout peut maintenant sembler de la vieille histoire, le président de la Commission de la capitale nationale, M. Bud Drury, conclut qui avait obtenu, en 1972, lors de l'achat de l'usine, cet engagement de la société Eddy, mais il ne croit pas pour autant que c'est maintenant à la CCN de prendre l'initiative dans ce dossier. «La Commission ne s'occupe pas de développement industriel», devait déclarer M. Drury.

La responsabilité de trouver un site pour la nouvelle usine de sulfite, selon M. Drury, relève de la Société d'aménagement de l'Outaouais, et «je n'ai pas l'intention de dire à M. Antoine Grégoire (président de la SAO) comment faire son travail».

Comme ses prédécesseurs, le nouveau président de la CCN a soutenu que l'usine de sulfite de la compagnie E.B. Eddy était vouée à la fermeture à cause de facteurs économiques qui n'avaient rien à voir avec la politique d'acquisition de terrains du gouvernement fédéral. Selon M. Drury, si la CCN n'a pas attendu la fermeture de cette section de l'usine pour acheter le terrain à un «prix de faillite», c'est qu'elle voulait fournir à l'entreprise le capital nécessaire pour la relocation de l'usine de la région de l'Outaouais.

La CCN avait déboursé, en 1972, \$29,5 millions pour faire l'acquisition de 44 acres de terrain du complexe E.B. Eddy, en bordure de la rivière Outaouais. L'entente prévoyait un délai de 10 ans pour la relocalisation de l'usine de sulfite.

La SAO, affirme M. Drury, possède les terrains industriels dans l'Outaouais et dispose de programmes pour favoriser l'implantation d'industries. Le gouvernement fédéral, d'ajouter le président de la CCN, ne s'est pas pour autant lavé les mains du dossier car il est toujours intéressé à voir à ce que la région connaisse une croissance saine et équilibrée. M. Drury a même laissé entendre que la CCN pourrait s'impliquer financièrement si les autorités

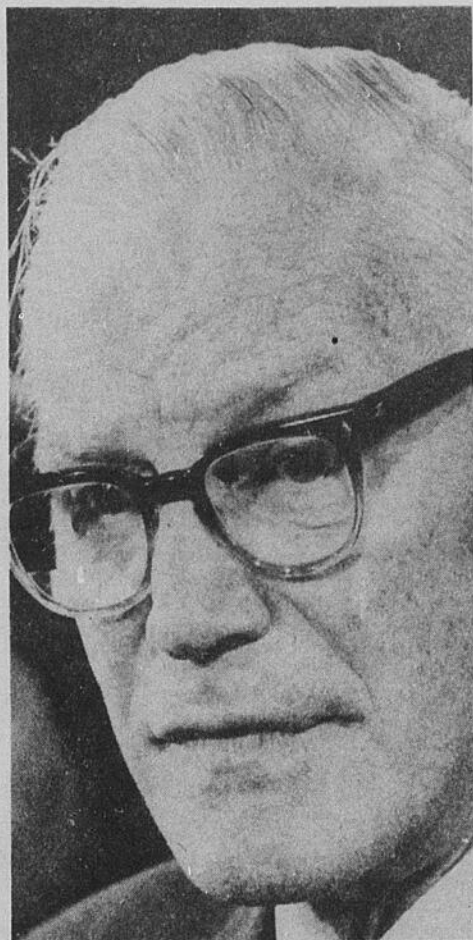
québécoises demandaient sa collaboration.

Le cas de l'usine Eddy, explique M. Drury, en est un qui illustre comment la Commission de la capitale nationale a été faussement blâmée pour la perte d'emplois industriels dans l'Outaouais québécois et l'Est ontarien. Il a toujours été facile, estime-t-il, de blâmer la CCN pour les maux économiques de la région.

Le nouveau président de la CCN mentionne aussi la «présomée» bataille engagée entre les gouvernements québécois et fédéral dans le secteur du ruisseau de la Brasserie, à Hull. M. Drury est catégorique: il n'existe, dit-il, aucun conflit entre la CCN et la SAO sur les acquisitions de terrain dans ce secteur. Le plan officiel de la SAO et de la ville de Hull prévoit, explique M. Drury, que le secteur où la CCN a fait l'acquisition de terrains servira à des fins récréatives et culturelles. L'objectif de la Commission, qui est d'acquiescer des terrains en vue de la construction éventuelle de musées, est donc, affirme le président de la CCN, tout à fait conforme au plan de développement des autorités québécoises.

Existe-t-il donc un conflit entre la CCN et le ministre québécois des Travaux publics, Mme Jocelyne Ouellette? A cet égard, M. Drury se refuse à tout commentaire. Puisque le gouvernement fédéral n'a pas encore décidé d'une façon définitive quels seront les besoins en terrain pour les musées, il a pu sembler, il y a un an et demi, que la CCN avait l'intention d'acheter toute l'île de Hull. M. Drury reconnaît donc que tant et aussi longtemps que le ministère fédéral n'a pas établi clairement les besoins territoriaux des nouveaux musées, Mme Jocelyne Ouellette pourra continuer à accuser la CCN de «convoiter» tous les terrains de Hull.

Si M. Drury refuse de s'engager dans un débat avec Mme Ouellette, ses collaborateurs n'hésitent pas à affirmer que le député de Hull se sert de «l'épouvantail fédéral» pour tenter d'arra-



Bud Drury: on demande trop souvent tout pour rien du fédéral.

cher au Trésor québécois des fonds pour la région. Les terrains achetés jusqu'à maintenant par le gouvernement québécois dans le secteur du ruisseau de la Brasserie, disent-ils, ne figureraient pas dans les plans de la CCN et Mme Ouellette le savait très bien.

Ce n'est pas uniquement dans l'Outaouais québécois que la CCN, de dire son président, est devenue une cible facile. Les dirigeants de la Municipalité régionale, affirme-t-il, ont souvent ten-

dance à souligner que la présence fédérale a contribué au déclin industriel de la région, oubliant de mentionner que c'est grâce à la croissance du gouvernement que la ville d'Ottawa a pu devenir un important centre de services. «Serait-ce préférable d'avoir Bytown», demande M. Drury.

Le président de la CCN affirme que les dirigeants de la rive ontarienne ont souvent tendance à insister sur les aspects négatifs, dans l'espoir de décrocher des cadeaux du trésor fédéral. M. Drury dit ne pas avoir digéré, par exemple, que le président de la MROC, M. Denis Collican, ait affirmé pendant des années que la CCN avait favorisé l'Outaouais québécois par des investissements dans les réseaux d'égouts et d'aqueduc. Selon le président de la CCN, si M. Coolican ne parle plus maintenant de cette «injustice», c'est qu'il a pu constater que les gouvernements de la région ontarienne avaient touché beaucoup plus de dollars fédéraux que l'Ouest du Québec, pour des travaux semblables.

Le président de la CCN souligne qu'il existe des cas où la CCN peut s'impliquer directement dans le développement industriel mais, ajoute-t-il, il s'agit en quelque sorte d'accidents de parcours. La Commission, explique-t-il, s'est retrouvée avec environ 60 acres de terrains à vocation industrielle, près du chemin Wakeley, lorsqu'elle a été chargée de démanteler la gare d'Ottawa. C'est, dit-il, la CCN qui a pris l'initiative d'offrir l'usage de ce terrain à la MROC. Toutefois, ajoute-t-il, le gouvernement régional semble poser comme condition que ce terrain soit vendu, ce qui, selon M. Drury, est contraire à la politique de la CCN. En invoquant le refus de vendre de la CCN, la MROC, soutient M. Drury, peut toujours accuser le gouvernement fédéral de mauvaise foi, même si l'a jamais été établi qu'une entreprise considérerait comme essentielle la propriété du ter-

rain sur lequel elle érige une usine. Selon M. Drury, la CCN s'appête à servir une petite rebuffade aux négociateurs de la MROC, à partir d'un sondage réalisé auprès des dirigeants d'entreprise.

Le président de la Commission reconnaît que certains aspects des opérations de la CCN ont pu nuire dans une certaine mesure au développement industriel. Les planificateurs fédéraux, qui étaient, il y a quelques années, des ingénieurs ou des architectes, avaient, avoue M. Drury, un préjugé contre l'industrie. Habités par leur formation à parler de structures ou bien de briques, ils avaient tendance à négliger l'aspect humain. C'est une situation, dit-il, que la CCN a tenté de corriger en recrutant des urbanistes.

Les baux à court terme, qu'imposaient la CCN à ses locataires, ont aussi, de dire M. Drury, pu nuire dans une certaine mesure au développement commercial. Un commerçant louant un édifice de la Commission avait bien raison de ne pas s'engager dans des nouveaux projets d'aménagement s'il ne pouvait obtenir l'assurance qu'il serait toujours dans cet immeuble, au bout de cinq ans. Il s'agit là, affirme M. Drury, d'une autre situation que la CCN tente de corriger.

Tout en reconnaissant ces difficultés, M. Drury estime qu'il ne s'agit pas du véritable problème. Les dirigeants régionaux, dont c'est la responsabilité de voir au développement industriel, croient trop souvent, estime M. Drury, que c'est leur droit de demander tout pour rien, quand il s'agit du gouvernement fédéral. Le rôle de la Commission, dit son président, est d'embellir et de relever la capitale du pays. Ce sont les contribuables de tout le Canada, affirme M. Drury, qui paient la note et celui-ci ne voit pas pourquoi la CCN aurait à contribuer à l'économie industrielle du Canada.

# • l'industrie manufacturière

## Un «boom» issu du fédéral qui a peu profité à l'Ouest du Québec

par Fay La Rivière

Lorsqu'on demande au directeur de Atmec Métal, de Gatineau, si sa compagnie a pu profiter de la construction des édifices fédéraux à Hull pour faire des affaires, il répond «ah non, c'était bien trop gros pour nos moyens», résumant la situation de la plupart des entreprises manufacturières de l'Ouest québécois reliées à la construction qui ont vu des affaires d'or se brasser sous leur nez, sans pouvoir mettre la main à la pâte, ou si peu...

Certaines entreprises ont essayé, pourtant, essayé même éperdument, d'entrer dans la ronde. Plusieurs se sont attirés des ennuis et regrettent aujourd'hui toute l'aventure.

D'autres, pire, ont fait faillite pour avoir trop risqué sur le boom. Quelques-unes, une poignée, ont haussé temporairement leur niveau d'activité, mais le niveau auquel celle-ci est retombée en 1977-78 montre qu'il s'est agi d'une période qui n'a apporté aucune transformation structurelle à l'économie de l'Ouest québécois, comme il aurait été possible si les mêmes sommes avaient été investies dans l'industrie manufacturière par l'entremise du ministère de l'Expansion économique régionale (MEER).

L'Ouest québécois, rappelle-t-on, a perdu son statut de zone désignée du MEER au profit des édifices fédéraux: un marché de dupe. L'Ouest québécois, qui n'avait pas de statut de zone désignée à troquer, a connu pendant la même période une activité de construction institutionnelle à peu près égale à celle de l'Ouest québécois: les projets étaient plus dispersés... donc moins visibles aux yeux de ceux qui surveillaient le côté québécois.

Le boom de la construction dans l'Ouest québécois, c'était bien plus, cependant, que les seuls édifices fédéraux à Hull ou les complexes privés devant servir les besoins du gouvernement. C'était aussi la construction résidentielle à Aylmer, à Gatineau: on galopait, creusait, construisait à tous les azymuths pour loger les milliers de nouveaux fonctionnaires qui affluaient dans la région.

Pour vérifier si les entreprises de l'Ouest québécois ont profité de l'ensemble du boom de la construction au moins de leur côté de la rivière, LE DROIT a procédé d'abord à des calculs approfondis, puis à des entrevues téléphoniques avec virtuellement chacune des entreprises concernées.

Au mieux, et en supposant les conditions les plus favorables, les entreprises manufacturières de la région de l'Ouest québécois ont profité d'à peine le quart des commandes de matériaux générées par le boom de la construction. La réalité est tout probablement plus près du huitième que du quart.

Commençons par 1971, année où, selon les Bureaux de la statistique du Québec, la région québécoise «sept» où se trouve l'Ouest québécois, comptait 1.244 personnes employées dans l'industrie du bois, 114 personnes dans l'industrie des produits métalliques et 327 personnes dans l'industrie des produits minéraux non métalliques.

Ce sont là les trois principaux secteurs manufacturiers reliés aux activités de la construction.

En 1971, le boom était déjà engagé, mais l'apogée viendra en 1973-76.

Selon Statistique Canada, pendant cette période de quatre années, il a été émis dans l'Ouest québécois, d'une part, pour \$65,7 millions de valeur annuelle en permis de construction résidentielle et, d'autre part, pour une valeur moyenne annuelle de \$105 millions de permis de construction institutionnelle (gouvernement) et commerciale (négligeable lorsqu'il s'agit de projets ne visant pas à loger la Fonction publique).

Grâce à un modèle de calcul mis au point par le gouvernement du Québec pour l'ensemble de la province, on peut évaluer que (sans compter les infrastructures comme les routes et les égouts), la construction dans l'Ouest québécois pendant la période 1973-76 a nécessité chaque année:

- entre \$20 et \$25 millions de produits métalliques comme les charpentes, les poutrelles, l'acier et le fer ornemental, fenêtres métalliques et quincaillerie.
- entre \$15 et \$20 millions de produits minéraux non métalliques: béton et ciment surtout;
- entre \$5 et \$10 millions de produits du bois, soit le bois d'œuvre, les lattes, fuseaux, bardeaux, portes, chassis, escaliers, fenêtres, etc.

Utilisant ces résultats, LE DROIT a divisé ces sommes par la productivité moyenne des travailleurs québécois dans chacun des trois secteurs concernés pour trouver combien il aurait fallu d'ouvriers pour fabriquer tous ces produits. Puis, LE DROIT a comparé les résultats avec les commentaires des chefs d'entreprises de l'Ouest québécois sur la taille de leur personnel en 1973-76.

### Des sous-traitants

Pour satisfaire à la demande de produits métalliques, la région aurait dû compter entre 700 et 800 employés dans ce secteur de fabrication, au minimum. Même en supposant que par un miracle sans précédent, le secteur ait réussi à doubler ou même tripler sa capacité de production, qui était de 114 personnes en 1971, les entreprises existantes n'auraient pu, au mieux, que satisfaire environ au quart des commandes. Les produits nécessaires aux chantiers et spécialement les poutres et charpentes, sont venus de Montréal et Toronto, où se trouvent les usines capables de les produire.

Pour ce qui est de la part remportée par l'Ouest québécois, elle a été retracée par LE DROIT à une poignée d'entreprises qui ont joué principalement le rôle de sous-traitants dans des produits comme les petites poutrelles, les balcons, les rampes, les garde-fous, fenêtres et portes d'aluminium.

Sur les six entreprises susceptibles de se jeter dans la mêlée, trois ont pris les choses calmement pendant le boom, si bien qu'elles n'éprouvent maintenant que des difficultés insurmontables après la tempête.

«On se tient petit, explique par exemple Alfred Leclair, dont l'atelier est à Gatineau. Le gouvernement, toute la paperasse, les inspecteurs (de l'Office de la construction du Québec), ça ne vaut pas la peine. Au bout de la ligne, à deux partenaires, on s'en tire aussi bien et même mieux pour gagner sa vie».

Les deux autres entreprises, au contraire, se sont jetées dans la ronde, employant jusqu'à une cinquantaine de personnes à certains moments... et le regretten amèrement.

Ainsi chez Arvaisis, de Hull, on était des artisans-créateurs. C'était bien trop optimiste que de penser que cela suffirait pour profiter de l'activité fébrile de l'époque: les multiples réglemens de la construction sont venus étouffer toute l'affaire, faire pleuvoir les amendes. Maintenant, le personnel est réduit à sept et d'autres mises à pied sont prévues cet automne.

M. Arvaisis ne songe plus à redevenir un employeur important, même si la «chance» revenait. C'est un «paquet de problèmes», c'est tout. De plus, il a développé son marché en Ontario où se trouvent maintenant environ 75 pour cent de sa clientèle.

Chez O. Bourbonnais, de Gatineau, c'était également l'enthousiasme. En 1974, on a même investi pour agrandir le bâtiment qui abritait des ateliers bourdonnant d'activité. Aujourd'hui, à peine le quart de la surface est utilisée et «impossible de trouver un locataire industriel». Il faudra peut-être vendre... si on trouve un acheteur.

### Ciment, béton

Avec le boom de la construction, loin de constater une augmentation de la capacité de production, l'Ouest québécois a vu la mise à pied des 120 employés

de Ciments Canada Lafarge, seule «grosse» entreprise dans les ciments.

En tout et pour tout, en 1973-76, sans Lafarge, il y avait dans l'Ouest québécois, trois fournisseurs potentiels pour les chantiers, tous les trois spécialisés dans le béton: Hoffman (une compagnie indépendante), Dominion Building Materials (DBM) (qui appartient à St. Maries Cement Co., de Toronto) et, enfin, Dufferin (qui appartient à Ciment St-Laurent, de Montréal).

Avec 200 employés, si on exclut Lafarge, le secteur des produits minéraux non métalliques faisait face à

des commandes qui auraient normalement donné du travail à entre 400 et 600 personnes.

Or, le personnel hullois de Dufferin a toujours oscillé autour de la dizaine. De son côté, même si Hoffman employait une centaine de personnes en 1973, contre moins de 60 cet été (75 en 1976), tandis que DBM comptait 78 employés en 1976 (contre 40 cet été), on ne voit pas très bien comment ces entreprises auraient pu fournir beaucoup plus que le quart de tout le béton nécessaire aux chantiers. Le reste est venu de l'Est ontari-

en, où la productivité était (en 1971) de 24 pour cent supérieure à celle des entreprises de l'Ouest québécois, les bétonnières et les cimenteries y étant plus grandes et plus neuves et où l'on dénombrait plus de 1.000 employés dès 1971. Il est certain, aussi, que Montréal a tiré quelques profits de l'affaire.

### Le bois

Reste donc le secteur du bois, un secteur où l'Ouest québécois semble avoir tout pour exceller. Les besoins en bois des chantiers signifiaient que ce secteur devait employer entre 200 et 400 employés. Or, en 1971, l'Ouest québécois en comptait 1.244.

En y regardant de plus près toutefois, on voit que les produits du bois nécessaires se divisaient en deux catégories: premièrement, le bois d'œuvre (surtout), le placage, lattes, bardeaux et deuxièmement, les portes, fenêtres, escaliers etc... la première catégorie formant environ les deux tiers des besoins.

Or, selon le ministère des Terres et Forêts, l'Ouest québécois ne produisait à peine pour \$1 million de bois de construction par année au cours de la période, étant spécialisée dans le pin blanc et le pin rouge, que l'on n'emploie pas généralement comme bois d'œuvre. Le bois de construction vient de l'Abitibi, par l'entremise de courtiers de Montréal.

Reste donc, dans ce secteur du bois qui, à première vue, avait tout pour réussir dans le boom de la construction, les \$3 à \$4 millions par année de commandes de portes, fenêtres, escaliers, etc...

Il y eut effectivement une certaine effervescence de ce côté dans l'Ouest québécois pendant la période 1973-76. On peut nommer par exemple, la division Chanteclerc, de Campeau, venue s'installer dans l'Ouest québécois en achetant Migneault et Fils, en 1974, (avec 40 employés affectés directement à la production en 1976) ou encore les Cabinets Coronet, fondée en 1975, qui comptait 31 employés également en 1976.

En juillet dernier, Cabinets Coronet a fait faillite, et Chanteclerc, dont les produits étaient autrefois exclusivement destinés aux chantiers de Campeau, tente de percer sur le marché de consommation pour écouler sa production.

Le bilan du boom de la construction est donc maigre: quelques millions de commandes et plusieurs des entreprises qui, ayant essayé de tirer profit de la situation, se retrouvent maintenant face à des difficultés ardues ou à la faillite.



Une sorte de lutte pour l'espace vital s'est engagée entre le secteur manufacturier de Hull, ici représenté par les installations de E.B. Eddy, et le secteur des fonctionnaires dans leurs tours à bureaux. Bien qu'il soit presque impossible de prouver que le gouvernement fédéral est la cause de la mort lente du secteur manufacturier de Hull, il n'en demeure pas moins que celle-ci ne s'explique pas par rapport aux progrès moyens accomplis dans le reste de la province de Québec. Les causes sont donc régionales et, si le fédéral n'en est pas le seul et unique coupable, il n'est pas, non plus, un agent positif de développement pour l'Ouest québécois, loin de là.

## EASTVIEW ENGINEERING

DIVISION DE  
EASTVIEW MACHINE SHOP LTEE

**Nos services comprennent:**

- Machinerie d'imprimerie — réparation et entretien.
- Affûtage de couteau de grande précision.
- Entretien d'installation industrielle.
- Forage de tuyauterie.
- Fabrication selon spécifications.
- Tous genres de soudure — y compris He-Liarc et soudure sur les lieux.
- Représentant de service de pompe Darling et tout autre type de pompes.
- Déménagement et installation de tous genres de machinerie et équipement.
- Réparations d'équipement hydraulique.
- Travail général d'atelier.
- Camion tout équipé pour réparation sur les lieux.

**BUREAU**  
70, ADRIEN ROBERT,  
HULL, QUEBEC

TEL.: (819) 776-5548 (613) 745-7141

### La BFD prête ou investit pour financer:

la conversion métrique

l'achat d'équipement

l'achat ou la construction de bâtiments

le fonds de roulement

le lancement d'une nouvelle entreprise

### La BFD offre à l'entreprise les services suivants:

- Consultation (CASE)
- Formation en gestion
- Information sur les programmes d'aide gouvernementale destinés à l'entreprise



Demandez notre dépliant.

Plaza Val Tétréau  
400 boul. Alexandre Taché  
Hull, P.Q. T9A 1M5  
Tel: 997 4434

151 rue Sparks  
Ottawa, Ont.  
K1P 5E3  
Tel: 237-8430

*Edward Harrison*

**MUSK OX**

*First Down  
Collection*

**VETEMENTS DE SKI ET DE SPORT DE HAUTE QUALITE**

## Ambridge Thompson

**80, RUE ADRIEN-ROBERT  
HULL, QUEBEC  
Tél: (819) 770-6060**

## • l'industrie manufacturière

# Chômage: l'une des pires crises qu'ait connues l'Outaouais

par Fay La Rivière

OTTAWA — En septembre 1976, le taux de chômage dans l'Outaouais était de 9,4 pour cent; en septembre 1977, il était de 11,3 pour cent; en septembre 1978, il était de 12,4 pour cent: l'Outaouais québécois connaît l'une des pires crises d'emploi de son histoire, avec aucun espoir de redressement de la situation au cours des mois à venir.

Confirment les données de Statistique Canada, LE DROIT a trouvé, en contactant presque chaque employeur, plus de 900 mises à pied et seulement 380 créations d'emploi entre juin 1976 et juin 1978 dans le secteur industriel outaouais (mis à part le réembauchage dans l'industrie des pâtes et papier) et entre 2,000 et 3,000 pertes d'emploi dans l'industrie de la construction.

Les causes de ce chômage, qui a culminé à plus de 17 pour cent en janvier 1978 et à plus de 12 pour cent en plein été, ne sont ni saisonnières, ni cycliques, mais relèvent au contraire d'un phénomène profond de désindustrialisation de la région depuis le début des années 60, désindustrialisation masquée pendant un certain temps par la fébrilité des activités de la construction, mais qui maintenant apparaît à la lumière crue des statistiques et de la réalité quotidienne.

Le rythme des faillites personnelles de l'Outaouais, en plus des faillites commerciales, n'a jamais été aussi élevé et à ce jour, c'est le plus élevé du pays cette année.

Le défi majeur dans l'Outaouais sur la scène du marché du travail est maintenant celui de reconverter les centaines d'ouvriers de la construction, aujourd'hui sans emploi et de créer, en même temps, de nouveaux emplois industriels pour eux. Le problème est principalement centré dans la région métropolitaine de Hull (Aylmer, Hull, Gatineau et Hull-Ouest) qui, ayant fourni la grande majorité du surplus de main-d'œuvre nécessaire au boom de la construction des deux côtés de la rivière des Outaouais pendant environ 10 ans, se retrouve maintenant avec le problème de trouver un emploi à ces travailleurs devenus chômeurs.

En 1975-76, époque où l'activité de la construction culminait dans la région Hull-Ottawa, ce secteur occupait 9,1 pour cent de la main-d'œuvre de l'Outaouais québécois contre 8,3 pour cent en 1971 et 4,7 pour cent en 1961. La proportion moyenne canadienne «normale» de la main-d'œuvre affectée à la construction varie entre 4,5 et 6 pour cent de la main-d'œuvre totale d'une région selon la période du cycle économique où l'on se trouve. C'est dire à quel point l'activité de 1973 était au-dessus de la normale et ne pouvait que ralentir.

### Chute brutale

En 1977, la valeur réelle des permis de construction émis dans la région Hull-Ottawa chutait effectivement

Valeur réelle (1) des permis de construire émis dans la région Hull-Ottawa de 1970 à 1977 en \$'000.

	construction résidentielle	construction non-résidentielle	construction totale
1970	152,549	205,164	357,713
1971	148,782	147,222	296,004
1972	179,842	147,620	327,462
1972 (2)	189,686	149,894	339,580
1973	208,782	168,319	377,101
1974	148,686	193,642	342,328
1975	127,698	175,098	302,796
1976	143,481	220,470	363,951
1977	121,659	104,371	226,030

(1) L'inflation a frappé la construction comme tous les autres secteurs de l'économie. D'après les statistiques de la banque du Canada, par exemple, les matériaux de construction qui coûtaient \$100 en 1971, coûtaient \$165 en 1977 et la main-d'œuvre qui coûtait \$100 en 1971 coûtait \$206 en 1977. LE DROIT a donc pris l'inflation en considération dans le tableau ci-haut et a calculé la valeur «réelle» des permis de construire émis entre 1970 et 1977, de manière à ce qu'ils soient représentatifs de l'activité réelle dans ce domaine plutôt que de l'inflation, puisque c'est l'activité réelle qui compte lorsque l'on étudie le niveau d'emploi dans ce secteur.

(2) Les zones de recensement ont été changées en 1972, l'Outaouais québécois et ontarien ayant été légèrement agrandis, ce qui explique les deux chiffres donnés pour cette année-là.

de 30 pour cent par rapport à 1976, se retrouvant à un niveau inférieur à celui de 1970.

Pour 1978, reflétant fidèlement la chute des permis de construire de la période précédente, de janvier à juillet, l'Office de la construction du Québec rapporte que le nombre d'heures travaillées par les ouvriers de la construction, domiciliés dans l'Outaouais québécois, était de 34,4 pour cent inférieure au niveau de la même période en 1977, la pire chute de toute la province de Québec, sauf à Sept-Îles, frappée à ce moment-là par les conséquences d'une longue grève à l'Iron Ore. La chute moyenne de l'activité de la construction au Québec, de janvier à juillet 1978, était de 8,4 pour cent.

De son côté, Statistique Canada rapporte que la valeur des permis de construction totalisait \$255,653,000 pour la période de janvier à août 1978 contre \$260,145,000 pour la même période en 1977 pour Ottawa-Hull. Compte tenu d'un taux d'inflation de 8 à 9 pour cent pour les matériaux de construction et les salaires pendant cette période, les chiffres de Statistique Canada révèlent en fait une baisse de 10 pour cent, au moins, de la valeur réelle des permis émis pour les huit premiers mois de 1978, par rapport à 1977, en plus de la chute brutale de 30 pour cent observée en 1977 par rapport à 1976.

Dans le grand Hull, la valeur des permis de construction était de \$35 millions (janvier-août 1978), contre \$56 millions pour la même période l'année précédente,

une dégringolade de 45 pour cent en tenant compte de l'inflation.

Pendant les années 70, et même depuis le milieu des années 60, la construction avait constitué le déversoir privilégié d'une main-d'œuvre qui ne trouvait plus de travail dans un secteur industriel non seulement stagnant, mais en recul, et qui n'était pas assez instruite en général, ou en particulier en anglais, pour s'intéresser à la Fonction publique fédérale ou au secteur industriel du côté ontarien en plein essor, particulièrement dans les secteurs de l'électronique, de l'informatique et de l'imprimerie.

### 45,000 nouveaux venus

Plus de 45,000 personnes sont venues s'installer dans la région pour combler les nouveaux postes industriels et surtout de fonctionnaires, ce qui tout naturellement a créé une demande pressante de logements nouveaux.

Aujourd'hui, même si l'on avait réglé le problème de la scolarisation (et rien n'indique qu'il l'a été, au contraire), la Fonction publique n'offre plus de solution de rechange aux chômeurs, puisque l'embauche y est à toute fin utile gelée.

Avec l'arrivée des nouveaux fonctionnaires, la valeur réelle des permis de construire résidentiels était, en 1973, de 36 pour cent supérieure à ceux émis en 1970 dans la région Ottawa-Hull. Puis, l'afflux s'étant ame-

nuisé, la valeur réelle de ces permis a baissé d'année en année pour atteindre, en 1977, un peu moins de 80 pour cent de la valeur réelle de 1970.

De son côté, la construction gouvernementale, active depuis 1970 des deux côtés de la rivière, s'est presque arrêtée en 1977. En 1976, le secteur de la construction occupait 9,267 personnes. Comme on ne connaît pas de réplique du boom des années 70 pour de très nombreuses années à venir, la chute de l'activité de la construction signifie que le tiers de la main-d'œuvre de la construction, soit environ 3,000 travailleurs, doivent être reconvertis de façon permanente à d'autres occupations, dans des emplois nouveaux, tandis qu'il faut trouver des occupations temporaires à la partie des deux autres tiers qui sera victime du chômage cyclique pour un et peut-être deux ans encore.

La Fonction publique n'offre pas de solution, le secteur industriel de l'Outaouais québécois n'offre pas de solution... alors le taux de chômage continuera à grimper et le taux emploi/population (c'est-à-dire le nombre de personnes au travail par rapport à la population en âge à travailler) continuera à baisser, une tendance amorcée il y a deux ans quand pour la première fois, le taux de chômage de l'Outaouais québécois dépassait de plus en plus régulièrement le taux moyen de chômage de la province de Québec.

# Un désastre domiciliaire fait de circonstances et de politiques

par Fay La Rivière

Ce n'est que vers 1985 que l'on pourra pleinement comptabiliser les effets et conséquences de l'érection des immeubles fédéraux à Hull et du bouleversement urbain général de cette période dans l'Outaouais québécois. La période 1976-80 sera celle, toutefois, où se développera le plein impact des effets négatifs, en particulier au chapitre d'une hausse générale des taxes foncières résidentielles. Plus tard, viendront les effets positifs, s'il y a lieu. En attendant, les taxes foncières continueront leur montée vertigineuse.

Il faut dire toute suite, cependant, que le gouvernement fédéral, dont le rôle a été d'une importance capitale dans la situation n'est pas le seul responsable de l'avenir qui s'annonce, car une décision du gouvernement québécois, prise en 1977, est venue multiplier les effets négatifs immédiats (pour les propriétaires) des actions et décisions fédérales. Il s'agit de la réévaluation des propriétés foncières à la valeur «réelle» marchande d'ici 1983.

L'impact de cette décision, qui signifie une réévaluation à la hausse de tout le patrimoine foncier du Québec, sera plus dramatique dans l'Outaouais que dans les autres régions de la province parce que la valeur marchande des propriétés qui s'y trouvent est liée à la valeur de celles d'Ottawa, et il en sera de plus en plus de même à l'avenir, ce qui n'est pas le cas de Trois-Rivières, par exemple, où la valeur foncière est liée aux activités économiques propres de la ville et non pas à celles d'une autre ville voisine beaucoup plus prospère.

Pour analyser la situation, il faut remonter à la période 1970-76 pendant laquelle le prix des terrains dans la région de Hull a augmenté de 200 pour cent (c'est-à-dire triplé), une augmentation quatre fois plus rapide que celle observée à Montréal pendant la même période, plus rapide aussi qu'à Ottawa et même qu'à Toronto.

### Conséquence directe

Cette hausse du prix était la conséquence directe et immédiate des activités du gouvernement fédéral.

Avec l'arrivée des immeubles fédéraux il y eut d'abord la spéculation. De plus, en monopolisant de larges surfaces construites «résidentielles» du centre-ville de Hull, le fédéral a créé une demande plus forte de terrains à bâtir dans la région, d'où une hausse de prix par le simple et classique jeu de l'offre et de la demande.

D'autre part, entre 1970 et 1976, la Fonction publique croissait à raison de 9-10 pour cent par an. C'est d'ailleurs pourquoi il a fallu les loger dans de nouveaux bureaux. Cette croissance s'est traduite par l'arrivée dans Ottawa-Hull de plus de 45,000 personnes venues travailler pour le gouvernement ou pour les industries qui le déservent (informatique, par exemple).

La majorité des nouveaux venus était jeune, dont un contingent de jeunes familles à la recherche, au chapitre du logement, du bungalow nord-américain traditionnel. De nouveau donc, nous avons le jeu de l'offre et de la demande.

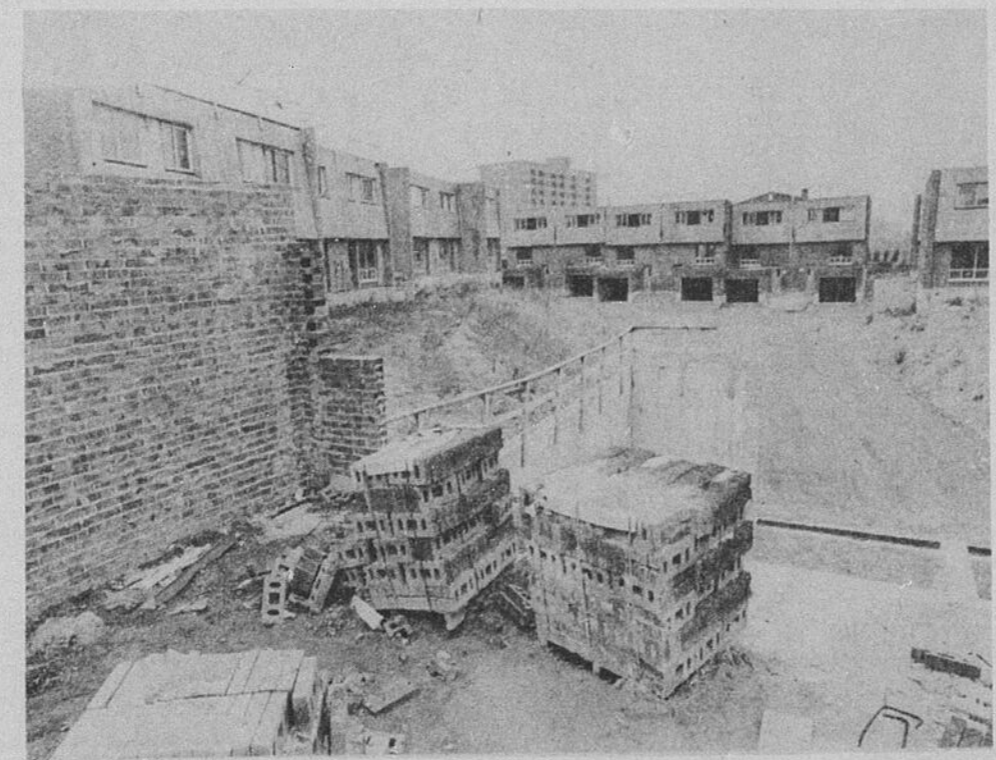
En 1970, le coût moyen d'une maison neuve unifamiliale dans le grand Hull était de \$16,838 (dont \$2,841 pour le terrain) contre \$30,793 pour la région d'Ottawa (\$7,316 pour

le terrain). La taxe foncière-scolaire y était 30 pour cent plus basse qu'à Ottawa. Les lots à bâtir les plus proches d'Ottawa (où se trouvaient les lieux de travail des nouveaux arrivants) étaient dans l'Outaouais québécois (Aylmer et Gatineau en particulier) et non

pas les lointaines banlieues d'Ottawa-Carleton étouffée par sa «ceinture verte».

### L'aubaine

Les développeurs ont compris l'aubaine, les acheteurs potentiels aussi. L'Outaouais



Avec la baisse du nombre des arrivés de nouveaux fonctionnaires dans la région depuis deux ans, avec l'élection du Parti québécois, la demande pour les nouvelles maisons unifamiliales de l'Outaouais s'est soudainement tari. De leur côté, les résidents «autochtones» de la région, déjà incapables de se payer le luxe de telles habita-

tions, il y a quelques années, devenus victimes du chômage, ne sont pas en mesure de prendre la relève. La conclusion était inévitable: un mini-crash immobilier s'est développé dans l'Outaouais québécois et la faillite de McLeod n'en est que le résultat le plus spectaculaire.

### Coût de la maison neuve unifamiliale financée aux termes de la Loi nationale sur l'habitation, 1970 à 1976.

	Hull	Montréal	Québec	Ottawa	Toronto
1970					
Coût du terrain	\$2,841	\$2,220	\$2,270	\$7,316	\$10,639
Coût total	\$16,838	\$17,432	\$17,337	\$30,793	\$29,914
1976					
Coût du terrain	\$8,529	\$3,229	\$4,112	\$17,817	\$29,343
Coût total	\$40,034	\$32,178	\$31,797	\$59,452	\$57,417
Augmentation 1970-76					
Terrain	200%	45%	81%	144%	170%
Coût total	137%	85%	83%	93%	92%

Source: tableau dressé par la Société d'aménagement de l'Outaouais à partir de données de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

### Evolution passée et future de certains éléments du budget de la ville de Hull, 1970-1980

	1970-71	1975	1980
Subventions tenant lieu de taxes	\$237,000	\$1,340,000	\$3,145,000
Taxes de vente	\$1,100,000	\$2,728,000	\$7,058,000
Total des revenus	\$8,728,000	\$16,889,000	\$31,201,000
Evaluation imposable	\$268,000,000	\$337,000,000	\$586,000,000

Source: Ville de Hull, Programme financier quinquennal 1976. l'conomie ginettes pa5

québécois connus alors une des activités de construction domiciliaire les plus fébriles de son histoire, mais avec une «spécialisation» dans la maison individuelle. Ainsi, la Société centrale d'hypothèques et de logement rapporte la construction de 1,890 unifamiliales du côté québécois en 1973, contre 1,491 du côté ontarien, 1,186 contre 784 en 1974, et 1,114 contre 996 en 1975.

Pour les mêmes trois années, 20,129 unités de logement de type autre que l'unifamiliale détachée ont été mises en chantier du côté d'Ottawa, contre seulement 4,786 du côté de Hull. Il s'est donc construit dans l'Outaouais québécois proportionnellement plus d'unifamiliales, et de loin, que du côté de l'Ontario.

Or, l'unifamiliale requiert plus de terrain par résident, d'où que le prix des lots monte plus vite (200% pour Hull, 144% pour Ottawa entre 70 et 76), l'unifamiliale est le type de construction résidentielle qui coûte le plus cher par habitant en infrastructures et en services (égouts, rues, déneigement, enlèvement des déchets), c'est aussi le type de construction résidentielle qui rapporte le moins à une municipalité puisque les taxes foncières sont liées directement ou indirectement à la grandeur des terrains, certes, mais aussi au nombre et à la valeur des espaces habités sur ces terrains.

Est-il surprenant, que les finances des municipalités de l'Outaouais soient maintenant difficiles à administrer? Est-il surprenant que les taxes foncières résidentielles ne pourront que monter et monter au cours des années à venir? Il faudra, qu'on le veuille ou non, payer les intérêts sur les emprunts faits, souvent en devises étrangères, pour développer le domiciliaire et aussi commencer un jour ou l'autre à rembourser le capital, à moins d'emprunter à nouveau...

Déjà, entre 1969 et 76, la hausse moyenne des taxes a été de 90 pour cent pour Ottawa. Les taxes de Hull, au sixième rang en 1969, étaient les deuxièmes plus élevées du Québec en 1974. Les taxes de Hull sont de loin plus chères que celles d'Ottawa.

### Solution

La solution réside dans le développement commercial et industriel de la région, dans la capacité des municipalités d'aller chercher des revenus ailleurs que dans les poches des propriétaires de logements et des locataires de ceux-ci.

Or, en matière de développement industriel: rien ne s'est passé depuis longtemps et rien n'est en vue.

Pour ce qui est du commercial, on peut prévoir que la ville de Hull jouira de quelques revenus supplémentaires si, comme l'a déjà fait le maire Rocheleau avec son «Le Bidon», d'autres hommes d'affaires savent tirer avantage des fonctionnaires lorsqu'ils sont sur place. Pour en tirer le maximum, en fait, il faudrait probablement allonger les heures légales d'affaires de manière à les tenir après le travail pour magasiner, puis, qui sait, dîner sur place, aller au cinéma (si les films projetés deviennent adéquats) etc...

Mais il est vrai que le gouvernement du Québec a l'intention de rapatrier la taxe de vente pour son bénéfice...

Hull, d'autre part, recevra des subventions pour les immeubles fédéraux. Mais il ne faut

pas oublier que ces subventions ne sont pas égales aux taxes d'affaires ordinaires. La ville d'Ottawa en sait quelque chose et la municipalité d'Ottawa-Carleton, en novembre 1977, dans un Direct Placement Memorandum (document qui accompagne un dossier de obligations), note le départ d'une partie des activités fédérales vers d'autres horizons non pas comme un méfait, mais comme la possibilité à long terme d'enfin percevoir des taxes normales et complètes.

Quoi qu'il en soit, augmentation des activités commerciales et subventions fédérales sont des bénéfices pour Hull (voir tableau). LE DROIT a pu constater dans une étude signée Charette, Fortin, Harvey et Assoc., préparée pour la CRO, qu'on prévoit une hausse des taxes dans toutes les municipalités de l'Outaouais entre 1975 et 1979, principalement à Gatineau et à Buckingham, où les hausses pourraient atteindre 65 à 70 pour cent.

### Précarité

L'étude montre la précarité des finances municipales dans la région en examinant sous l'angle de quatre critères:

1. le rapport dette/évaluation municipale pour lequel l'Office de planification du Québec recommande un maximum de 15 à 20 pour cent, alors que Gatineau dépasse le 15 et Buckingham le 20 pour cent;

2. le rapport service de la dette/dépenses, où la norme veut qu'on ne dépasse pas 30, au maximum 40 pour cent, alors que Gatineau et Buckingham ont déjà dépassé le cap des 30 pour cent en 1977;

3. le rapport dette/habitant où la norme suggère un \$500/\$600, Gatineau et Buckingham frisant déjà les \$700, Hull l'ayant dépassée;

4. le rapport prélèvements fiscaux/enveloppe impossible où l'on ne devrait pas dépasser les 2,5/4,5 pour cent, alors qu'on peut prévoir qu'en 1979 Gatineau aura franchi les 5 pour cent et Buckingham les 4,5.

Enfin, comme pour s'assurer que tous les problèmes se matérialiseraient en même temps, deux autres difficultés sont venues compliquer le tableau.

En novembre 1976, l'élection du Parti québécois à Québec a fait peur à un certain nombre de résidents (parmi surtout les «nouveaux arrivants») qui ont préféré vendre et déménager à Ottawa et à d'autres qui s'apprêtaient à venir, mais ont changé d'avis, d'où un ralentissement considérable du nombre des nouveaux arrivants dans l'Outaouais québécois et un énorme surplus de maisons à vendre.

Puis, comme la cerise sur le gâteau de la catastrophe, le gouvernement fédéral a mis sérieusement en application sa décision d'arrêter la croissance de la Fonction publique et même d'en réduire les effectifs, alors, gouvernement québécois ou non, l'Outaouais québécois devra, en matière domiciliaire, s'en tenir désormais aux résultats de la seule croissance démographique naturelle puisque le plus gros employeur de la région, du pays, a décidé de ne plus embaucher. Les promoteurs immobiliers devront apprendre à ne pas trop compter, comme l'avait fait McLeod, maintenant en faillite, sur les taux de croissance du marché immobilier d'une époque passée et révolue.

# • l'industrie manufacturière

Activité manufacturière: Est ontarien et l'Outaouais québécois en 75-76 et subventions du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale de 69 à 76

Secteurs	Nombre d'employés
<b>Aliments et boissons</b>	
Ottawa-Carleton	1,672
Cornwall (1)	345
Ailleurs, comtés de Stormont, Dundas, Glengarry	1,403
Hawkesbury	102
Ailleurs, comtés de Prescott et Russell	181
Arnprior	8
Renfrew	81
Pembroke	57
Ailleurs, comté de Renfrew	84
Comtés de Lanark, Leeds, Grenville	1,355
<b>Total Est ontarien (sauf Frontenac, Lennox, Addington)</b>	<b>5,288</b>
<b>Total, Outaouais: territoire de la SAO (2)</b>	<b>538</b>
<b>Textiles, bonneterie, vêtements, cuir</b>	
Ottawa-Carleton	359
Cornwall	3,386
Ailleurs, comtés de Stormont, Dundas, Glengarry	644
Hawkesbury	1,172
Ailleurs, comtés de Prescott et Russell	19
Arnprior	944
Renfrew	40
Pembroke	223
Ailleurs, comté de Renfrew	0
Comtés de Lanark, Leeds, Grenville	864
<b>Total Est ontarien (sauf Frontenac, Lennox, Addington)</b>	<b>7,651</b>
<b>Total, Outaouais: (territoire de la SAO)</b>	<b>(422)</b>
<b>Bois, meubles, papier</b>	
Ottawa-Carleton	1,358
Cornwall	1,768
Ailleurs, comtés de Stormont, Dundas, Glengarry	362
Hawkesbury	562
Ailleurs, comtés de Prescott et Russell	153
Arnprior	149
Renfrew	81
Pembroke	1,726
Ailleurs, comté de Renfrew	699
Comtés de Lanark, Leeds, Grenville	559
<b>Total Est ontarien (sauf Frontenac, Lennox, Addington)</b>	<b>7,417</b>
<b>Total, Outaouais: (territoire de la SAO)</b>	<b>(5,323)</b>
<b>Imprimerie et édition</b>	
Ottawa-Carleton	3,029
Cornwall	129
Ailleurs, comtés de Stormont, Dundas, Glengarry	34
Hawkesbury	48
Ailleurs, comtés de Prescott et Russell	27
Arnprior	17
Renfrew	43
Pembroke	13
Ailleurs, comté de Renfrew	7
Comtés de Lanark, Leeds, Grenville	520
<b>Total Est ontarien (sauf Frontenac, Lennox, Addington)</b>	<b>3,867</b>
<b>Total, Outaouais: (territoire de la SAO)</b>	<b>(216)</b>

Secteurs	Nombre d'employés
<b>Produits chimiques, produits minéraux non-métalliques, plastique, caoutchouc</b>	
Ottawa-Carleton	1,701
Cornwall	1,691
Ailleurs, comtés de Stormont, Dundas, Glengarry	140
Hawkesbury	365
Ailleurs, comtés de Prescott et Russell	148
Arnprior	395
Renfrew	39
Pembroke	229
Ailleurs, comté de Renfrew	29
Comtés de Lanark, Leeds, Grenville	2,009
<b>Total Est ontarien (sauf Frontenac, Lennox, Addington)</b>	<b>6,746</b>
<b>Total, Outaouais: (territoire de la SAO)</b>	<b>(796)</b>
<b>Métallurgie primaire, produits métalliques, machinerie, transport</b>	
Ottawa-Carleton	1,684
Cornwall	692
Ailleurs, comtés de Stormont, Dundas, Glengarry	191
Hawkesbury	650
Ailleurs, comtés de Prescott et Russell	248
Arnprior	378
Renfrew	294
Pembroke	55
Ailleurs, comté de Renfrew	463
Comtés de Lanark, Leeds, Grenville	5,391
<b>Total Est ontarien (sauf Frontenac, Lennox, Addington)</b>	<b>10,046</b>
<b>Total, Outaouais: (territoire de la SAO)</b>	<b>(139)</b>
<b>Produits électriques, électroniques et instruments de précision</b>	
Ottawa-Carleton	3,616
Cornwall	147
Ailleurs, comtés de Stormont, Dundas, Glengarry	125
Hawkesbury	40
Ailleurs, comtés de Prescott et Russell	12
Arnprior	128
Renfrew	76
Pembroke	4
Comtés de Lanark, Leeds, Grenville	2,338
<b>Total Est ontarien (sauf Frontenac, Lennox, Addington)</b>	<b>6,486</b>
<b>Total, Outaouais: (territoire de la SAO)</b>	<b>(808)</b>
<b>Industries diverses et autres</b>	
Ottawa-Carleton	1,382
Cornwall	27
Ailleurs, comtés de Stormont, Dundas, Glengarry	25
Hawkesbury	0
Ailleurs, comtés de Prescott et Russell	0
Arnprior	0
Renfrew	0
Pembroke	13
Ailleurs, comté de Renfrew	0
Comtés de Lanark, Leeds, Grenville	27
<b>Total Est ontarien (sauf Frontenac, Lennox, Addington)</b>	<b>1,474</b>
<b>Total, Outaouais: (territoire de la SAO)</b>	<b>(274)</b>
<b>Total Est ontarien (sauf Frontenac, Lennox, Addington)</b>	<b>48,975</b>
<b>Total Outaouais québécois: territoire de la SAO</b>	<b>8,516</b>
<b>Total Ottawa-Carleton seul</b>	<b>4,801</b>

# Chute libre et solidité: le contraste de l'Outaouais

par Fay La Rivière

L'industrie manufacturière du grand Hull, déjà en recul en 1971 par rapport à sa performance de dix ans plus tôt, a continué à périlcliper à un tel point qu'il est devenu presque impossible, en 1978, d'employer le mot «industrie» au sujet de la région en dehors du secteur du bois et des ses dérivés.

Pendant la même période, Ottawa-Carleton, pourtant avant tout supposé être une ville «administrative», a vu son secteur industriel se consolider à partir d'une base déjà diversifiée en 1971. Entre 1972 et 1977 (compris), la valeur des permis de construction industriels y a été trois fois plus grande que celle de ceux émis dans le grand Hull (voir tableau I).

Autrement dit, chaque fois qu'il se créait un emploi manufacturier dans l'Outaouais québécois, y compris le comté de Labelle, il s'en créait trois de l'autre côté de la rivière. En 1971, l'Outaouais comptait pour 35.5 pour cent de l'emploi manufacturier de la région (8,015 ouvriers sur 22,603). Pour empêcher l'écart entre les deux régions de s'agrandir, il aurait fallu créer au minimum un emploi dans l'Outaouais pour deux du côté ontarien. Il aurait fallu, de plus, qu'il n'y ait pas une seule mise à pied dans l'Outaouais pendant cette période, ce qui, évidemment n'a pas été le cas.

Le grand Hull (Hull, Gatineau, Aylmer, Hull-Ouest) perd donc du terrain par rapport à Ottawa-Carleton depuis 1971 et, pire, par rapport aussi à l'Est ontarien (Ottawa-Carleton non compris), où la valeur des permis de construction industriels, entre 1970 et 1976, a totalisé \$83.6 millions, contre \$54.9 millions pour Ottawa-Carleton, \$17.6 millions pour le grand Hull et \$1.4 million pour l'arrière pays de l'Outaouais québécois, le comté de Labelle compris.

Pendant cette période, la valeur annuelle per capita des permis industriels était de \$87.60 pour l'Outaouais, (grand Hull compris) et de \$150.30 pour l'Est ontarien (Ottawa-Carleton compris.)

### Favorable

D'ailleurs, selon une étude du professeur Benjamin Higgins, de l'Université d'Ottawa, un spécialiste de réputation mondiale en développement économique, l'arrière pays de l'Est ontarien «jouit d'une structure industrielle étonnamment favorable par rapport à d'autres régions d'Amérique du Nord du même type».

Mais ceci n'empêche pas l'arrière pays ontarien de continuer d'être l'objet de la sollicitude du gouvernement provincial qui y applique un régime très favorable en faveur du développement industriel et même du gouvernement fédéral dans certaines parties de la région.

De son côté, l'Outaouais québécois, défavorisé par le gouvernement du Québec jusqu'en 1977 et abandonné par le ministère de l'Expansion économique régionale, déjà industriellement sous-développé, sera devenu définitivement irrécupérable dans 20 et peut-être même 15 ans, à moins d'un effort concerté des gouvernements et du secteur privé.

Comme le montre le tableau II, le secteur manufacturier de Hull, en 1971, vivait du bois et de ses produits dérivés: 65 pour cent des ouvriers étaient affectés à la fabrication de ces produits dans des usines ou ateliers comprenant plusieurs centaines de travailleurs ou des échoppes de patrons-artisans. En juin 1978, la proportion était de 70 pour cent. Une proportion si élevée est un indice de déséquilibre industriel et de sous-développement.

Par contre, l'agglomération d'Ottawa-Carleton pouvait se vanter d'une industrie non seulement diversifiée, mais aussi présentant, dès 1971, des bases solides dans des secteurs appelés à un bel, sinon brillant, avenir: plus de 20 pour cent des travailleurs trouvaient un emploi dans le secteur des produits électriques et électroniques, une autre tranche de 20 pour cent dans l'imprimerie et l'édition, tandis que les secteurs des produits chimiques, des produits minéraux non métalliques et des aliments et boissons comptaient chacun pour environ de 10 pour cent de la main-d'œuvre.

Depuis 1970, les permis de construire industriels émis dans la région métropolitaine de Hull ont totalisé \$21 millions, tandis qu'ils ont totalisé \$66 millions du côté d'Ottawa-Carleton.

Entre 1972 et 1976, ont fermé dans l'Outaouais québécois: Canada Cement (117 employés); Datagen (40); Walter Axe (30) et Palmer-Levithan (20). Entre juin 1976 et juin 1978, le DROIT a compté, en utilisant les données de la SAO et en les confirmant par téléphone chez les employeurs: plus de 500 mises à pied pour fermetures, avec principalement S.E. Woods (125 employés) et Canada Packers (294 en 1976) et 400 mises à pied pour réduction de personnel dont plusieurs dans des entreprises fabriquant des produits pour la construction.

D'un autre côté, LE DROIT a trouvé 380 créations d'emplois contre donc 900 mises à pied pour la même période, et, heureusement, du réembauchage chez les producteurs de bois et dérivés, suite à la fois à la fin de la grève de Eddy et à une amélioration des conditions sur le marché mondial des papiers.

Ces données s'ajoutent à celles de la construction, où on évalue les chômeurs à entre 2,000 et 3,000, sinon plus.

(1) Subventions du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale pour 1969-76:

Cornwall: \$3.4 millions;	Hawkesbury: \$500,000;	Arnprior: \$ 8 million;
Pembroke: \$1.5 million;	Renfrew: \$1.9 million;	
Autres localités de l'Est ontarien: \$14.3 millions; Total Est ontarien: \$26.4 millions; Outaouais québécois: \$250,000		

(2) Les totaux comprennent les employés de bureau rattachés aux manufactures ce qui grossit les nombres, particulièrement du côté Est ontarien à cause de nombreux sièges sociaux.

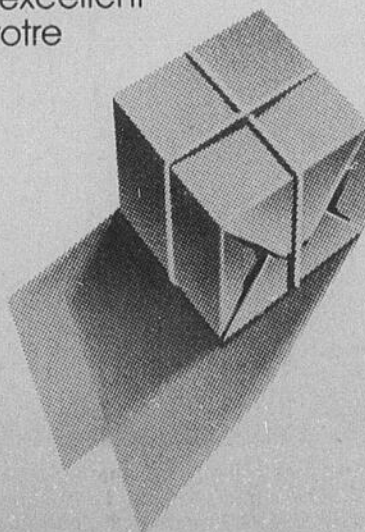
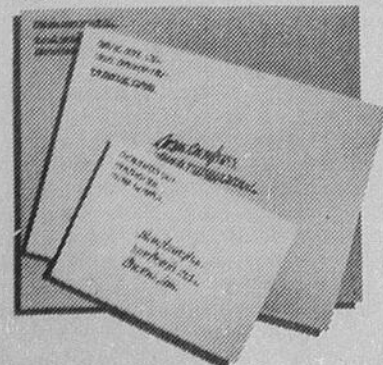
Sources: document informatique du ministère fédéral de l'Expansion économique régionale, Société d'aménagement de l'Outaouais, Scott's Industrial Directory, Business Directory de la Commercial and Industrial Development Corporation of Ottawa-Carleton et recherches du DROIT.

# On le fait exprès.

Oui Parbus le fait exprès... quand il s'agit d'expédier vos colis. Parbus, le nouveau service des Messageries Voyageur vous offre le service le plus rapide possible 7 jours par semaine. Vous pouvez pratiquement expédier vos colis tous les jours à plus de 450 endroits au Québec

et en Ontario. Par exemple, si votre colis part de Montréal pour Québec, il est à la Gare Centrale de Québec 3 heures plus tard; s'il part de Montréal pour Ottawa, il est à Ottawa 3 heures plus tard. En partant de Montréal pour Toronto, il peut être à Toronto le même jour (8h-20h) ou le lendemain matin (20h-8h).

Si vous êtes un homme d'affaires ou un détaillant qui devez expédier rapidement vos colis, quelle que soit la destination, faites-le "Parbus": l'occasion d'économiser et un service excellent sont à votre portée.



**Bienvenue à l'efficacité.**  
Appelez Parbus de Voyageur au 238-5900

Tableau I Permis de construction industriels un indice sûr du développement manufacturier

Année	Zone métropolitaine de Hull		Zone d'Ottawa-Carleton	
	\$	Index	\$	Index
1970	2,340,000	100	6,406,000	100
1971	358,000	15.3	2,696,000	42.1
1972	987,000	42.2	10,923,000	170.6
1973	993,000	42.4	11,612,000	181.3
1974	598,000	25.5	7,133,000	111.4
1975	2,289,000	97.8	6,681,000	104.3
1976	9,706,000	414.8	9,582,000	149.6
1977	1,285,000	54.9	10,819,000	168.9
1978	3,777,000	161.4	11,006,000	171.9
<b>Total</b>	<b>\$21,343,000</b>	<b>100</b>	<b>\$65,590,000</b>	<b>100</b>
<b>Proportion pourcentage</b>	<b>24.5%</b>		<b>75.5%</b>	

\* En 1972, Statistique Canada a légèrement agrandi ses limites de recensement d'ou les deux résultats pour cette année-là.

Tableau II. Activité manufacturière région Ottawa-Hull: nombre d'employés par groupe 1971 et 1976

Groupes industriels	Agglomération d'Ottawa-Carleton		Outaouais territoire de la SAO		Région Ottawa-Hull	
	1971	1976	1971	1976	1971	1976
Aliments et boissons	1,702	1,672	741	538	2,443	2,210
Textiles, vêtements, bonneterie, cuir	362	359	556	422	918	781
Bois, meubles, pâtes et papiers	809	1,358	5,224	5,323	6,033	6,681
Imprimerie et édition	3,149	3,029	144	216	3,293	3,245
Produits métalliques, machinerie	1,425	1,684	85	139	1,510	1,823
Pr. électriques, électroniques et instruments de précision	3,452	3,616	332	808	3,784	4,424
Pr. miniers non-métalliques, et chimiques	2,358	1,701	638	796	2,996	2,497
Industries diverses	1,331	1,382	295	274	1,626	1,656
<b>Total</b>	<b>14,588</b>	<b>14,801</b>	<b>8,015</b>	<b>8,516</b>	<b>22,603</b>	<b>23,317</b>

Sources: Statistique Canada pour 1971, et pour 1976, la SAO, Scott's Industrial Directory et le Business Directory de la Commercial and Industrial Development Corporation d'Ottawa-Carleton, Recherches du DROIT.

## • l'industrie manufacturière

# L'Outaouais en pleine crise de désindustrialisation accélérée

par Fay La Rivière

Contrairement au secteur industriel d'Ottawa, déjà à l'image de son devenir, celui de l'Outaouais québécois est essentiellement un résidu de son passé ou un résultat de l'exploitation de ses richesses naturelles: les forêts.

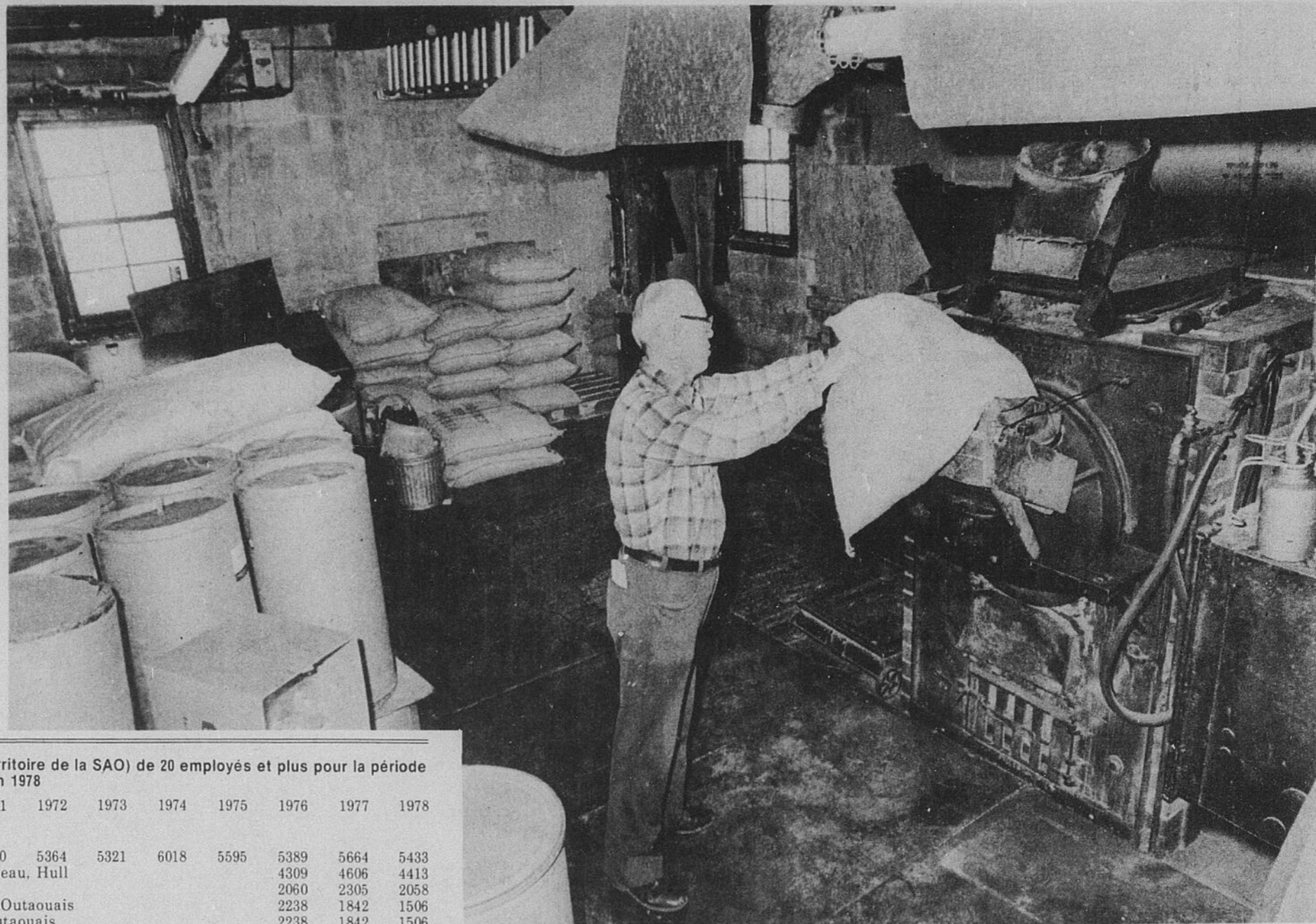
C'est la raison pour laquelle, faute de nouvelles implantations, l'industrie outaouaise fond à vue d'oeil, les entreprises existantes, à quelques exceptions près (d'ailleurs intéressantes), ne présentant peu ou même aucune possibilité de développement futur d'importance dans leur ligne:

—soit que le produit fabriqué est déjà ou deviendra sous peu désuet, comme les herbicides de la Chipman Inc. à Buckingham, produits principalement pour l'entretien des voies ferrées de la région, alors que le marché de l'avenir est celui des particuliers propriétaires de jardins et de serres, clients à qui on ne vend pas des herbicides au baril...

—soit que la matière première a disparu comme le mica du lac Pink (parc de la Gatineau) qui a attiré à Ottawa, en 1911, puis à Hull, en 1914, Acim Industries et où le mica maintenant utilisé vient des Indes, matière qui sera d'ailleurs bientôt remplacée dans ce type d'industrie par une matière synthétique: rien n'assure que le propriétaire torontois de Acim ait l'intention d'investir des capitaux frais pour reconstruire son entreprise...

—soit que le propriétaire indépendant manque de sources adéquates de financement (l'Outaouais a été et est encore désavantagé par les programmes gouvernementaux), comme Keith Foods, de Hull, qui a déjà songé à une expansion, puis a abandonné l'idée après deux tentatives infructueuses auprès d'un organisme fédéral...

—soit, enfin, que l'entreprise de l'Outaouais est une filiale d'une compagnie d'Ottawa ou d'ailleurs et que la maison-mère a intérêt à fermer sa filiale, comme Canada Ciment Lafarge, Canada Packers et plus récem-



Chez Keith Foods, une vieille rôtisseuse à café, datant de l'ère de la Première guerre mondiale, continue à traiter les fèves de café. Mais pour combien de

temps encore? La machine en elle-même fonctionne fort bien, mais Keith Foods appartient à cette catégorie de petite entreprise qui, un jour, a voulu se moderniser et qui n'a trouvé d'oreille attentive à ses besoins, ni du côté fédéral ni du côté provincial. Maintenant, les transformations n'intéressent plus le propriétaire. Pourtant, Keith Foods est le seul rôtisseur de café de la région. Le marché des consommateurs est là, approvisionné par Montréal et Toronto, alors qu'il aurait pu très bien l'être par Hull.

Evolution de l'emploi dans les entreprises de l'Outaouais (territoire de la SAO) de 20 employés et plus pour la période 1961 à juin 1978

	1961	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Emplois dans tous les secteurs industriels de l'Outaouais	5268	5769	5680	5364	5321	6018	5595	5389	5664	5433
Emplois dans tous les secteurs manufacturiers: Aylmer, Gatineau, Hull								4309	4606	4413
Emplois dans tous les secteurs manufacturiers: Hull								2060	2305	2058
Emplois en dehors du secteur bois, meubles, pâtes et papiers: Outaouais								2238	1842	1506
Emplois dans le secteur du bois, meubles, pâtes et papiers: Outaouais								2238	1842	1506
Emplois dans le secteur du bois, meubles, pâtes et papiers: Outaouais								3151	3822	3927

Sources: Données de la SAO et recherches du DROIT.

ment, La compagnie de carbone du Québec Ltée (propriété hulloise, maintenant fermée, de Budge International d'Ottawa).

Seule, pour l'instant, une reprise certaine dans l'industrie du bois, des pâtes et papiers tient le secteur industriel outaouais à flot, c'est-à-dire à un niveau à peine supérieur à celui que connaissait la région en 1961. Au cours de l'été dernier, ce secteur comptait pour 70 pour cent de tout l'emploi manufacturier de la région (territoire de la SAO) et sans lui, le secteur industriel de l'Outaouais serait rien ou pas grand chose.

### Emplois perdus

Au cours de sa vaste enquête, effectuée à l'aide de données de la Société d'aménagement de l'Outaouais (SAO) et de centaines d'entrevues téléphoniques, LE DROIT a compté 909 mises à pied et 386 embauches (perte nette de 523 emplois) entre l'été 76 et l'été 78 dans l'Outaouais, en dehors de l'industrie de la construction.

La désindustrialisation accélérée de l'Outaouais est centrée sur la ville de Hull où, pendant cette période, la perte nette d'emplois manufacturiers, en dehors du bois et de ses dérivés, a été de 612 (639 mises à pied et 27 créations d'emplois);

—309 mises à pied dans le secteur des aliments et boissons;  
—128 dans les textiles, bonneterie et vêtements;  
—93 dans les produits minéraux non-métalliques et les produits chimiques;  
—16 dans les produits métalliques et la machinerie;  
—et 93 dans les industries des autres secteurs.

En outre, depuis le recensement complet des emplois effectué au cours de l'été, au moins deux autres entreprises qui existaient en 1976 ont fermé leurs portes, soit une perte supplémentaire de 23 emplois: la Sterilized Wiper and Industrial Bag et La Compagnie de carbone du Québec Ltée.

D'un autre côté, toujours en dehors du secteur du bois et de ses dérivés, Hull a gagné 4 emplois dans l'imprimerie et 23 emplois dans l'électronique.

### Digital

Dans ce dernier secteur, il s'agit de Outaouais Digital Watch Co. Ltée, fondée comme tant d'autres petites entreprises dans un coin du sous-sol de la maison familiale et qui compte actuellement plus de 20 employés.

Pour l'instant, tout semble favoriser la Digital, qui fabrique des mouvements de montre électroniques sous la surveillance du président-fondateur Mike Leitner, lui-même un ancien salarié de l'industrie électronique, mais dans un secteur autre que les montres.

Outaouais Digital est la seule entreprise de son genre au Canada, avec déjà une part de 10 pour cent du marché canadien. La concurrence vient du Japon et de Hong Kong principalement et la baisse du dollar rend donc à point, puisqu'elle rend les produits concurrents importés plus chers.

### Une entreprise à surveiller

Ont commencé également dans des sous-sol, récemment, la Raffinerie Jean-Marie Vachon et l'Imprimerie Crevier, toutes deux de Gatineau, mais toutes deux employant encore moins de cinq personnes en permanence. Dans le premier cas, le fondateur est un ancien travailleur de la construction qui s'est «débrouillé» lorsqu'il a senti le vent tourner.

Les Vachon achètent leur sirop d'érable dans la Beauce et une partie de leurs activités consiste à raffiner le sirop noir, impropre pour la table, pour le revendre sous forme de sucre à des compagnies de cigarettiers, lesquelles peuvent contenir jusqu'à deux pour cent de matière sucrée.

Enfin, puisqu'on en est aux entreprises hors des sentiers battus, le tour d'horizon ne serait pas complet sans le «Slush Puppy» de A. Beaudoin, une entreprise reliée à O. Dubois, grossiste en produits pour tabagie ayant pignon sur rue depuis 45 ans.

Le «Slush Puppy», essentiellement de la glace concassée baignant dans un produit chimique aromatisé, est vendu à travers 2.000 machines distributrices importées des Etats-Unis par A. Beaudoin, à raison de 700 à 800 par année. L'an dernier, il s'est vendu au Canada 15 millions de verres de ce nouveau favori des enfants et l'objectif de 79 a été fixé à 20 millions, autrement dit presque un par habitant en âge de boire autre chose que du lait ou de l'eau. Avec un employé permanent et des étudiants l'été, l'affaire du «Slush Puppy» ressemble à une mine d'or... en tous cas c'est une exclusivité de l'Outaouais.



Acim Industries produit des isolants pour les grands manufacturiers d'appareils électriques ménagers qui n'ont pas d'usine dans la région. La présence d'Acim dans l'Outaouais remonte au début du siècle, quand on exploitait encore les mines de mica du lac Pink. Les isolants sont faits de mica. Aujourd'hui, on utilise du mica venu des Indes (dans les boîtes à droite sur la photo). Comme plusieurs autres petites entreprises de la région, Acim Industries tient de l'histoire plutôt que de l'avenir.

Emploi manufacturier total, territoire de la SAO, par secteur industriel et région

	1976 été	1977 été	1978 été
<b>Aliments et boissons</b>			
Aylmer	5	10	10
Gatineau	19	29	32
Hull	389		390
Buckingham	16	48	60
Lapêche	6	11	5
Maniwaki-Gracefield	12	21	18
Saint-André-Avellin-Plaisance	25	35	35
Shawville-Quyong	34	27	28
Thurso	31	29	27
Val des Monts	1	1	1
<b>Textiles, bonneterie, vêtements</b>			
Chénéville	20	20	24
Gatineau	23	26	22
Hull	340	204	212
Saint-André-Avellin	27	28	48
Thurso	12	20	0
<b>Bois, meubles, pâtes et papiers</b>			
Aylmer	1	1	1
Buckingham	521	630	654
Gatineau	2358	2413	2484
Hull	808	1401	1449
Lapêche	4	0	0
Low-Kazabazua	35	45	26
Grand-Remous	60	89	120
Maniwaki-Gracefield-Blue Sea Lake-Aumond	199	205	232
Portage du Fort-Davidson-Fort-Coulonge-Rapides des Joachims-Shawville	567	703	712
Saint-André-Avellin, Papineauville	131	112	115
Plaisance, Montebello, Fassett	635	554	667
Thurso			
<b>Imprimerie, éditions et produits connexes</b>			
Aylmer	7	9	8
Buckingham	17	19	16
Gatineau	17	25	25
Hull	156	148	160
Maniwaki	5	18	26
Papineauville	5	5	6
Shawville	8	9	9
Val des Monts	1	5	2
<b>Produits Métalliques et machinerie</b>			
Gatineau	30	26	18
Hull	45	34	29
Maniwaki	6	8	6
Montebello	52	2	0
Plaisance	3	2	2
Thurso	3	3	0
<b>Produits électriques et électroniques</b>			
Aylmer, Hull	808	737	756
<b>Produits minéraux non métalliques et produits chimiques</b>			
Buckingham	331	390	408
Chénéville	9	9	6
Gatineau	117	126	110
Hull	179	100	86
Lapêche	4	3	3
Maniwaki-Gracefield	32	55	48
Papineauville	101	49	100
Portage du fort	5	6	6
Thurso	18	22	22
<b>Industries diverses</b>			
Aylmer, Buckingham, Hull	274	197	185
<b>Emploi total, bois, meubles, pâtes et papiers</b>	<b>5319</b>	<b>6153</b>	<b>6460</b>
<b>Emploi total, autres industries</b>	<b>3193</b>	<b>2906</b>	<b>2639</b>
<b>Emploi, ensemble du secteur manufacturier</b>	<b>8512</b>	<b>9059</b>	<b>9099</b>

Sources: données de la SAO et recherches du Droit

## • l'industrie manufacturière

# Le fédéral «dépense» plus à Ottawa, mais l'argent va ailleurs

par Fay La Rivière

OTTAWA — Le ministère des Approvisionnement et services s'est procuré \$123 millions de produits et de services dans la région d'Ottawa-Hull, au cours des sept premiers mois de 1978, dont moins de deux pour cent du côté des fournisseurs de l'Outaouais québécois, a calculé LE DROIT.

La proportion n'est pas nouvelle. Elle est, en fait, tout à fait habituelle. Il a même déjà été dit du côté du Québec que le secteur industriel d'Ottawa se développait «grâce» aux contrats fédéraux.

Malgré, cependant, ce pourcentage accablant aux allures discriminatoires, avant de jeter la pierre, il faut nuancer considérablement son jugement.

D'une certaine manière, même, Ottawa pourrait se plaindre du fait que des milliers de dollars de transactions (exempts de taxes de vente provinciales) se font sur son territoire sans laisser d'autres traces que les commissions d'un ou deux vendeurs, le coût d'un service d'appel et réponse téléphonique automatique et la location d'une boîte postale.

D'emplois industriels, point!  
Par exemple, prenons IBM, Xerox, Burroughs, Imperial Oil, International Harvester et Westinghouse, dont les ventes au gouvernement, calculées au rythme acquis depuis le début de 1978, représentent \$52,2 millions par an (\$30,5 millions en 7 mois), soit près de 24 pour cent de tous les achats effectués entre janvier et juillet 1978.

### Manque à gagner

Ces 6 entreprises, choisies parmi les 11 plus gros fournisseurs du gouvernement fédéral, n'ont aucune activité industrielle dans la région et emploient à peine 550 personnes, selon la dernière édition du Business Directory, publié par la Commercial and Industrial Development Corporation de Ottawa-Carleton.

Or, si l'on prend le critère d'une valeur de \$70,000 de livraisons par employé d'une industrie (\$63,000 chez IBM Canada en 1975), \$52,2 millions de commandes devraient occuper 750 travailleurs: un manque à gagner de 200 emplois.

Autrement dit, dans ce cas-ci, les commandes fédérales ne profitent à Ottawa qu'à 73 pour cent de leur valeur de création d'emploi industriel théorique et les emplois créés sont des emplois de bureau aux effets d'entraînement beaucoup moins intéressants économiquement que des emplois industriels.

Ceci veut dire, d'un autre côté, que les commandes placées à Ottawa créent, en fait, des emplois en dehors de la région.

Parmi les 28 entreprises qui fournissent le fédéral à raison de plus de \$100,000 par mois, 14 n'ont à Ottawa que des bureaux de vente et des ateliers d'entretien, 4 sont des fournisseurs uniquement de services et 6, seulement, sont de véritables manufacturiers (dont Eddy, à cheval sur la frontière interprovinciale) et quatre firmes, enfin, vendent à la fois du matériel fabriqué ailleurs et des services produits localement.

Les ventes totales au gouvernement de ces 28 entreprises ont été de \$69,9 millions en produits et \$9,8 millions en services pour les sept premiers mois de l'année, ce qui représentent 65 pour cent de tous les

achats du gouvernement dans la région Ottawa-Hull pour la période.

### Moins de moitié

La valeur, cependant, des contrats accordés à des firmes qui manufacturent effectivement à Ottawa ou y produisent des services est de \$32,8 millions, soit moins de la moitié de la valeur (\$79,7 millions) des contrats accordés à ces 28 firmes ayant une adresse d'affaires dans la région.

Or, par définition, seules les commandes placées auprès de fournisseurs qui manufacturent des produits ou créent des services localement, représentent pleinement une aide à la création d'emplois dans la région.

Pour ce qui est des commandes placées chez des fournisseurs qui n'ont à Ottawa que des bureaux de

ventes, elles créent des emplois de bureau à Ottawa et des emplois industriels ailleurs au Canada et même aux États-Unis.

Plus de la moitié, d'ailleurs, des 28 plus gros fournisseurs du gouvernement du Canada sont des succursales canadiennes de compagnies étrangères (presque toujours américaines). Il a été démontré dans des études sur l'investissement étranger et ses habitudes au Canada, que de telles firmes importent de l'étranger proportionnellement plus en pièces et services que des compagnies entièrement canadiennes équivalentes. Dans un tel cas, les commandes du gouvernement canadien placées à Ottawa créent par ricochet des emplois aux États-Unis!

Pour ce qui est des emplois créés au Canada, mais ailleurs que dans la région Ottawa-Hull, on peut les tracer à Montréal, St-Lambert, Pointe-Claire, Candiac,

Trois-Rivières, Granby, St-Jean, Drummondville, où les fournisseurs du gouvernement ayant des bureaux de vente à Ottawa ont, en fait des usines. Il est même étonnant de constater que des firmes entièrement québécoises ont choisi d'ouvrir à Ottawa plutôt qu'à Hull leurs bureaux de vente au gouvernement.

Il en est de même des fournisseurs qui ont des usines à Toronto, Mississauga, Hamilton, Oakville, Winnipeg, London, Orangeville, et plusieurs autres villes en Ontario.

Malgré, cependant, des bénéfices certains retirés par le Québec dans le cas d'usines québécoises dont les bureaux d'Ottawa vendent au fédéral, il est certain que la majorité des bénéfices créés par les contrats fédéraux à l'extérieur d'Ottawa-Hull vont du côté de l'Ontario: c'est là que les gros fournisseurs ont la plus grande partie de leur capacité de production canadienne.

### Et la région?

Qu'advient-il dans tout cela de la part des bénéficiaires d'Ottawa et de celle de Hull? Eh bien, LE DROIT a calculé que les contrats fédéraux créent une cinquantaine d'emplois dans l'Outaouais québécois et environ 3,500 à Ottawa. Ce qui ne veut pas dire, toutefois, que les emplois d'Ottawa ne sont pas occupés quelquefois par des travailleurs résidant du côté québécois de l'Outaouais.

Premièrement, on peut penser que les contrats de services (consultants, recherche scientifique, service informatique), d'une valeur de \$24,3 millions pour Ottawa au cours des sept premiers mois de 1978 et de \$11,282 pour l'Outaouais québécois, sont exécutés localement, donc créent des emplois localement. Sur une base annuelle, et en utilisant le critère quelque peu arbitraire, mais réaliste, d'une rémunération de \$20,000 par an par personne, les \$24,3 millions de contrats du côté d'Ottawa valent 2,085 emplois et celui de Hull un emploi.

Pour ce qui est des \$120,7 millions de commandes de produits placés auprès de firmes d'Ottawa, \$26,8 millions seulement sont allées à des firmes qui manufacturent sur place ce qui représentent sur une base annuelle, 655 emplois. Les 52 entreprises concernées emploient à Ottawa 7,984 personnes, selon les recherches du DROIT. Autrement dit, les commandes fédérales représentent, en moyenne, 8,2 pour cent de leurs activités totales.

Les commandes placées auprès des manufacturiers de l'Outaouais (\$2 millions) valent, de leur côté, 50 emplois, mais les firmes concernées emploient 1,461 personnes: les commandes fédérales représentent 3,42 pour cent de leurs activités dans la région.

Enfin, nous avons \$71,3 millions de commandes placées à Ottawa auprès de firmes qui «importent» les produits dans la région et \$23,679 du côté de l'Outaouais ce qui représentent respectivement environ 800 et 3 emplois.

En somme, il est tout à fait exact de dire que les commandes fédérales rapportent proportionnellement plus d'aide aux firmes d'Ottawa, qu'elles manufacturent sur place ou non. On ne peut pas dire, cependant, que le secteur industriel de la capitale se développe «grâce» aux commandes fédérales.



Avec 3,3 pour cent des contrats accordés par le ministère fédéral des Approvisionnement et Services à des firmes ayant adresse à Ottawa, Burroughs est l'exemple même du gros fournisseur qui ne fabrique pas dans la région. Ses manufactures sont à St-Lambert, Winnipeg et Toronto, où se trouve également le

siège social. Sa maison-mère est aux États-Unis. C'est dire que chaque commande du gouvernement produit des effets diffus en matière de création d'emplois: un peu à Ottawa, un peu au Québec, un peu au Manitoba, un peu en Ontario, et, aussi, un peu aux États-Unis.

# De petites entreprises avec plusieurs projets et peu de moyens

par Fay La Rivière

Le secteur manufacturier de l'Outaouais, en dehors de l'industrie du bois et de ses dérivés, est essentiellement composé d'entreprises nombreuses mais disparates, un seul secteur pouvant se targuer d'une certaine cohérence: le réseau de coopératives agricoles du groupe des industries des «aliments et boissons».

On compte, en effet, plus de 100 emplois dans ce réseau soûplement intégré de coopératives, qui comprend la laiterie le Château de Buckingham et les coopératives de Plaisance, Thurso, Gracefield, Maniwaki et Quyon.

De plus, si les éleveurs de bovins de la Haute-Gatineau parviennent à leur fin, de petits abattoirs coopératifs régionaux pourraient venir s'ajouter à ce secteur para-agricole fort dynamique.

Ces coopératives représentent 44 pour cent de l'emploi dans les aliments et boissons.

Pour ce qui est du reste du groupe, où 242 emplois ont été perdus depuis l'été 76 (principalement à cause de la fermeture de Canada Packers qui venait de recevoir une subvention du ministère de l'Expansion économique régionale), il est dominé par la Boulangerie Lucerne, de Hull, une succursale de Morrisson Lamothe Foods, d'Ottawa.

La Boulangerie Lucerne (Boulangerie Ideal avant l'achat par Morrisson) écoule sa production à raison de 60 pour cent au Québec et de 40 pour cent en Ontario, principalement dans les hôpitaux, écoles, etc... du côté québécois. Avec 60 employés, dont 45 affectés à la fabrication même, la Boulangerie Lucerne représente 20 pour cent de l'activité du groupe des aliments et boissons.

Les 23 entreprises autres que Lucerne et les coopératives ont toutes moins de 10 employés, sauf Tastee-Bite Foods, déménagée d'Ottawa à Gatineau en 1972, suite à une expropriation, qui fabrique des sandwichs, oeufs et saucisses dans le vinaigre, aliments congelés distribués de Québec à Kingston en passant par Val d'Or et Cornwall et, bien sûr, la région Ottawa-Hull.

### Vêtements

Après les aliments et boissons, le groupe industriel qui a subi le plus de mises à pied depuis l'été 1976 est celui des textiles, bonneterie et vêtements, avec principalement la fermeture de S.E. Woods, de Hull. Après une perte nette de 116 emplois, le groupe compte maintenant 306 employés, la Hanson Mohawk représentant 37 pour cent de l'emploi.

La Hanson, solidement enracinée dans l'Outaouais et son histoire, a été fondée en 1878 et produit aujourd'hui ce qu'elle produisait il y a cent ans: le gros bas de laine pour travailleurs de chantier. La marchandise est vendue d'un océan à l'autre, quoique les débouchés se trouvent principalement en Ontario, avec les bureaux d'approvisionnement d'organisations de vente comme Simpsons Sears, Woolworth et Kresge, par exemple.

L'entreprise a deux filiales, celle de Guelph (Ontario), vieille de 40 ans et achetée par Hanson il y a dix ans, qui produit des bas fins, et celle de Renfrew, construite de toute pièce, lorsque la Hanson étouffait dans ses locaux hulllois et que Hull n'avait pas de parc industriel.

De leur côté, Ambridge-Thompson et Rolly Sarault, respectivement de Hull et Gatineau, emploient ensemble 97 personnes, soit une tranche équivalant à 31 pour cent des activités du groupe «textiles, bonneterie et vêtements».

Fondée à Ottawa en 1954, puis déménagée à Hull en 1971 dans le parc industriel Richelieu, dont les locataires disent tous le plus grand bien d'ailleurs, Ambridge-Thompson fabrique des vêtements duvetés pour la chasse et le ski avec du textile venant de la région de Montréal. Le produit est écoulé partout au Canada, mais principalement en Ontario.

### Désignation

Déjà bénéficiaire d'une (modeste) subvention du ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) (\$16,345), Ted Ambridge estime qu'une redesignation de l'Outaouais sous l'égide de ce ministère «aiderait la plupart des entreprises» de la région et que dans le cas de la sienne «cela pourrait accélérer certains projets».

L'emploi chez Ambridge progresse de 10 pour cent par an depuis trois ans.

Enfin, Rolly Sarault, fondée en 1966, également bénéficiaire d'une subvention (MEER-\$43,916), fabrique avec ses 22 employés des manteaux de cuir et des coupe-vent. On a dû abandonner la ligne de l'équipement de hockey où la concurrence est très vive, d'où une diminution du personnel par rapport à il y a quatre ans.

Rolly Sarault n'envisage pas d'expansion pour l'instant.

Les entreprises des produits métalliques et des produits minéraux non métalliques sont, dans l'Outaouais, en majorité reliées à la construction. On n'est pas surpris, par conséquent, d'y constater 189 mises à pied contre 49 créations d'emplois entre l'été 76 et l'été 78.

Avec une chute de presque 40 pour cent des activités de la construction dans la région depuis 1976, le tableau de l'industrie des produits métalliques et des

produits minéraux non métalliques serait beaucoup plus sombre si l'on tenait compte de toutes les entreprises de ce type au lieu d'en séparer artificiellement celles qui sont considérées partie intégrante de l'industrie de la construction.

C'est dans le groupe des industries des produits métalliques que l'on trouvait, en 1976, Montebello Métal et sa cinquantaine d'employés mis à pied depuis.

C'est également dans ce groupe que l'on trouve Atmeac Métal, de Gatineau, une petite entreprise qui, fabriquant des poutrelles pour la construction, tente de diversifier sa production en se préparant à produire des «contenants solides pour les rebuts», autrement dit des poubelles, de manière à survivre à l'immobilité des chantiers de construction. Les concurrents les plus proches pour cette nouvelle ligne de produit seraient à Montréal et à Toronto.

### Béton, ciment

Du côté, des industries de produits minéraux non métalliques, c'est-à-dire principalement béton, ciment, dalles de patio, tuyaux d'égout, asphalte, le groupe de 17 entreprises est dominé par Les Constructions Deschênes Ltée, d'Aylmer, et Hoffman Concrete Products, de Gatineau, dont le personnel combiné de 139 personnes représente 43 pour cent du secteur entier. En ajoutant Houle Construction, de Maniwaki, et Dominion Building Materials, de Hull, on totalise 68 pour cent de ce secteur, soit 218 employés sur 319.

Houle Construction se distingue par la composition de sa direction composée de huit frères: une entreprise familiale s'il en fut jamais.

Fondée en 1953, Houle Construction a préféré ignorer le boom de la construction dans le Hull métropolitain pour se bâtir et garder une clientèle stable dans sa propre région. Aujourd'hui on ne regrette aucunement cette décision, au contraire, vu le sort quelque fois triste des entreprises qui ont trop misé sur le boom.

Pour ce qui est de Les Constructions Deschênes (asphalte) fondée en 1953, elles appartiennent depuis 1973 à Ashland Oil (Canada). C'est la plus grosse entreprise de sa catégorie dans l'Outaouais. Dominion Building Materials appartient à St. Maries Cement, de Toronto, tandis que Hoffman Concrete est une compagnie indépendante ayant une succursale à Iroquois, près de Morrisburg (Ontario) depuis 1971.

Enfin, Béton Boucher de Gatineau: une entreprise de taille modeste avec moins de 15 employés, mais dont le propriétaire sait où il va.

Fondée en 1974 à l'occasion de la fabrication «à la main» d'une dalle de béton de 24 pouces carrés, Béton Boucher s'apprête à investir \$160,000 pour la construction d'un nouveau bâtiment qui logera une machine allemande avec laquelle on compte déloger, grâce à un meilleur produit et une productivité accrue, les firmes ontariennes qui détiennent 95 pour cent du marché de l'Outaouais québécois des dalles de patios, blocs de ciment ou béton décoratifs, courbes de stationnement, etc...

Béton Boucher partage avec les entreprises de sa taille dans tous les secteurs de production le problème de ce qui est perçu comme des tracasseries administratives qui semblent toujours mettre les bâtons dans les roues du petit entrepreneur plein de projets à réaliser au plus vite.



Hanson Mohawks, une entreprise solide, une entreprise centenaire, une entreprise en expansion avec ses filiales à Guelph et à Renfrew, en Ontario. Née avec l'industrie du bois dans la région, Hanson est spécialisée, à Hull, dans le gros bas de laine pour travailleurs des chantiers, et à Renfrew, dans le cardage

de la laine pour les fabriquer. Ici, des centaines et des centaines de gros bas, la preuve qu'il existe encore des chantiers au Canada, d'une mer à l'autre, et la preuve aussi qu'il n'y fait pas nécessairement chaud, pour le plus grand plaisir de James Kenny, qui dirige les destinées de l'entreprise.

# • l'industrie manufacturière

## L'heure est à la prudence chez les imprimeurs

par Fay La Rivière

Les imprimeurs ont été les premiers touchés par le programme d'austérité mis en marche au cours de l'été par le gouvernement fédéral et certains de ces imprimeurs disent que des mises à pied pourraient devenir nécessaires à la longue si le flot des contrats gouvernementaux devait encore s'amenuiser.

D'autres fournisseurs du gouvernement, en produits électroniques ou industriels, par exemple, se tiennent sur le qui-vive. Comme l'expliquait au DROIT un porte-parole de Philips Electronics, il manque encore une chaussure à la paire. On connaît les ministères touchés, mais pas encore comment les coupures seront distribuées parmi les diverses activités de ces ministères. En attendant, on retient notre souffle, mais il n'y a pas de doute qu'on en ressentira définitivement les effets d'une manière ou l'autre.

Par contre, chez les fournisseurs d'équipement de bureau, ou d'équipement ou de services informatiques, on penche plutôt pour l'optimisme et même l'optimisme délirant, arguant que si le gouvernement entend vraiment faire des économies, il finira tôt ou tard par confier de plus en plus de travaux au secteur privé, «plus efficace que le secteur public», dit-on chez A-1 Data Services (services informatiques) ou encore, par acheter des équipements qui limitent les besoins de main-d'œuvre nouvelle, pense-t-on chez AES Data ou Pitney-Bowes, par exemple.

En somme une occasion de développer de nouvelles affaires avec le gouvernement.

### Coup dur

Pour l'immédiat, le coup s'annonce particulièrement dur pour certains imprimeurs petits et moyens parmi la presque quarantaine de fournisseurs de produits imprimés de la région auprès desquels le gouvernement a dépensé plus de \$7 millions et demi au cours des sept premiers mois de 1978.

En matière d'imprimés, le gouvernement utilise deux types de produits: d'une part, les formulaires comme ceux des impôts, ou les formules de chèques comme ceux des allocations familiales et d'autre part, des revues (mensuelles ou trimestrielles), des plaquettes, des dépliants, etc. Plusieurs de ces produits étant marqués au beau de «l'extravagance» comme dit un imprimeur ajoutant que «naturellement d'un autre côté, on veut obtenir les contrats».

C'est naturellement dans la deuxième catégorie de produits que le gouvernement coupe en priorité. Par exemple, deux imprimeurs de la région, de taille moyenne, employant ensemble environ 200 employés, ont rapporté au DROIT que le gouvernement avait récemment annulé des commandes prévues pour l'impression de revues. D'une façon générale, chez les petits et moyens imprimeurs spécialisés dans la plaquette, le dépliant ou la revue, on craint un ralentissement des affaires avec le gouvernement et on songe à se tourner vers l'exploitation plus intensive du marché commercial.

### Concurrence

L'ère de la concurrence à outrance est donc ou-

verte et chez Beaugard Press Ltd, on pense que «les gros finiront par manger les petits» imprimeurs si la bataille devait s'intensifier en l'absence des contrats gouvernementaux.

Déjà, estime Gordon Love, de Love Printing Services Ltd, les demandes gouvernementales d'impression se font plus rares et moins variées. Chez National Printers, on ajoute que de plus, depuis quelque temps, les grosses imprimeries s'intéressent aux petits contrats jusque-là dédaignés laissés aux petits imprimeurs.

Les 36 fournisseurs de produits imprimés de la région Ottawa-Hull se divisent en trois catégories: les «petits» fournisseurs, soit 15 firmes qui obtiennent des contrats d'une valeur annuelle de \$100,000 ou moins (de quoi occuper à peine 3 ou 4 personnes au plus dans une imprimerie moderne), les 17 «moyens» qui vendent au gouvernement pour entre \$100,000 et \$1 million par an, et les quatre géants dont les ventes dépassent le million et même les deux millions.

Moore Business Forms et IBM Canada, qui représentent 30 pour cent des contrats «locaux» en produits imprimés, premièrement n'impriment pas dans la région, et, deuxièmement, sont spécialisés dans les formulaires, ce qui les immunise vis-à-vis des coupures de dépenses du gouvernement. Les coupures gouvernementales n'auront pas de répercussion locale dans leur cas.

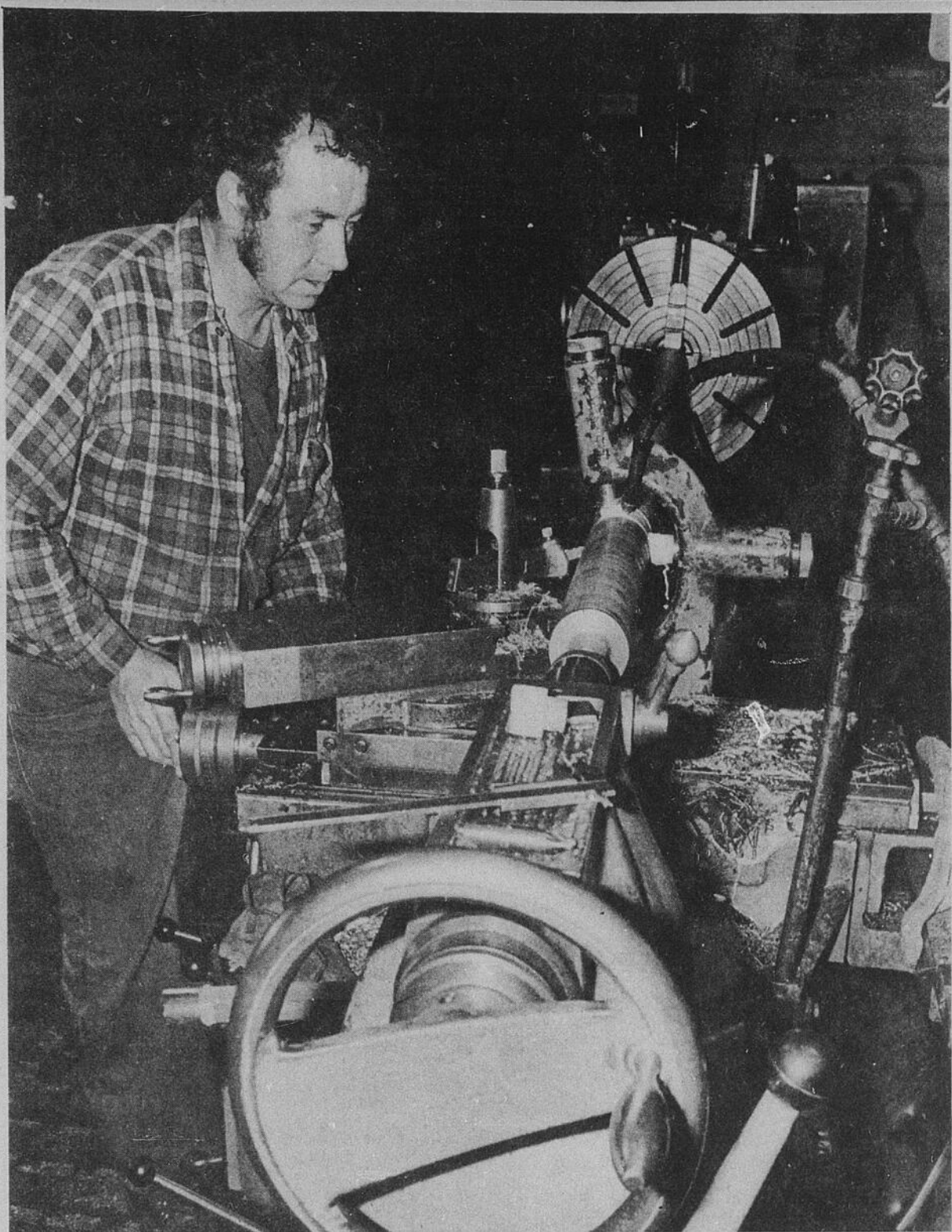
Il en est de même de Canadian Bank Note, puisque son produit consiste en billets de banque et en bonds du Trésor, une autre spécialité où il est bien difficile de sabrer dans les dépenses.

Enfin, vient la première des firmes qui nous intéressent ici, un fournisseur qui imprime localement, K.G. Campbell Corp Ltd, et sa dynamique filiale du parc industriel de Hull, Richelieu Graphics, en tout 140 employés et dont la production pour le gouvernement consiste principalement en «publications».

C'est le plus gros d'une demi-douzaine d'imprimeurs pour qui les contrats du gouvernement fédéral sont importants puisqu'ils représentent plus de 15 pour cent du chiffre d'affaires de ces entreprises, où l'emploi varie entre 9 et 140 personnes. Ici, pas de doute, une baisse prolongée des commandes gouvernementales pourraient définitivement se traduire en difficultés d'ajustement et deux de ces entreprises admettant même que les problèmes pourraient aboutir à des mises à pied dans la région.

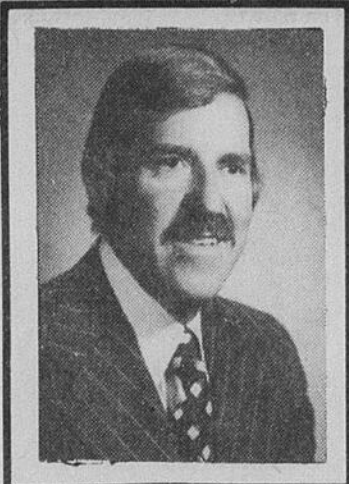
Parmi les autres imprimeurs locaux, R.L. Crain (\$45 millions de chiffres d'affaires au Canada) et dans une mesure moins grande pour Beaugard Press, par exemple, et quelques autres, une baisse des commandes gouvernementales représentera un peu moins de crème sur le gâteau, ces commandes représentant une part modeste de leurs activités locales.

Enfin, il ne faut pas oublier, non plus, les firmes qui n'ont que des bureaux de vente dans la région mais pour qui, comme Drummond Business Forms, les commandes gouvernementales sont importantes pour la maison mère, dans ce cas-ci une imprimerie de Drummondville, au Québec.



Eastview Engineering, du parc industriel de Hull, est une usine-atelier unique en son genre pour des milles à la ronde: on peut y construire une machine-outil de «a à z», des plans préliminaires à la livraison à l'usine. Entre les constructions de machinerie sur commande, l'atelier s'adonne à la réparation, comme

ici, des chariots utilisés par la Masonite pour cuire sa pâte. On y reçoit des étudiants par groupe de 6 à 8 en fin d'année scolaire, puis, au cours de l'été, les professeurs qui viennent ainsi prendre contact avec la réalité de l'atelier et de la petite entreprise.



C'est grâce à l'initiative de son fondateur, monsieur le Président, directeur général,

ADRIEN CYR

et au dévouement sans équivoque d'un personnel avisé et expérimenté que l'entreprise CYRVILLE CHRYSLER PLYMOUTH LIMITEE figure parmi les plus florissantes de la région outaouaise.

Pour tous ces gens, le SERVICE est un mot dont la signification s'élève à un niveau atteignant la perfection. Alors qu'à d'autres endroits, il s'arrête au moment où la vente d'un véhicule-moteur est scellée, ici, il ne fait que commencer...

Depuis 1965, l'entreprise est parvenue, par ses réalisations progressives à se tailler une réputation fort enviable dans notre région et présentement, emploie plus de 65 personnes oeuvrant au garage principal et à l'atelier de débosselage. 12 autres personnes travaillent à plein temps chez ADRIEN CYR AUTOMOBILES LTEE, située sur la rue Laurier à Rockland.

Depuis la fondation, un nombre imposant de 20,146 véhicules ont passé sous la grande porte, conduits par presque autant de clients satisfaits.

En 1975, monsieur ADRIEN CYR fut le premier personnage dans notre région à se voir décerner le "TIMES MAGAZINE QUALITY DEALER AWARD". Il demeure toujours, l'homme d'affaires à l'affût tout en ne négligeant rien de ses obligations envers son milieu.

Siégeant au Conseil d'administration de l'hôpital Saint-Louis-Marie-de-Montfort; il est également membre du Club Richelieu d'Ottawa, de l'Institut culturel et social de Vanier et du Club de golf de l'Outaouais à Rockland.

• CHRYSLER • LE BARON  
• CORDOBA • PLYMOUTH CARAVELLE  
• FURY • VOLARE  
• HORIZON • SAPPORO  
• COLT • ARROW  
• CAMIONS DODGE

**Cyrville**  
CHRYSLER PLYMOUTH LTD.



900 boulevard ST-LAURENT  
OTTAWA — 745-7051



Le secteur des produits chimiques est le seul de l'Outaouais, en dehors du bois et de ses dérivés, qui ait fait des progrès depuis 1976. L'emploi y a progressé de 14 pour cent, principalement à cause du dynamisme de Buckingham Plastics et sa vaisselle Melmac (photo) et

surtout de ERCO Industries, également de Buckingham. ERCO est le plus grand producteur mondial de chlorate de sodium, produit qui sert à blanchir la pâte à papier, mais aussi qui sert d'additif alimentaire dans les mélanges à gâteau, le «Coca-Cola», etc...

## • ordinateurs et informatique

# Un domaine en pleine expansion mais qui connaît des problèmes

par Pierre Ouimet

Où se dirige le domaine de l'informatique? Si Ottawa est en passe de devenir un véritable centre de production et d'échange de technologie complexe, comment en est-il du pays tout entier?

Un économiste à l'emploi du ministère des Communications, le Dr Al Shakelton, a confirmé, récemment, les meilleurs espoirs des optimistes du monde de l'informatique. Mais il a aussi indiqué certains problèmes qu'il faudra surveiller.

Dans un rapport intitulé «Croissance de l'industrie de l'informatique et des communications», imprimé récemment, il a écrit que les tendances du marché se sont considérablement modifiées, depuis 10 ans, dans le sens que la croissance actuelle a lieu principalement dans le domaine des très petits ordinateurs.

En termes de dollars, le pays entier a dépensé \$2,7 milliards, en 1975, pour obtenir des services, en ce domaine, et qu'en 1980, ce chiffre aura doublé pour atteindre les \$5,6 milliards

ce qui se traduit par une croissance annuelle de près de 21 pour cent.

L'emploi, aussi, passera de 95.000, en 1975, à plus de 165.000 informaticiens, en 1985. D'après ses calculs, en fait, il prédit une croissance soutenue de l'informatique et de ses composantes de communication, qui rejoindra celle des télécommunications en 1980 et la moitié de celle des transports commerciaux, en 1985.

Quant à la population totale et réelle des ordinateurs au Canada, ses estimés, basés sur les données du recensement de l'Association canadienne de l'informatique et de Statistique Canada, en plus de divers sondages, indiquent que le nombre de ces machines passera de 31.000, en 1978, à 70.000, en 1985. Cette croissance sera due principalement à l'arrivée des très petits ordinateurs, qui se louent à moins de \$12.000 par année et qui sont déjà en période de croissance rapide.

Au cours d'une entrevue à son bureau, le Dr Shakelton a

identifié deux problèmes qui semblent se dessiner à l'horizon du monde de l'informatique, au Canada, et qui touchent l'emploi en général, ainsi que le trafic nord-sud du traitement des données.

Il compte en effet trouver, d'ici quelque temps, que le traitement des données canadiennes semble traverser la frontière des États-Unis, en proportion grandissante. Il ne sait pas encore de façon inéluctable quelle en est l'ampleur, ni la conséquence, mais il croit que cela pourrait avoir un effet désavantageux pour le marché canadien.

Certains répondants d'un sondage effectué récemment pour son rapport, indiquent que les coûts inférieurs sont la principale raison de l'utilisation d'ordinateurs situés dans le territoire de l'oncle Sam.

Ensuite, il dit qu'à long terme, l'implantation de l'informatique tend à réduire le nombre d'emplois en général, et que le gouvernement devrait préalablement songer à développer des

politiques de création d'emploi dans d'autres domaines, comme les services alimentaires.

Il n'est pas impossible, selon les penseurs du ministère des Communications, que les ordinateurs soient responsables en grande partie des taux de chômage chronique remarquée dans la plupart des pays déve-

loppés, depuis le début des années 1970.

A l'origine, un système automatisé est capable d'absorber la main-d'œuvre existante, mais à la longue, plusieurs emplois sont perdus.

Le Dr Shakelton croit de plus, qu'en termes réels, la croissance de l'utilisation de

l'informatique a été beaucoup plus importante que 20 ou 25 pour cent par année. «En termes réels, les prix baissent continuellement, et le montant de traitement de données augmente beaucoup plus rapidement», à cause de l'augmentation de l'efficacité et des performances des ordinateurs.

# Un recensement impossible à mener à terme

par Pierre Ouimet

Combien y a-t-il d'ordinateurs, à Ottawa, et quelle est leur puissance?

Cette double question peut sembler normale au profane, mais pour le spécialiste, elle est nettement naïve. Autant demander à un cordonnier combien il y a de paires de chaussures dans son atelier ou à un astronome combien d'étoiles dans la galaxie lactée.

Car, pour y répondre avec un minimum de précision, il faut presque faire des pirouettes de logique. Notez, par exemple, que les spécialistes procèdent maintenant par sondages pour deviner le nombre des machines en service, à l'heure actuelle. Quant à leur puissance, elle est devenue si difficile à évaluer que l'on procède maintenant par taux de location annuelle. Ainsi, ceux qui sont dans la «catégorie gros» se louent à \$600.000 et plus par année.

Il y a dix ou quinze ans, il était aisé de savoir combien il y en avait, car les ordinateurs étaient peu nombreux et de taille respectable.

Mais aujourd'hui, la difficulté de savoir leur nombre exact vient du fait que la population des gros s'est stabilisée, mais que les petits et les très petits sont en croissance phénoménale.

L'Association canadienne de l'informatique (ACI), un organisme qui regroupe une foule de professionnels de l'informatique au pays, publie, à chaque année, un «recensement» des ordinateurs, par province, par ville et par compagnie ou organisme.

De l'avis de tous les spécialistes, ce recensement, qui, soit dit en passant, coûte \$75 par publication de 64 pages, est l'instrument d'évaluation le plus précis au Canada.

Ainsi, l'ACI, dans son recensement de 1977, publié il y a à peine un mois, donne des renseignements sur 8 ordinateurs à Hull et 229 à Ottawa, en incluant ceux du gouvernement fédéral. Ce chiffre est loin d'être complet, cependant. Il est à noter que dans sa Revue de l'informatique et des télécommunications, le Conseil du Trésor rapporte qu'à lui seul, le gouvernement fédéral avait installé 311 ordinateurs, dans la région d'Ottawa-Hull!

Cette différence est due en partie au fait que l'ACI a cessé, en 1974, de recenser les ordinateurs qui se louent à moins de \$1.000 par mois, tout simplement parce que la prolifération de ces machines rendait la tâche impossible sans dépenser d'énormes sommes d'argent.

Ensuite, le recensement, que même Statistique Canada ne peut pas approcher, est fait par lettre ou par téléphone, par un réseau de 3.500 collaborateurs répartis à travers le pays.

Un membre du bureau de direction de l'ACI, Mme Marion Hart, a déclaré aussi que certaines compagnies sont réticentes à fournir des renseignements ou à confirmer ce que d'autres ont pu découvrir en connaissant le milieu. IBM, par exemple, qui est sans contredit la firme la plus importante au monde en ce domaine, refuse de confirmer ou de vérifier les données que possède l'ACI, tandis que d'autres compagnies coopèrent sans difficulté.

Ensuite, il faut dire que certains ne répondent pas au recensement et que les chiffres datent d'un an, au moins.

Un économiste à l'emploi de Communication Canada et un expert de l'évolution du marché des ordinateurs, le Dr Al Shakelton, a déclaré, récemment, que si le recensement de l'ACI était complet, dans sa forme actuelle, il comporterait jusqu'à 40 pour cent de plus de machines que maintenant. Ensuite, s'il fallait inclure tous les petits ordinateurs, il faudrait «aisément doubler» les nombres cités plus haut.

Quant à la puissance des ordinateurs, la tâche devient encore plus complexe à évaluer. Sur ce plan, personne ne s'accorde, car chaque ordinateur est utilisé de façon différente et comporte souvent des composantes qui le place dans des catégories différentes.

Cependant, une certaine classification de ces machines se fait selon leur prix de location. Les «gros» ordinateurs se louent \$600.000 et plus par année (le recensement de l'ACI montre que 48 ordinateurs se louent \$100.000 ou plus par mois, au Canada. De ceux-là, la compagnie IBM en a fabriqué 40); Les «moyens» commandent un taux de location de \$60.000 à \$599.000 par année et les petits sont dans la catégorie des \$12.000 à \$59.000 par année. Il existe ensuite la multitude d'ordinateurs plus petits que l'on a arrêté de compter.

La puissance réelle d'un ordinateur ne tient pas seulement à la capacité et à la rapidité de son «cerveau» ou de sa mémoire opérable. Elle tient aussi à ses appendices «périphériques», cette variété de machines capables de communiquer des données à l'ordinateur à des distances et des vitesses souvent surprenants.

Par exemple, un des ordinateurs de Computel, à Ottawa, était branché, l'an dernier, à 18 unités de lecture de bandes magnétiques, 31 terminaux et 86 lignes de communication, comme des lignes téléphoniques.

Un autre facteur de la puissance de l'ordinateur moderne, c'est la facilité avec laquelle il peut enregistrer, conserver ou agir sur d'immenses banques de données contenues dans des appareils appelés mémoires «à accès direct». Ces mémoires ont l'avantage de contenir des sommes fantastiques de chiffres et de lettres auquel l'ordinateur peut avoir accès, sans intervention humaine, donc beaucoup plus rapidement.

Cette année, le recensement de l'ACI donne une idée de la capacité des mémoires à accès direct que peuvent comporter les ordinateurs qu'elle identifie.

Si les capacités des mémoires de ce genre sont additionnées pour tous les ordinateurs inclus dans la région d'Ottawa-Hull, on arrive à une possibilité d'enregistrement de données «à accès direct» de plus de 530 milliards de caractères alphanumériques! Et si l'on considère la marge d'erreur du recensement et les progrès technologiques, il se peut fort bien que le chiffre réel soit beaucoup plus élevé.

Chaque centre de calcul possède aussi des banques de données indirectement accessibles, c'est-à-dire des fichiers enregistrés sur disques ou sur rubans magnétiques, qui sont entreposés près de la machine et qui peuvent être utilisés à tout moment, mais avec un délai de quelques minutes, le temps qu'un opérateur puisse les trouver et les installer sur la machine appropriée.

Certains centres de données, ont des «bandothèques» ou «discothèques» plutôt limitées, mais d'autres en ont de très importantes. Il y a quelques années, un des gros systèmes de Statistique Canada était doté d'une bandothèque de plus de 70.000 bandes magnétiques, chacune capable de contenir 180 millions de caractères alphanumériques. Une des machines géantes du ministère du Revenu national était branchée, l'an dernier, à 32 unités de lecture de bandes magnétiques, ce qui laisse présager du nombre de bandes que le centre devait utiliser. Au printemps, ce centre de calcul peut traiter jusqu'à 225.000 déclarations d'impôt par jour, et les informations des déclarations d'impôt de chaque contribuable sont conservées pendant cinq ans avant d'être détruites.

Quand on essaie d'évaluer les mémoires opérables, celles qui sont capables d'effectuer des opérations mathématiques ou logiques, il est devenu presque impossible de les comparer entre elles ou d'identifier leur capacité de traitement des données.

Par exemple, il y a dix ans, on avait l'habitude de mesurer la capacité d'une mémoire opérable au nombre total de lettres et de chiffres qu'elle pouvait contenir et manier en même temps. A ce moment-là, une mémoire opérable d'un demi-million de «bytes» était considérée comme énorme (la byte est une des cinq ou six façons de représenter un chiffre ou une lettre en langage d'ordinateur).

Aujourd'hui, il existe des mémoires opérables qui ont des capacités dans les six millions de bytes. Mais, si la machine est dotée de techniques comme la «mémoire virtuelle», cette capacité peut être multipliée presque à volonté, dix fois, quinze fois, vingt fois...

A Ottawa, on peut dire qu'il existe une trentaine de très gros systèmes d'ordinateur, mais la plupart des plus puissants appartiennent à l'entreprise privée, à des compagnies comme Computel, System Dimensions Ltd, Bell Canada, etc.

Il faut dire aussi que pour déterminer la puissance totale d'une machine, il importe aussi de considérer d'autres facteurs, comme l'ampleur et l'efficacité des programmes, la qualité et l'âge des composantes électroniques, sa capacité de communication à distance, etc. Quant à leur fiabilité, ce n'est presque plus un problème, la moyenne d'utilisation sans bris majeur s'étant stabilisée aux environs de 98 pour cent.



Chacune de ces bandes magnétiques, enroulée sur sa bobine de 12 pouces de diamètre, peut contenir jusqu'à 180 millions de lettres ou de chiffres.

## LES ÉTATS-UNIS

Moi, j'ai choisi l'efficacité du réseau d'Air Canada.

On y va ensemble?

### Chicago

Air Canada vous offre jusqu'à quatre vols par jour à destination de Chicago via Montréal, ou via Toronto où les correspondances se font à l'intérieur de la même aéroport. Départs à 8h 30, 11h 30, 16h 10 et 18h 30, en semaine. Un vaste réseau de correspondances relie Chicago au centre et à l'ouest des États-Unis.

### Los Angeles

Air Canada dessert Los Angeles le matin, départ à 7h 30, et l'après-midi, départ à 16h 20. Et Air Canada est la seule ligne aérienne à offrir aux voyageurs de poursuivre le vol en superbe L-1011, avec musique et cinéma, à partir de Toronto.

### Tous les États-Unis

Air Canada dessert New-York, Cleveland, Chicago, Dallas/Fort Worth, Houston, Miami, Tampa, Los Angeles et San Francisco. De ces villes, un vaste réseau de correspondances vous ouvre tous les États-Unis.

On y va ensemble

Renseignez-vous auprès de votre agent de voyage ou Air Canada au 237-5000. Votre agent de voyage ou Air Canada vous aideront à régler efficacement vos réservations et locations; vous pouvez également utiliser la carte enRoute pour régler rapidement certains frais du voyage.



# AIR CANADA

## ordinateurs et informatique

# Une administration ancrée dans les cerveaux électroniques

par Pierre Ouimet

La «révolution» de l'informatique dans la région d'Ottawa provient sans contredit de la présence imposante du gouvernement fédéral.

Comme tous les gouvernements du monde occidental, le fédéral ne pourrait pas, mais vraiment pas, fonctionner, aujourd'hui, sans l'aide des ordinateurs.

Certains tâches, accomplies par l'administration du pays, défient l'imagination, tant par leur ampleur que par leur complexité. Par exemple, le ministère des Approvisionnements et Services (MAS) émet 110 millions de chèques par année et en réconcilie 130 millions, en plus de s'occuper des autres responsabilités qui lui incombent. Son budget annuel, consacré uniquement à l'informatique, s'élève à plus de \$36 millions.

C'est au cours des années 1950 et vers le début des années 1960 que l'Etat s'est rendu compte de la nécessité d'une aide mécanique et électronique pour administrer le pays et éviter la croissance exponentielle de son personnel.

En résultat, 44 ministères et organismes fédéraux avaient installé 566 ordinateurs, à travers le pays, au printemps 1978. Rien que dans la région Ottawa-Hull, le gouvernement en utilisait 311, reliés à plus de 3.408 terminaux ou postes de commande à distance.

De ces 311 machines, 21 sont dans la catégorie des «gros», 20 sont «moyens» et 270 sont dans la catégorie des «petits».

Dans sa «Revue de l'informatique et des télécommunications», le Conseil du Trésor prévoit que les coûts «intégrés» de l'informatique, dans l'administration fédérale, atteindront les \$350 millions pour l'exercice financier de 1978-79.

En fait, la croissance des coûts en informatique a été telle, à un moment donné (27 pour cent par année, entre 1967 et 1974), que le gouvernement a jugé bon de centraliser ses services d'informatique le plus possible pour les mieux surveiller et à même publié un guide administratif pour gérer l'usage des machines.

Malgré cela, le Conseil du Trésor prévoit des croissances de 12 pour cent et de 9 pour cent pour les deux prochaines années. En 1978-79, le Conseil s'attend à employer un total de 8.419 personnes, uniquement en informatique, dans tous les ministères.

De pareilles dépenses ont d'importantes retombées sur l'entreprise privée, qui peut fournir toute la gamme des services. D'après la même «revue», le gouvernement prévoit que les dépenses totales consacrées à l'entreprise privée de l'informatique passeront de \$35.4 millions, pendant l'exercice 77-78, à \$45.18 millions, pendant l'exercice 78-79. En pourcentage, ces chiffres représentent 13.4 pour cent et 14.5 pour cent des dépenses totales en informatique.

Mais ces derniers chiffres peuvent être sensiblement conservateurs, si l'on considère un relevé des contrats en informatique et en traitement de données accordés à l'entreprise privée, entre le 13 janvier dernier et le 28 juillet 1978. Durant cette période, les chiffres hebdomadaires publiés par le MAS indiquent que le gouvernement a acheté ou loué des services ou du matériel

informatique pour une valeur de \$33.9 millions, seulement à des firmes qui ont une adresse à Ottawa.

Si la région de l'Outaouais profite des dépenses et de l'emploi généré par le géant fédéral, le gouvernement a aussi entrepris de donner un coup de pouce à divers secteurs de la recherche industrielle. C'est ainsi que le Conseil national de la recherche a mis au point certains appareils qui seront ou sont utilisés en éducation, en affaires ou en industrie.

Le ministère des Communications a, de son côté contribué à développer des systèmes comme la télévision interactive, qui laisse présager l'accès universel du public à la puissance des ordinateurs ainsi que la création de milliers d'emplois.

Toutes ces réalisations et cette recherche, ajoutée à la présence des universités, des compagnies d'assurance, de Bell Canada et d'autres encore, a attiré à Ottawa et ses environs une communauté de techniciens et de technocrates hautement qualifiés, qui, seulement

par leur présence dans l'environnement, contribuent à activer la vie économique.

On a vu, par exemple, des fonctionnaires se détacher du gouvernement pour fonder leur propre compagnie. Aussi, d'anciens employés de compagnies géantes ont formé d'autres entreprises.

C'est la société IBM qui obtient encore la plus importante part des dépenses d'informatique du gouvernement fédéral. Les derniers chiffres lui accordent 62 pour cent de ce marché.

La seule firme qui approche le moindre IBM, sur ce plan, c'est Univac, une autre multinationale qui fabrique des ordinateurs de grande et moyenne taille et qui possède 8 pour cent du marché fédéral. Les autres fabricants internationaux de «hardware» sont tous représentés, mais commencent seulement à prendre de l'avance, après qu'on eut accusé IBM de vouloir monopoliser le marché, il y a quelques années.

Ainsi, le ministère des Approvisionnements et Services, qui dépense plus de la moitié de son budget en in-

formatique, a déjà commencé à installer d'autres ordinateurs fabriqués par des compagnies comme Honeywell, Burroughs, Univac, Digital, etc.

Au gouvernement fédéral, les plus importants systèmes d'ordinateurs se trouvent au MAS, dont les installations ont été regroupées à la Place du Centre, au ministère du Revenu, à la Défense nationale, à la Gendarmerie royale du Canada, à Statistique Canada. D'autres ministères et agences gouvernementales, comme le Conseil national de recherches, et Transports Canada, possèdent d'importants groupes d'ordinateurs qui les placent parmi les gros utilisateurs.

Au ministère du Revenu, il faut une demi-douzaine d'ordinateurs pour traiter l'immense masse de déclarations d'impôt, tous les ans.

À la GRC, un important système mis en place au bout de 9 ans de recherches, de consultations et de travaux d'installation, permet aux agents de police du pays de consulter un immense fichier central contenant toutes sortes d'informations qui peuvent les aider dans leur travail.

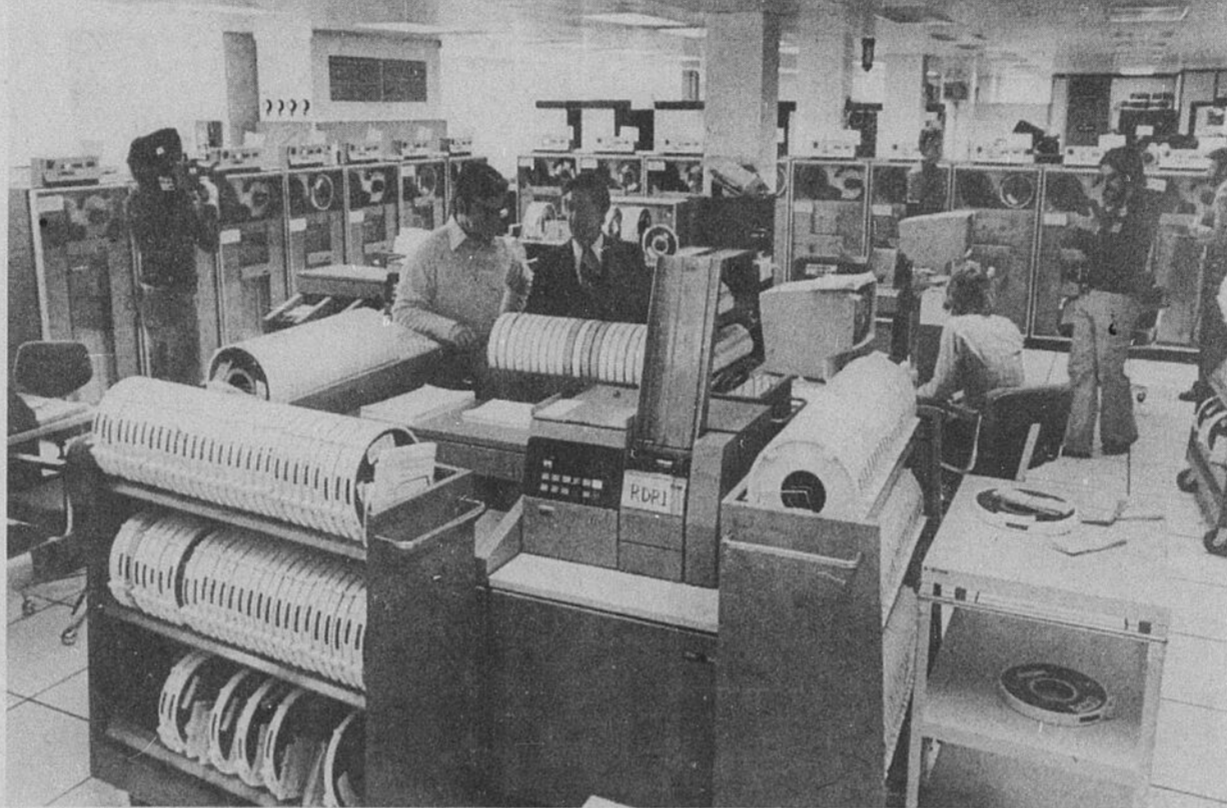
À la Statistique, on vient de se doter d'un ordinateur géant Amdahl. Ce nom relativement nouveau dans la famille des grosses machines, provient d'un ancien employé d'IBM qui a réalisé pour la multinationale le système IBM 360 et qui travaille maintenant à son propre compte. La machine sert à compiler les données de recensements et à produire les nombreux rapports statistiques sur le pays.

Le MAS distribue tous les chèques émis par le Receveur général (110 millions par année), 3 millions de pages originales rédigées chaque année pour fins de rapports distribués à plus de 25.000 gestionnaires de l'administration publique. Il effectue la paye de 300.000 fonctionnaires et les rentes de 85.000 fonctionnaires à la retraite. La réconciliation des 130 millions de chèques émis par le gouvernement fédéral se fait à Matane. Ce ministère, qui a été chargé d'administrer l'informatique pour le gouvernement, après le «boom» des ordinateurs dans l'administration fédérale, possède et utilise encore des machines installées en 1963, des IBM 1401, que les employés du ministère surnomment «les vénérables».

Au ministère des Transports, on a un Centre de simulation des services de la circulation aérienne, qui a coûté \$4.3 millions et qui occupe une superficie de 15.000 pieds carrés. Les activités de ce ministère sont concentrées sur la recherche, la navigation et l'utilisation future des voies aériennes. On y a évalué le biliguisme dans les airs, avec les résultats que l'on connaît.

À la Défense nationale, on dépense près de \$40 millions en informatique seulement, cette année. Contrairement au MAS, ces \$40 millions représentent environ 1 pour cent de son budget total, qui inclut aussi \$151 millions affectés aux télécommunications, domaine qui se marie de plus en plus à l'informatique.

En somme, le gouvernement fédéral est un milieu très fertile pour l'industrie de l'informatique.



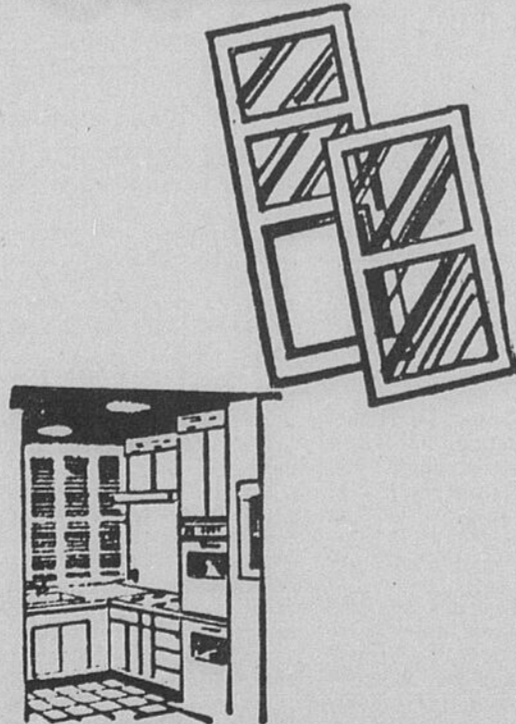
Une des machines du ministère du Revenu national comporte 32 unités de lecture de bandes magnétiques. Des opérateurs «nourrissent» cet-

te gigantesque machine en lui apportant des chariots pleins de bandes magnétiques.

## AU SERVICE DE LA POPULATION DEPUIS 26 ANS.

NOUS VOUS OFFRONS UNE LIGNE COMPLETE DE FENETRES, PORTES ET ARMOIRES.

- Fenêtres recouvertes de vinyle
- Fenêtres arquées
- Cadres de porte
- Portes de patio
- Portes extérieures en métal
- Escaliers
- Armoires de Cuisine
- Comptoirs moulés



## THEO MINEAULT MFG. INC.

PORTES ET CHASSIS

ANGERS, QUE.  
ROUTE 148

TEL.: 663-1028  
986-3190

## Une expertise et des services qui valent des millions

par Pierre Ouimet

Après seulement quatre années d'existence, la firme Systemhouse Ltd, d'Ottawa, a atteint des revenus bruts de \$10.2 millions au dernier exercice financier, s'est hissée au premier rang des compagnies de son genre au Canada et prévoit une croissance de 70 pour cent pour l'année en cours.

Tout cela s'est produit sans que l'entreprise ne possède davantage qu'un couple d'ordinateurs de petite taille, réservés à des tâches strictement internes.

Systemhouse fait partie d'une nouvelle vague de compagnies qui ont une vision différente de l'informatique. Semblable aux firmes professionnelles d'avocats, d'ingénieurs ou d'architectes-conseils, elle représente, en quelque sorte, la deuxième génération de compagnies qui vendent uniquement leur savoir, comme le faisaient à une échelle moindre, les firmes spécialisées dans la fourniture de logiciel.

Son président et fondateur, M. Jack Davies, rencontré dans ses bureaux tous neufs de l'édifice de la Métropolitaine, estime que sa compagnie vient seulement de commencer à entamer le marché autant canadien qu'international.

«Nous avons à peine 40 employés à Toronto», a-t-il dit, pour souligner combien Systemhouse n'a pas encore eu la chance de puiser à même les immenses possibilités de la Ville-Reine, véritable Meccque de l'informatique au Canada.

Le phénomène derrière l'arrivée de cette forme de compagnie ressemble à ces concessionnaires d'automobiles dont le volume de ventes finit par submerger complètement le département de service après-vente.

Ainsi, plusieurs grands fabricants d'ordinateurs n'ont pas pu ou n'ont pas voulu, selon les cas, soutenir la demande croissante en matière de conseils, d'analyse de systèmes ou de logiciel, nécessaires à l'implantation de systèmes d'automatisation chez leurs clients.

La complexité, la diversité et l'amélioration technologique aidant, il s'est développé une demande d'experts capables d'analyser des entreprises ou même des réseaux de systèmes dans leur ensemble et ainsi de leur fournir le meilleur équipement possible.

M. Davies a déclaré que la concurrence entre les fabricants est l'un des principaux facteurs qui poussent ses clients à faire appel à des compagnies comme la sienne. En s'adressant à l'un ou à l'autre des «concessionnaires», plusieurs utilisateurs se sont retrouvés avec du matériel qui faisait davantage l'affaire du vendeur ou se sont aperçus trop tard qu'un autre type de machine aurait pu accomplir la même tâche à moins de frais.

«Nous devons une large part de notre croissance à notre indépendance», a souligné le pdg, en déclinant une série de différentes marques d'ordinateurs qu'il a conseillé à ses clients.

Aujourd'hui, aussi, les caractéristiques du marché commencent à changer. M. Davies croit qu'au cours des prochaines années, une foule de petites entreprises vont se doter de systèmes informatiques, à cause du prix de plus en plus abordable des ordinateurs. Ces firmes auront besoin, dit-il, de s'adresser à des gens qui connaissent toutes les caractéristiques de ce qui se

vend sur le marché et les méthodes éprouvées d'automatisation.

Systemhouse compte maintenant plus de 400 employés, dont 175 à Ottawa, qui sont en majorité des professionnels spécialisés dans la fourniture de services. Elle compte à son actif des contrats impressionnants: un projet de \$1.5 millions avec la marine australienne pour l'installation d'un système moderne de cartographie; un autre projet en photogrammétrie pour le gouvernement des Etats-Unis; l'installation d'un système automatisé pour l'administration de 12 hôpitaux en Colombie-Britannique.

Elle fait affaire avec une foule de villes et de petites entreprises du pays, en plus de pays comme l'Arabie Saoudite et l'Inde. «Notre avenir est très prometteur», a déclaré M. Davies, en ajoutant que s'il réussit à satisfaire prochainement un important client des Etats-Unis, le marché américain lui sera ouvert de façon très importante.

La compagnie fournit tous les services. Le client n'a qu'à prendre les décisions importantes. L'entreprise entière ou les tâches à accomplir sont analysées, les plans de ce qui deviendra plus tard le système sont réalisés, le logiciel est préparé, l'ordinateur est acheté et installé, le personnel reçoit les cours appropriés, etc.

Ces projets de transformation technologique peuvent parfois durer deux ans ou plus.

À l'heure actuelle, les institutions publiques sont les clients majeurs de Systemhouse. M. Davies a dit que 35 pour cent des activités de la compagnie ont lieu avec le gouvernement fédéral, 42 pour cent avec les provinces et les municipalités et 22 pour cent dans les entreprises commerciales.

M. Davies estime que les coupures budgétaires annoncées par le gouvernement fédéral ne peuvent pas lui faire de tort. «Nous avons vécu beaucoup de coupures budgétaires depuis 1968, et nous avons réussi à survivre. Je crois que notre travail a de la valeur, même en période contrainte, car, en somme, nous essayons de trouver des moyens d'épargner de l'argent à nos clients.»

Fondée en 1974, Systemhouse est devenu la plus importante compagnie en son genre au Canada. Son plus proche compétiteur rapporte des revenus bruts de \$3 millions.

Ses fondateurs, d'ailleurs, sont un petit groupe d'individus qui travaillaient chez System Dimensions Ltd, également d'Ottawa. On dit que depuis le départ de cette élite, les revenus de SDL n'ont pas connus la croissance escomptée, ce qui aurait entraîné la fusion avec Datacrown, récemment.

La compagnie Systemhouse appartient à ses employés. Au début, les parts étaient réparties entre 22 employés seulement, mais une nouvelle offre, faite cet été à tout le personnel, a permis à 145 d'entre eux de détenir une portion de la propriété de l'entreprise.

M. Davies a dit aussi que Systemhouse a enregistré des bénéfices depuis le tout début. «Nous avons eu l'avantage de ne pas avoir à effectuer d'importantes mises de fond initiales.»

## ordinateurs et informatique

# La région semble destinée à une vocation en technologie avancée

par Pierre Ouimet

Une soixantaine d'entreprises se partagent le marché de l'informatique et des communications, dans la région de la capitale nationale.

Certaines d'entre elles sont très bien connues, tandis que d'autres sont encore dans l'anonymat. Leurs activités les placent dans toute la gamme du marché actuel, sauf dans celui de la production de machinerie lourde, domaine qui appartient presque exclusivement aux grandes multinationales de souche américaine.

En général, il existe quatre catégories d'entreprises spécialisées en informatique. Il y a les manufacturiers, qui produisent les machines qui servent aux ordinateurs. Il y a les vendeurs, qui fournissent et installent des machines produites ailleurs. Il y a ensuite ce qu'on appelle les «services bureaux», ces firmes qui possèdent leur propre équipement et qui offrent le «temps d'ordinateur» à leurs clients. Puis, il y a les firmes-conseil, appelées couramment «system-houses», qui vous installent un système d'ordinateur selon vos besoins, sans que vous n'avez à lever le petit doigt.

Certaines grosses entreprises, comme IBM, offrent toute la gamme des services cités plus haut, mais la plupart des compagnies sont spécialisées dans l'un ou l'autre des domaines de l'informatique pour mieux faire concurrence à l'hégémonie des multinationales.

Dans la catégorie des vendeurs de produits confectionnés ailleurs, les deux plus importantes firmes, en termes de revenus bruts nationaux, sont IBM et Digital Equipment Ltd. La première fabrique les plus gros ordinateurs au monde, tandis que la deuxième en fabrique des petits.

A peu près tous les manufacturiers internationaux ont leur bureau à Ottawa. Il est fort probable que la proportion du marché qu'ils détiennent dans la capitale soit équivalente à leur moyenne nationale.

Des statistiques compilées en mai dernier et publiées récemment par la Evans Research Corp. révèlent que la société IBM dépassait de loin, en 1977, toutes les autres entreprises, avec des revenus nationaux bruts de plus de \$597 millions. Viennent ensuite Digital, avec \$84,6 millions (on attribue à cette firme une croissance de 56,6 pour cent, en 1977), Control Data Canada, avec \$63 millions, Burroughs Business Machines, avec \$59 millions, Honeywell Information Systems, avec \$57 millions, Sperry-Rand Canada, avec \$47 millions, et ainsi de suite, pour en arriver à 20 compagnies, dont la moins importante, International Computers, a enregistré des revenus de \$2 millions, au Canada.

Au gouvernement fédéral, IBM est encore le plus important fournisseur. Elle détient 62 pour cent des dépenses gouvernementales en informatique effectuées dans le secteur privé. Viennent ensuite Univac, à 9 pour cent, Honeywell à 8 pour cent, Burroughs à 6 pour cent, puis Digital à 4 pour cent.

Dans la catégorie des bureaux de services, Ottawa héberge les sièges sociaux de certaines des plus importantes entreprises en ce domaine au Canada. Jusqu'à

tout récemment, les bureaux de service de la société IBM enregistraient les plus importants revenus bruts nationaux, soit \$34 millions, en 1977. Mais, il y a à peine un mois, System Dimensions Ltd. d'Ottawa, septième en importance au Canada, s'est fusionnée avec la quatrième plus importante installation du genre au pays, Datacrown Ltd. de Toronto. Cette fusion fait de ces deux compagnies la plus puissante entreprise de services d'ordinateurs au Canada, avec des revenus totaux de plus de \$38,5 millions.

Une autre compagnie de ce genre, Computel Ltd., a son siège social à Ottawa. Après le fusionnement SDL-Datacrown, elle était la troisième compagnie de services au Canada. Fondée en 1968, elle avait réussi à accumuler des revenus de \$22,8 millions, en 1977, avec ses huit ordinateurs.

Selon le recensement de l'Association canadienne de l'informatique, Computel possédait, l'an dernier, trois machines dotées de capacités de stockage d'information en mémoire à accès direct dépassant les 70 milliards de caractères chacune.

La plupart de ces compagnies ont été fondées par d'anciens employés des grandes multinationales qui ont constaté le potentiel du marché et les possibilités presque infinies d'applications des ordinateurs. Elles ont d'ailleurs supplanté, dans une certaine mesure, les

«service bureau» du gouvernement fédéral, en lui offrant leurs services à des prix moins élevés.

Une autre catégorie d'entreprise s'occupe de fournir les services de logiciel et de conseils en systèmes informatiques. Encore là, Ottawa détient la plus importante entreprise en ce domaine, Systemhouse Ltd., qui a enregistré des revenus de \$10 millions l'an dernier. Il en existe une quinzaine d'autres, dans la région.

Certaines sont très spécialisées et fournissent un certain type de logiciel, tandis que d'autres, plus importantes, prendront des projets complets de transformation technologique, dans une entreprise ou une institution. Elles s'occupent d'acheter et d'installer un système d'ordinateur, d'écrire et de tester le logiciel et même de perfectionner le personnel.

En dernier lieu, il y a une vingtaine de manufacturiers, à Ottawa. Ce sont sans doute les entreprises les plus diversifiées et les plus spécialisées de l'industrie.

Elles peuvent souvent se classer tout aussi bien dans le domaine de l'électronique et que de l'informatique. Leur technologie est généralement très avancée et elles reproduisent et dépassent même la qualité de ce qui se produit aux États-Unis.

Quelques-unes, comme Leigh Instruments, Gandalf Data Communications Ltd ou Mitel Ltd, ont déjà une réputation internationale et ont connu une croissance

qui leur laisse dire sans prétention que la région d'Ottawa se prépare à une vocation très intéressante en technologie avancée.

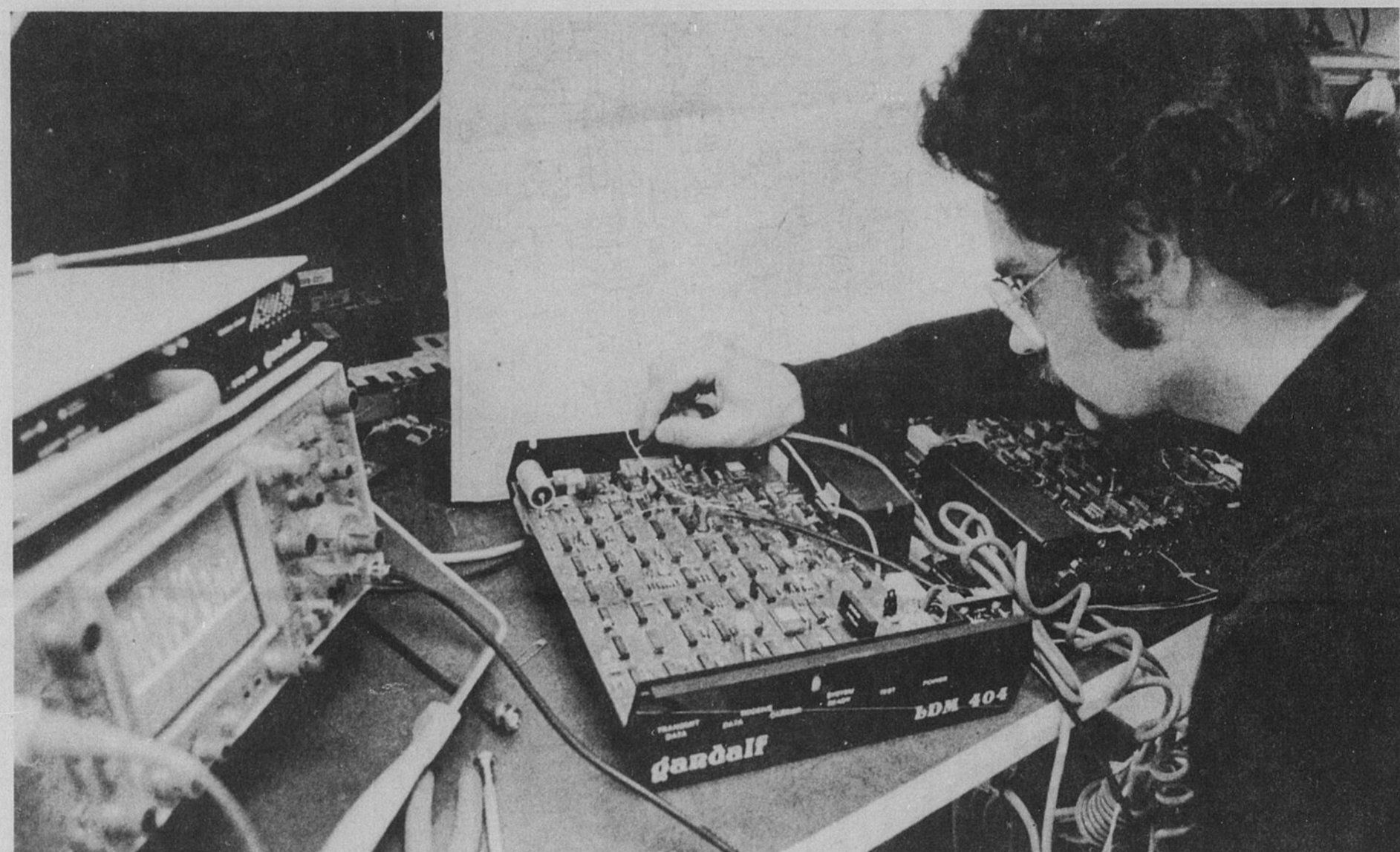
Il existe aussi d'autres types d'entreprises en informatique. L'une d'entre elles s'occupe de la sécurité des données, tandis que d'autres peuvent vous vendre un ordinateur-maison.

Les spécialistes s'accordent pour dire que si la région d'Ottawa a un avenir industriel sûr, c'est en électronique. Ils estiment qu'une croissance rapide s'effectue présentement et se continuera durant les années 1980, dans le domaine des petits ordinateurs et qu'un nombre important de petites et moyennes entreprises vont s'automatiser ou changer leur équipement pour des instruments plus modernes.

Selon eux, il faut oublier l'ambition de fabriquer de gros ordinateurs. Cette concurrence aux géants américains s'est révélée désastreuse en Europe, par exemple.

On va même jusqu'à dire, comme l'a fait dernièrement le président de Digital, M. Charles Doyle, que la région d'Ottawa pourrait facilement devenir un important centre de production de technologie complexe.

De plus, il semble que les techniciens et la main-d'œuvre spécialisée soient favorables à la région à cause de son aspect calme et relativement peu pollué.



Un des appareils de transmission des données de Gandalf subit un dernier contrôle, à la fin de la chaîne de montage. Partout, des fils, des oscilateurs, des diagrammes de circuits et des appareils électroniques à la douzaine témoignent d'une industrie en voie d'expansion.

## Un succès spectaculaire qui devance les moyens

par Pierre Ouimet

Si la compagnie Gandalf Communications Ltd connaît des difficultés, à l'heure actuelle, elles se comparent beaucoup plus à celles qui narguent inévitablement le citoyen ordinaire qui vient de gagner le million à la loterie.

Car, huit ans seulement après sa création, Gandalf enregistre, cette année, des revenus bruts de \$8 millions et prévoit une croissance de 70 pour cent pour l'année prochaine.

Spécialisée dans le domaine forcément électronique de la communication de données informatiques, elle fait partie des industries strictement locales qui, contrairement à la norme, ne se plaignent pas de la «récession».

Le président directeur général de cette entreprise, M. Desmond Cunningham, déclare que les seules difficultés qu'il connaît sont soit reliées à la croissance éfrénée, soit à la rareté des capitaux nécessaires à l'expansion, ou encore à la disponibilité du personnel compétent.

Il en avait peut-être aussi à redire des politiques commerciales et fiscales «trop restrictives», selon lui, du gouvernement fédéral, et sur l'insuffisance des réseaux de transport aérien de la capitale.

Mais ses doléances s'arrêtent là. Car l'histoire de sa compagnie en est une de succès spectaculaire.

D'abord, cette compagnie appartient entièrement à M. Cunningham et à un de ses amis de longue date.

Le pdg a raconté qu'il est arrivé au Canada en 1968, d'Angleterre. Deux ans plus tard, avec son partenaire, il quitte la compagnie Control Data, où il est expert financier, et fonde Gandalf, avec des économies et des emprunts, réalisés ici et là. «Nous avons reçu très peu d'argent sous forme de subventions», souligne-t-il.

Au début, la compagnie, installée dans un petit hangar du sud de la ville, dépendait de la production d'un appareil électronique appelé «modem» (tiré de «modulateur-démodulateur») qui sert à transmettre des données informatiques

par lignes téléphoniques locales. (Les impulsions électroniques qu'émettent les ordinateurs ne peuvent pas être transmises telles quelles par les lignes téléphoniques.)

A l'époque, il existait des appareils capables d'effectuer cette tâche, mais ils se vendaient entre \$7,000 et \$8,000 pièce. Les modems conçus et développés par Gandalf ne peuvent transmettre que sur des distances relativement courtes, dix milles, au maximum, mais ils coûtent dix fois moins cher.

Les premiers appareils ont été installés au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, et la compagnie était lancée. A ce titre, M. Cunningham estime qu'avec tous les appareils qu'il a vendus au gouvernement fédéral, la Couronne a épargné plus de \$1 million, jusqu'à maintenant.

Aujourd'hui, Gandalf compte 100 employés à Ottawa, 30 autres ailleurs au Canada, 50 aux États-Unis (la majorité à Chicago), et six en Angleterre. Le nouveau siège social, construit il y a deux ans à l'angle des chemins Slack et Merivale, comporte 30,000 pieds carrés d'espace, répartis sur deux étages.

Aujourd'hui aussi, la compagnie produit des unités plus «lourdes», qui peuvent brancher un ordinateur à 512 lignes téléphoniques, à peu près en même temps. Ces systèmes de communication sont particulièrement utiles aux centres de calcul qui sont reliés à de nombreux terminaux installés trop loin pour justifier l'installation d'un fil électrique strictement réservé à la transmission de données.

M. Cunningham souligne que depuis ses débuts, «nous avons vendu au-delà de 50,000 unités, principalement en Amérique du Nord et dans plusieurs pays d'Europe.» Tout en demeurant dans la spécialisation de la transmission des données par lignes téléphonique, la compagnie produit également une vingtaine de produits différents, exportés dans une proportion de 45 pour cent.

### Brevet international

Evidemment, M. Cunningham est très fier de son entreprise. Il a déclaré qu'il existe de la concurrence en ce domaine très spécialisé, surtout aux États-Unis, mais que certaines composantes de ses appareils sont ce qu'il y a de meilleur au monde. Ces composantes sont d'ailleurs protégées par des brevets internationaux.

«Nous sommes très compétitifs, a déclaré le pdg, en ajoutant que le prix des appareils n'a pas augmenté, tandis que leurs performances ont doublé depuis les débuts.

Malgré tous ces succès, le chef d'entreprise estime que la route de l'avenir est loin d'être pavée de roses. Les coupures annoncées l'été dernier, au gouvernement fédéral, avec qui il dit être en excellentes relations d'ailleurs, «pourraient nous faire du tort».

Mais, M. Cunningham estime qu'elle sont «nécessaires» et qu'il faut permettre à l'État de contrôler sa croissance. D'ailleurs, le gouvernement fédéral n'absorbe que 15 pour cent de la distribution de l'entreprise.

Là où il y aurait matière à progrès, cependant, c'est dans les politiques fiscales. Le pdg a expliqué que les compagnies du genre de Gandalf doivent dépenser des sommes importantes dans le domaine de la recherche et que les dégrèvements d'impôts sont insuffisants pour donner le coup de pouce qu'il faut pour s'établir solidement dans les marchés internationaux.

Ensuite, il a dit que les impôts prélevés sur des entreprises comme la sienne sont trop élevés. «Nous ne sommes pas comme les autres pays industrialisés du monde, comme le prétend le gouvernement fédéral, qui compare les taux d'imposition à l'Angleterre ou aux États-Unis, pour nous faire avaler la pilule.»

«Comparativement, nous sommes encore très loin d'être un pays développé. Et si, pour survivre, il faut que nous

exportions nos produits, il est encore trop difficile d'investir suffisamment pour faire une percée sur le marché des autres pays.»

M. Cunningham estime que le fédéral ne comprend pas combien une grosse compagnie étrangère peut facilement pénétrer le marché canadien, tandis que proportionnellement, une firme canadienne doit dépenser beaucoup plus d'argent pour s'implanter ailleurs. «Ils sont en train de tuer la poule aux œufs d'or.»

Quant à la croissance éfrénée de Gandalf, son pdg admet avoir de la difficulté à trouver les investisseurs. «Nous avons besoin de beaucoup plus de capital de risque et de véritables entrepreneurs, au Canada, a-t-il déclaré.

M. Cunningham a aussi critiqué les écoles secondaires de la région, car, dit-il, les jeunes qui en sortent «ne savent pas ce qu'ils veulent faire dans la vie». Les CEGEP et les collèges communautaires comme Algonquin, sont beaucoup mieux orientés vers le marché du travail, par ailleurs.

Mais en général, il a dit que la situation de l'emploi dans la région est bonne. Il y a ici une vingtaine de compagnies spécialisées en électronique qui se partagent la formation des employés et la plupart des techniciens et ingénieurs aiment vivre dans la région d'Ottawa, en raison de sa propreté et de son calme relatif en comparaison des autres centres urbains.

Selon lui, les transports sont insuffisants, par contre, «Nous avons besoin d'un aéroport véritablement international, a-t-il dit. Autrement, les frais de transports sont toujours plus élevés, dit-il, s'il faut faire une escale à Mirabel ou à Toronto.»

M. Cunningham a indiqué que l'histoire de sa compagnie était semblable à celle d'autres dans la région. Certaines, selon lui, ont connu un succès encore plus important, et il dit qu'il n'est pas impossible que la région d'Ottawa devienne un centre de manufacture de haute technologie.

### BOULANGERIE MORRISON LAMOTHE

Fabricants et distributeurs de:  
Pain Donald Duck—Pain Pan Dandy  
Pâtisseries fraîches Sunibake



95, promenade Echo, Ottawa, Ont.  
232-4811  
Une division de Morrison Lamothe Inc.

### MAGASIN DE L'USINE

HANSON MOHAWK — 100 ans en affaires

CHAUSSETTES, BILLETS DE SKI,  
BAS et BLOUSONS DE HOCKEY,  
TOUTES DE SKI et WINTAINES.

Reductions allant jusqu'à:

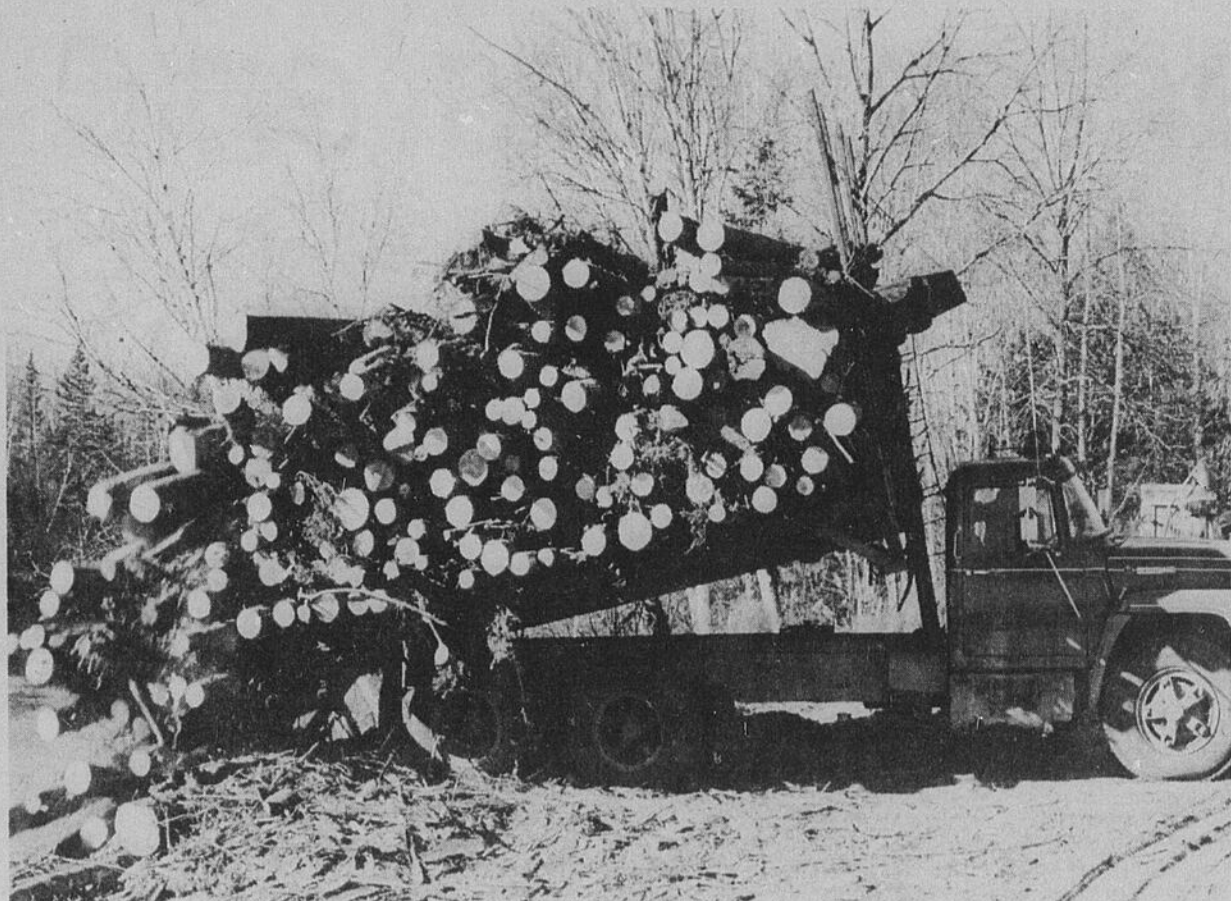
50% et 65%

Ouvert du lundi au vendredi 9h à 17h  
Ouvert le samedi de 9h 30 à 16h

82, RUE FRONT (près Montcalm), HULL  
771-0567

NOUS SOMMES FIERS  
DE PARTICIPER  
AU DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE ET  
INDUSTRIEL DE LA  
REGION DE L'OUTAOUAIS

## Bois, pâtes et papiers



Les forêts de l'Ouest du Québec, une ressource énorme qui n'est que partiellement exploitée.

# Un potentiel exceptionnel, mais pas très bien exploité

par Michel Merleau

«La région de l'Ontario dispose d'un excellent potentiel forestier aussi bien quant à la quantité disponible que quant à la variété des espèces, mais cette forêt est exploitée de façon incomplète».

L'Ontario se fait dire ses vérités au sujet de sa forêt depuis déjà plusieurs années, cette citation tirée du Schéma de développement et d'aménagement de l'Ontario, édition provisoire de 1975, de l'Office de planification et de développement du Québec, n'étant qu'un exemple parmi bien d'autres, mais les déclarations, constatations et recommandations maintes fois répétées n'ont pas encore abouti à des gestes concrets.

On retrouve dans la seule région de l'Ontario environ 22 pour cent des meilleures terres forestières du Québec susceptibles de produire annuellement 70 pieds cubes à l'acre et plus, un rendement excellent quand on pense que certaines forêts ont des possibilités de croissance annuelle d'à peine 30 pieds cubes à l'acre. Mais si l'Ontario dispose de si bonnes forêts, quel est le problème, alors?

Un rapport de la Société d'aménagement de l'Ontario nous démontre qu'en 1973 (alors que le marché du bois était moins bon qu'à l'heure actuelle), avec une superficie forestière productive d'environ 17,377 milles carrés, soit neuf pour cent du total québécois,

l'Ontario comptait pour plus de 27,7 pour cent du volume annuel de coupe en essences feuillues au Québec (274,000 cunites) et 8,5 pour cent en essences résineuses (630,000 cunites).

Les problèmes relatifs à l'exploitation forestière dans l'Ontario sont très complexes vous diront les principaux agents intéressés, mais ils sont tous reliés à un seul et même facteur, le marché, ou si vous préférez, la demande des consommateurs.

Une forêt est dite rentable quand son exploitation correspond à une valeur sûre, c'est-à-dire à une demande bien précise, sur le marché. Or, le marché dans l'Ontario, comme celui en Abitibi ou ailleurs en province, n'a pas une simple dimension régionale. C'est le monde entier qu'il faut considérer, car dans d'autres coins du globe, on se livre à des opérations semblables aux nôtres. D'une part, l'Ontario, avec sa belle forêt, est en concurrence d'abord avec les autres régions du Québec, avec les États-Unis, avec l'Amérique du Sud, etc. Il est bien évident que l'Ontario n'a que faire de tous les produits fabriqués à partir des 240,000 cunites de feuillus et des 630,000 cunites de bois résineux qu'on y puise annuellement.

# Une remarquable activité grâce à la baisse du dollar américain

par Gilles Laframboise

Les sept usines de pâtes et papiers de l'Ontario connaissent depuis quelque temps une activité exceptionnelle: elles fonctionnent toutes à pleine capacité.

Comme partout ailleurs au Canada, cette situation rêvée est due en bonne partie à la baisse du

dollar canadien sur le marché des devises.

Un dollar canadien qui ne vaut plus que \$0,85, par exemple, camoufle bien le fait que les usines canadiennes ne peuvent plus produire le papier à un prix concurrentiel.

Dans le contexte actuel, les productions canadiennes peuvent se présenter sur le marché américain sans avoir à justifier une très grande différence de prix.

Dans l'Ontario — où plus de 5,000 travailleurs oeuvrent dans le secteur des pâtes et papiers — les effets sont évidents. En 1977, les usines ont payé \$70 millions en salaires à leurs employés.

Dans une étude préparée par la Société d'aménagement de l'Ontario (SAO), on souligne même que 13 pour cent de l'ensemble des personnes affectées à ce secteur au Québec se retrouvent dans la région.

Or, cette même région ne compte qu'environ 4 pour cent de l'ensemble de la population du Québec. Il y a donc en moyenne trois fois plus de travailleurs dans les pâtes et papiers ici que dans le reste de la province.

A lui seul, le groupe CIP, à Gatineau, emploie plus de 2,000 personnes, si on tient compte des deux usines voisines de la Masonite Canada Ltd.

Sa principale production est le papier journal. Il en sort chaque année quelque 500,000 tonnes qui sont exportées aux États-Unis dans une proportion de 85 pour cent.

Pour rentabiliser ses opérations, la compagnie vient de mettre au point «un procédé révolutionnaire» qui lui a coûté \$30 millions et qui permettra de réduire de façon importante la quantité de matière première nécessaire à la fabrication de la pâte à papier.

Ce n'est pas le seul endroit dans l'Ontario où on a investi récemment pour satisfaire la demande. A la James MacLaren, de Masson, on évalue l'investissement récent à une dizaine de millions de dollars, ce qui se compare aux montants dépensés chez Eddy, à Hull.

L'autre compagnie, la Consolidated-Bathurst, n'a pas à se préoccuper pour l'instant d'une nouvelle injection importante de capital, puisque son établissement dans le Pontiac s'est fait à la fin des années 60. Il n'a pas le même besoin de moderniser ses installations.

### Solutions

Les porte-parole des compagnies que nous avons rejointes ne se font pas d'illusion sur ce qui les attend dans l'avenir. On s'attend à ce que le dollar canadien remonte lentement la côte au cours de la prochaine année.

Les producteurs de pâtes et de papiers perdront alors la base de leur position concurrentielle. Ils devront s'atteler à la tâche de réduire les coûts de production et de transport. Déjà, le gouvernement québécois leur a tendu la main en proposant un projet global d'investissement de l'ordre de \$1,5 milliard, dont plus de \$450 millions pourraient venir des coffres du gouvernement lui-même.

Le programme rendu public par le ministre Bérubé comporte quatre éléments distincts. Le premier prévoit une aide financière pour la modernisation des usines et le contrôle de la pollution. Le second traite de la réduction du coût du bois, pendant que le troisième aborde la question du transport des produits finis. Finalement, le quatrième élément se penche plus précisément sur la protection et le développement de l'emploi.

Parallèlement à ce projet, l'Ontario devra s'expliquer pourquoi le secteur des activités connexes est à peu près complètement absent et ne s'est nullement développé.

Ce secteur comprend le papier de couverture asphalté, les cartons pliants, les boîtes montées, les sacs en papier et les autres transformations du papier.

Sur quelque 200 établissements oeuvrant dans ces domaines au Québec, il n'y en a qu'un seul dans la région, soit la Allied Paper Products. L'Ontario doit donc se contenter d'une quarantaine d'emplois sur un total provincial de 12,000 dans l'ensemble de la province.

D'après l'étude de la SAO, le même phénomène ne s'est pas produit dans d'autres régions du Québec qui ont obtenues la désignation du gouvernement fédéral par son ministère de l'Expansion économique régionale.

«Il semble qu'une des conditions importantes pour que le secteur de la transformation secondaire des pâtes et papiers se développe soit la désignation du couloir Hull-Lachute», souligne-t-on.

Aussi, cette condition est d'autant plus fondamentale qu'elle permettrait à un secteur déjà structuré (pâtes et papiers) de se diversifier et ainsi d'assurer à la région la possibilité de récolter tous les effets d'entraînement engendrés par la présence de ce dernier secteur.

Des efforts importants devront donc être faits pour obtenir la désignation de la région par le gouvernement fédéral.

## Une bonne affaire commence ici, maintenant

Six agents de développement économique sont là

pour vous aider à bénéficier des programmes de subventions gouvernementales

pour vous offrir des terrains dans les parcs industriels de la Société d'aménagement de l'Ontario

pour vous trouver un espace dans une bâtisse polyvalente

pour vous renseigner sur l'achat de bâtisses industrielles

Composez tout de suite 770-1500

et demandez messieurs:

Guy Latreille  
Roger Lalonde  
Laurent Thauvette  
Normand Bégin  
Régent Lapointe  
Edouard Cousineau

Région de Buckingham  
Région de Maniwaki  
Région de Gatineau  
Région de Hull  
Région d'Aylmer et du Pontiac  
Secteur commercial



Société d'aménagement de l'Ontario  
Gouvernement du Québec

Direction de l'expansion industrielle et commerciale  
768, boul. St-Joseph  
Hull, Québec  
J8Y 4B8

Que veut signaler l'OPDQ quand il écrit que la forêt de l'Ontario est exploitée de façon incomplète? Il se réfère au fait que toutes les essences que l'on retrouve dans l'Ontario, au-delà de 25 dans les feuillus, ne sont pas utilisées à leur plein potentiel. La majorité des exploitants dans l'Ontario sont sélectifs au moment de déterminer leurs besoins en matière première et pour la plupart, ils se disputent les mêmes essences. Les premières préoccupations se résument à alimenter leurs usines qui, elles, doivent produire en fonction de la demande du marché à la fois national et international. Il faut en conclure que les usines de transformation que l'on retrouve dans l'Ontario n'utilisent pas à son plein potentiel la matière première disponible, certaines essences n'étant pas du tout utilisées, d'autres ne l'étant qu'en partie et d'autres, enfin, étant mal utilisées.

L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, cellule de l'Ontario, dans un document intitulé «Visage forestier de l'Ontario» décrit le volume marchand brut des essences les plus communes et commerciales de l'Ontario et les comparant avec l'ensemble de la province, les caractéristiques suivantes se dégagent: 50 pour cent de tout le pin blanc disponible au Québec se retrouve dans l'Ontario; l'Ontario possède plus de 50 pour cent du volume des érables en croissance et environ 45 pour cent du volume de bouleau jaune (merisier); au niveau des autres feuillus (tilleul, frêne, chêne, hêtre, orme, noyer, etc.) plus de 70 pour cent du volume total de ces essences se retrouve dans la région.

De ses études des volumes de bois disponibles et récoltés dans l'Ontario, l'Ordre des ingénieurs dégage les points suivants: les tiges feuillues de qualité pâte sont très peu utilisées; le bouleau jaune est surexploité, représentant 58 pour cent du volume de feuillus récolté en sciage et déroulage, alors qu'il représente 24 pour cent du total feuillu et 39 pour cent du total feuillu tolérant; de la même façon, il est possible de déduire que l'érable à sucre est sous-utilisée puisque c'est la principale composante de nos forêts et que la proportion récoltée en sciage et déroulage feuillu pour cette essence n'est que de 17 pour cent.

Inévitablement, quand une essence est surexploitée, comme c'est le cas du bouleau jaune et même aussi du pin blanc dans certains coins de la région, il lui est impossible de toujours tenir le coup. Elle succombera et, à ce moment, les exploitants devront regarder ailleurs et utiliser d'autres essences qui ne les intéressent pas aujourd'hui. Mais, au ministère des Terres et Forêts et au sein de l'Ordre des ingénieurs forestiers, on voudrait éviter les «ruptures de stock», c'est-à-dire l'épuisement des essences les plus convoitées, on voudrait bien que les exploitants commencent dès maintenant à «regarder ailleurs» et dans le cas des feuillus par exemple, qu'ils considèrent dès maintenant d'accroître par exemple l'exploitation des érables comparativement au bouleau jaune. Quels que soient les arguments présentement servis aux exploitants, ils ont la réponse facile en insistant sur le fait que c'est d'abord et avant tout le marché qui détermine leur production, étant donné qu'ils doivent demeurer concurrentiel et que d'autre part, l'érable de l'Ontario n'a pas les mêmes priorités commerciales que celui du sud de l'Ontario par exemple.

### Une forêt mélangée

Une autre caractéristique de la forêt de l'Ontario qui accentue le fait qu'elle soit mal exploitée ou exploitée de façon incomplète provient du fait qu'elle est constituée à 40 pour cent de peuplements dits mélangés. C'est-à-dire que dans un immense corridor qui s'étend de l'est à l'ouest, sur un même parterre de coupe, l'exploitant se retrouve inévitablement en présence d'essences dont il n'a absolument pas besoin pour alimenter ses usines. Ce facteur, ajouté à celui précédemment cité que les exploitants sont sélectifs quant à la qualité des tiges qu'ils recherchent, ne contribue en rien à rendre la forêt de l'Ontario moins compliquée à exploiter.

Tous les agents impliqués dans l'industrie forestière dans l'Ontario sont conscients que la forêt de l'Ontario n'est pas exploitée à son plein potentiel, que certaines essences ne trouvent pas preneurs, mais les facilités de transformation présentement en place, aussi désuètes ou modernes soient-elles, les unes les autres, n'ont pas nécessairement été conçues en fonction de la matière première disponible, mais bien plutôt en fonction d'un marché traditionnel et conventionnel. Il devient donc de plus en plus urgent de trouver de nouveaux usages pour les essences disponibles dans l'Ontario et depuis quelques années, cette préoccupation est devenue majeure à la fois à la Société d'aménagement de l'Ontario et auprès de la direction régionale du ministère des Terres et Forêts.

Plusieurs études conjointes ont été menées et les conclusions peuvent se résumer à ceci: urgence de construire une route de pénétration forestière qui traverserait le corridor de forêt mélangée pour rejoindre le Témiscamingue, et la construction d'un complexe forestier dit intégré, tenant compte des industries en place, au cœur même de la forêt mélangée et de l'Ontario, dans les environs de Maniwaki.

# bois, pâtes et papiers

## Rentabiliser les entreprises en articulant la mise en marché

par Michel Merleau

«Au niveau de la mise en marché, la majorité des producteurs de bois d'oeuvre offre une force de vente faiblement articulée».

C'est en oeuvrant au niveau de l'ensemble de la région de l'Outaouais qu'existe une vingtaine de scieries dites commerciales, pour tenter de déceler les malaises inhérents à la mise en marché du bois d'oeuvre, que la Société d'aménagement de l'Outaouais a suscité la formation d'un consortium d'exportation de bois franc, Cobodex, formé des entreprises Fortin, de Fort-Coulonge, Brunet, de Fasset et Meilleur, de Ferme-Neuve. Individuellement, ces trois scieries avaient peine à vendre leurs produits sur un marché très compétitif et la SAO, en collaboration avec le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, a offert aux trois entrepreneurs l'expertise nécessaire à la définition d'une stratégie de

mise en marché. Il en résulte que ce consortium est en voie de devenir le plus important exportateur de bois d'oeuvre feuillu de l'Est du Canada.

La problématique de la mise en marché n'est pas difficile à comprendre et la SAO en fait état dans son document sur les tendances de l'industrie forestière de l'Outaouais, un document préparé dans le cadre d'une stratégie de relance de cette industrie dans la région.

Les producteurs de bois d'oeuvre feuillu sont pour la plupart dépendant des grossistes qui contrôlent le marché, bien que certains ont réussi individuellement à se doter d'un service de marketing efficace. La majorité n'a qu'une faible connaissance des prix et des marchés étrangers. Etant donné

l'absence d'une stratégie de marketing dynamique au Québec dans le secteur du bois d'oeuvre feuillu, la concurrence internationale se fait sentir de plus en plus; les pays en voie de développement qui bénéficient de subventions de la part de pays comme le Canada, percent les marchés européens et américains. La SAO ajoute à ce sujet, dans son rapport qui date de janvier 78: «De plus, malgré la forte disponibilité en essences autres que le pin blanc et le merisier, notamment dans les essences érable et de tremble, il semble qu'étant donné la structure actuelle de l'industrie de transformation secondaire du bois (peu d'innovation technologique, le manque d'agressivité de marketing), les producteurs actuels sont confinés dans le sciage d'essences qui se font de plus en plus rares».

Avant de se lancer dans de nouveaux mo-

des de transformation, il importe de rentabiliser le plus possible les entreprises existantes qui elles-mêmes, plus tard, tenteront peut-être de mettre à profits la transformation en bois d'oeuvre d'essences sous-exploitées présentement.

Le consortium Fortin, Brunet, Meilleur a désormais lison propre bureau de marketing, à Grenville, et de faire remarquer Rémi Fortin: «près de Mirabel et de Montréal». Le trio produit annuellement entre 17 et 18 millions de pmp qu'il écoule sur les marchés suivants: 30 pour cent aux Etats-Unis, 10 à 15 pour cent en Europe et le reste au Canada en général. Avec les Etats-Unis, tous les producteurs de bois d'oeuvre et de déroulage font présentement des affaires d'or à cause de la dévaluation du dollar canadien. Plus ou moins compétitifs aupa-

vant, ils jouissent maintenant d'une marge de manoeuvre d'au moins 15 pour cent.

Rémi Fortin, à Fort-Coulonge, se dit très heureux de son sort, mais il le serait davantage si le ministère des Terres et Forêts lui garantissait plus d'approvisionnements. Du consortium, il est présentement le mieux protégé, le plan d'allocation qu'il détient du MTF lui garantissant 7 millions de pmp. De plus, il achète des producteurs privés l'équivalent de 3 millions de pmp. De tels approvisionnements lui permettent d'entretenir à son usine une équipe de production. Pour en entretenir une deuxième, sur une base annuelle, son plan d'allocation devrait être haussé à environ 12 millions de pmp. Présentement, les entreprises Fortin emploient entre 70 et 75 hommes, ses opérations de coupe nécessitant 12 hommes.

## En forêt comme à la ferme, les méthodes dépendent des récoltes

par Michel Merleau

L'exploitation d'une forêt se compare à plusieurs points de vue à celle d'une ferme. On récolte et on ensemence, la plus grosse variante étant le temps requis au fruit de la semence à mûrir.

Tout comme sur une ferme, le cultivateur ne coupe pas de la même façon son foin, son avoine et son blé d'Inde, en forêt, les méthodes de coupes doivent nécessairement varier compte tenu des peuplements. Il va aussi sans dire que les méthodes de récolte influencent beaucoup la régénération possible et nécessairement les exigences de semences.

Il existe diverses méthodes de coupes, chacune étant adaptée à des situations particulières, car toutes les méthodes ne sont pas nécessairement applicables, ni même conseillées en toutes circonstances. Toutefois, celles qui intéressent le plus directement le public en général et même parfois qui soulèvent des protestations dans la population, sont des coupes dites finales, c'est-à-dire qu'elles se résument à des peuplements mûrs, à point pour la récolte et qui, règle générale, accusent un taux de croissance nul.

La coupe à blanc est de loin la méthode qui a fait coulé le plus d'encre au cours des dernières années, les résultats d'une telle coupe étant facilement identifiables et déplorables à l'oeil. Sur les territoires de coupe à blanc, le profane, c'est-à-dire celui qui ne s'y connaît pas dans le domaine forestier, parlera volontiers de «massacre de la forêt», mais il a aperçu qu'en soi, la coupe à blanc est une excellente méthode dans bon nombre de peuplements. Il existe différents types de coupes à blanc: totales, par bandes, ou par trouées. Mais ils se résument tous à la même opération, qui consiste à couper tous les arbres qui se trouvent sur un même parterre de coupe, en une seule opération.

La coupe à blanc n'est pas pratiquée uniquement au Québec, mais à certains endroits, on a appris à contrer la mauvaise publicité qui les netoure, à cause de ce fameux «coup d'oeil désastreux et déprimant». En Pennsylvanie, par exemple, selon des informations recueillies au ministère des Terres et Forêts, l'accès aux territoires de coupe à blanc est interdit pour au moins cinq ans depuis le temps des opérations, c'est-à-dire jusqu'à ce que la régénération soit devenue évidente. Quand le public a accès aux territoires, les déserts laissés par la coupe sont devenus d'immenses champs de petits arbres. Au Texas, on opère sensiblement de la même façon, mais à peine trois ans suffisent pour que la régénération soit visuellement reconnaissable.

De plus en plus au Québec, les compagnies et le MTF sentent le besoin de faire plus de publicité autour des coupes à blanc pour instruire les usagers de la forêt sur les possibilités qu'offre cette méthode.

L'exploitant doit tenir compte de plusieurs facteurs avant d'opter pour une coupe en particulier, tout spécialement la coupe à blanc: écologie du milieu, l'érosion du sol, l'âge des peuplements et, finalement, les possibilités de régénération ou de la repousse. Rares sont ceux qui n'admettent pas, d'une part, et qui ont constaté, d'autre part, qu'il y a eu des abus et que certains critères n'ont pas été respectés. La plupart des peuplements résineux à maturité se prêtent bien à des coupes à blanc, car plus souvent qu'autrement, une simple scarification après coupe (une opération en forêt semblable au labourage) suffit à assurer une régénération ou une repousse abondante et de la même essence qui a été coupée. Sur les chantiers très mécanisés, la scarification du sol se fait en même temps que la récolte.

Il y a toutefois une exception à cette régénération naturelle à laquelle se prêtent la plupart des résineux. En effet, le pin gris nécessite obligatoirement un ensemencement parce que les cônes de pin gris ne germent qu'à très haute température, les seuls effets normaux du soleil d'été ne suffisant pas. Dans les peuplements feuillus qui, aux fins du MTF, comprennent aussi le pin blanc, le ministère impose depuis déjà plusieurs années des coupes à diamètre limite (à hauteur de souche). Ces diamètres limites sont: 16 pouces pour le bouleau jaune et le pin blanc et 12 pouces pour toutes les autres essences.

Cette méthode de coupe, qui est contestée par plusieurs spécialistes parce qu'elle ne permet pas nécessairement une régénération de qualité et qu'elle favorise un certain gaspillage de tiges, équivaut à une coupe à blanc dans les vieux peuplements. Quand c'est le cas, certaines espèces deviennent naturellement dominantes et s'il y a lieu, l'avenir de ces territoires totalement dépouillés peut-être modifié par des ensemencements massifs d'essences plus recherchées que d'autres. Par exemple, le MTF pourrait choisir d'ensemencer du bouleau jaune ou du pin blanc sur un immense territoire de forêt mixte coupée à blanc.

Les feuillus font aussi l'objet de coupes par bande. C'est une méthode pratiquée par exemple par la compagnie Consolidated Bathurst et qui s'avère rentable en autant qu'il y a un marché pour toutes les essences prélevées. Or, grâce à des ententes avec des scieries locales et des usines de déroulage réparties un peu partout en province, et grâce surtout à son usine de

pâte Kraft, de Portage-du-fort, elle peut écouler toute la matière prélevée.

### Reboisement

Quand la révocation des concessions forestières sera complétée, le reboisement deviendra la responsabilité de l'Etat, or, tous les forestiers ne sont pas nécessairement d'accord, même si en définitive, les compagnies n'ont à se soucier que de leurs approvisionnements.

Ce sont plutôt les exploitants eux-mêmes qui de-

vraient se charger de la régénération de la forêt car, d'une part, ils doivent être conscients qu'ils doivent régénérer la forêt et, d'autre part, ils sont déjà sur place et disposent des équipements nécessaires. Selon Pierre Garceau, un ingénieur forestier au service de la Compagnie internationale de papier, à Maniwaki, au lieu d'être considérée et évaluée à part, la régénération devrait tout simplement être considérée comme un coût de production. Présentement, on l'évalue comme un investissement et pire encore, comme un genre de «bien-être forestier».

En impliquant les compagnies, le MTF sera assuré au départ de réaliser d'importantes économies, car la rentabilité de l'ensemble de leur production en dépendrait.

En marge de la rétrocession des concessions forestières, dans la forêt domaniale, il est déjà prévu que le MTF chargera un frais fixe au mètre cube de bois aux compagnies pour financer des travaux de régénération, mais il en résultera inévitablement que les travaux réalisés par l'Etat coûteront très cher.

# LES MARCHANDS "PAL"

## AU SERVICE DE LA POPULATION DANS LA REGION DE L'OUTAOUAIS

**BOIS ET MATERIAUX**  
**PAL**  
**LUMBER AND BUILDING SUPPLIES**

**QUEBEC**

MANIWAKI, QUE  
J.-O. Hubert Ltée  
Rue Principale  
Tel: 819-449-3131

NOTRE DAME DE PONTMAIN, P.Q.  
H. Bondu Inc.  
Tel: 819-597-2612

GRACEFIELD, QUE  
La Co-Opérative Agricole  
Tel: 819-463-2862

NOTRE DAME DU LAUS, QUE  
Matériaux Luc Caron  
Rue Principale  
Tel: 819-767-2252

LAC STE MARIE, QUE  
H. Lafrenière Engr.  
Tel: 819-467-2070

MANIWAKI, QUE  
Martel & Frère  
Route 11  
Tel: 819-449-1590

FORT COULONGE, QUE  
Art. T. Beaulieu Inc.  
Rue Principale  
Tel: 819-683-2407

CAMPBELL'S BAY, QUE  
Smith Bros.  
Tel: 819-648-5552

LADYSMITH, QUE  
Henry Krose & Sons  
Tel: 819-647-2346

COBDEN, ONT  
A.A. Schauer & Sons Ltd.  
Tel: 613-646-2033

SHAWVILLE, QUE  
Morley Hodgins Lumber Ltd.  
Tel: 819-647-2792

QUY, QUE  
McCam & Sons Ltd.  
Tel: 819-458-3300

EGANVILLE, ONT  
R.G. Reinke & Sons Ltd.  
Rue Principale  
Tel: 613-628-2408

AYLMER, QUE  
Aylmer-Lucerne Bldg. Sup. Ltée  
8, rue Principale  
Tel: 819-684-3275

ALMONTE, ONT  
Sadler Building Supplies  
Tel: 613-256-3642

PERTH, ONT  
Eric J. Nixon Building Sup.  
76 Drummond Est.  
Tel: 613-267-3881

SMITHS FALLS, ONT.  
Ronway Lumber  
Lombardy Rd.  
Tel: 613-283-4411

WESTPORT, ONT.  
McGregor Lumber & Fuel Co. Ltd.  
Tel: 613-273-2052

MANOTICK, QUE  
La Co-Opérative Agricole  
Tel: 819-463-2862

LAC STE MARIE, QUE  
H. Lafrenière Engr.  
Tel: 819-467-2070

MANIWAKI, QUE  
Martel & Frère  
Route 11  
Tel: 819-449-1590

GRACEFIELD, QUE  
La Co-Opérative Agricole  
Tel: 819-463-2862

NOTRE DAME DE PONTMAIN, P.Q.  
H. Bondu Inc.  
Tel: 819-597-2612

NOTRE DAME DU LAUS, QUE  
Matériaux Luc Caron  
Rue Principale  
Tel: 819-767-2252

LAC STE MARIE, QUE  
H. Lafrenière Engr.  
Tel: 819-467-2070

MANIWAKI, QUE  
Martel & Frère  
Route 11  
Tel: 819-449-1590

FORT COULONGE, QUE  
Art. T. Beaulieu Inc.  
Rue Principale  
Tel: 819-683-2407

CAMPBELL'S BAY, QUE  
Smith Bros.  
Tel: 819-648-5552

LADYSMITH, QUE  
Henry Krose & Sons  
Tel: 819-647-2346

COBDEN, ONT  
A.A. Schauer & Sons Ltd.  
Tel: 613-646-2033

SHAWVILLE, QUE  
Morley Hodgins Lumber Ltd.  
Tel: 819-647-2792

QUY, QUE  
McCam & Sons Ltd.  
Tel: 819-458-3300

EGANVILLE, ONT  
R.G. Reinke & Sons Ltd.  
Rue Principale  
Tel: 613-628-2408

AYLMER, QUE  
Aylmer-Lucerne Bldg. Sup. Ltée  
8, rue Principale  
Tel: 819-684-3275

ALMONTE, ONT  
Sadler Building Supplies  
Tel: 613-256-3642

PERTH, ONT  
Eric J. Nixon Building Sup.  
76 Drummond Est.  
Tel: 613-267-3881

SMITHS FALLS, ONT.  
Ronway Lumber  
Lombardy Rd.  
Tel: 613-283-4411

WESTPORT, ONT.  
McGregor Lumber & Fuel Co. Ltd.  
Tel: 613-273-2052

MANOTICK, ONT  
Manotick Lumber & Building Supplies  
Howard Cameron  
Tel: 613-692-3226

OSGOODE, ONT  
Knox Lumber Co. Ltd.  
16 George St. Box 249  
Tel: 613-826-2231

WINCHESTER, ONT.  
Lannin Lumber Mart  
Route 31 n 33  
Tel: 613-774-2830

INGLESIDE, ONT.  
Ingleside Lumber & Building Supplies  
Dickinson Drive  
Tel: 613-537-2433

ST ADRE-ARVILLIN, QUE.  
Théo Charron Enr.  
125 Principale  
Tel: 819-983-7397

HAWKESBURY, ONT.  
H.E. Deslauriers Co. Ltd.  
P.O. Box 127  
Tel: 613-632-3501

BOURGET, ONT.  
Matériaux Lepage & Frères Inc.  
Tel: 613-487-2241

ST-ALBERT, ONT.  
Adam & Frères  
Tel: 613-987-2112

CRYSLER, ONT.  
Crysler Home Center  
Tel: 613-987-2802

IROQUOIS, ONT.  
S.A. Thompson & Son Ltd.  
Tel: 613-652-4478

## • bois, pâtes et papiers

# Des investissements énormes en machinerie et en personnel

par Michel Merleau

La mécanisation est désormais un fait accompli dans le domaine de l'exploitation forestière, mais la machine ne remplacera jamais complètement l'homme pour récolter le fruit des milliers d'acres de forêt qui composent le Québec.

«Dans des conditions idéales, la machine s'avère plus rentable pour exploiter certains parterres de coupe», de dire récemment M. Marcel Marchette, un ingénieur forestier au service de la Compagnie internationale de papier, division forestière de Maniwaki. Toutefois, la forêt de l'Outaouais, constituée en grande partie de boisés mélangés ou de peuplements feuillus purs ne se prête pas partout à un haut degré de mécanisation. Le bûcheron traditionnel, dont les outils sont tout de même de plus en plus perfectionnés, aura toujours sa place sous le soleil, surtout dans l'Outaouais.

La plupart des compagnies forestières qui ont investi de grosses sommes d'argent dans l'achat de machines à tout faire, semblables aux moissonneuses fabriquées par Koehring, l'ont fait devant la menace d'une pénurie de main-d'œuvre. Les parterres de coupe étant de plus en plus éloignés des centres urbains, le travail forestier attire de moins en moins les jeunes travailleurs, malgré des conditions fort avantageuses.

Dans les chantiers où les compagnies ont choisi de mécaniser leurs opérations, le travailleur forestier n'est plus le bûcheron conventionnel qui manipule une scie mécanique 10 heures par jour, il est devenu un opérateur ou un mécanicien ou personnel de soutien. La CIP qui, de toutes les compagnies qui exploitent les forêts de l'Outaouais, est celle qui a le plus mécanisé ses opérations, emploie en moyenne 1.000 personnes en forêt annuellement et, de ce nombre, à peine 35 pour cent sont des bûcherons.

### Les conditions

Suivant les conditions de salaires et de travail négociées par un syndicat, le plus populaire dans la région étant l'Union des bûcherons et employés de scieries, un bûcheron à forfait touche en moyenne \$90 par jour. Ce salaire est généralement calculé en tenant compte de deux personnes, celui qui abat les arbres et celui qui s'occupe du débusquage. Le contrat de travail présente en cours et qui couvre les travailleurs forestiers de CIP, E.B. Eddy et James McLaren expirera en avril 79. Normalement les contrats sont d'une durée de deux ans.

Quant aux opérateurs d'équipements lourds, un tracteur ou une moissonneuse Koehring par exemple, ils touchent en moyenne \$7,27 de l'heure et leur semaine normale est de 40 heures. Ces opérateurs travaillent généralement, du moins chez CIP et James McLaren, pendant huit jours consécutifs, à raison de 10 heures par jour, après quoi il bénéficient de six jours de congé.

Les autres travailleurs forestiers ont des semaines de travail qui s'étendent du lundi avant-midi au vendredi midi. Quand les chantiers sont suffisamment près des centres urbains, les travailleurs sont transportés par autobus, soir et matin. En tout temps, ce

sont les compagnies qui doivent assurer le transport des travailleurs.

Voici maintenant les salaires des mécaniciens reportés en cinq catégories, salaires toujours en vigueur suivant la présente convention collective de travail: AA - \$8,29 de l'heure; A \$8,08; B - \$7,46; C - \$7,04 et aide-mécanicien \$6,62 de l'heure. Les équipes mobiles qui suivent les moissonneuses Koehring bénéficient de \$0,15 de l'heure supplémentaire. Quant au travail effectué en deçà des heures normales de travail, il est normalement rémunéré à temps et demi.

### La protection

La protection de la forêt contre le feu représente à elle seule une petite industrie fort importante.

La Société de conservation de l'Outaouais qui est responsable de la protection des forêts de l'Outaouais peut compter sur un budget d'opération de \$1,8 million pour l'année en cours. Ce montant ne comprend pas les coûts imputables à la suppression des feux de forêt. Cette année, les coûts de suppression se chiffrent

à seulement \$380.000, soit en deçà de la moyenne. En 1977, une année de sécheresse, les coûts de suppression ont totalisé \$1.357.000, en salaires, équipements et location d'avions.

Sur une base annuelle, la SCO, dont le siège social est à l'aéroport de Maniwaki, dans la municipalité de Messines, emploie 40 personnes. L'été, le nombre de ses employés augmente à 100, ce qui ne comprend pas les équipes spéciales requises en cas de grosses conflations.

Fait intéressant à noter: 75 pour cent des feux de forêt qu'est appelée à combattre la SCO sont de cause humaine et de ce pourcentage, 60 pour cent sont attribuables à la récréation en forêt.

La SCO est une société indépendante qui regroupe les principaux gestionnaires de la forêt de l'Outaouais. Le ministère des Terres et Forêts, dont le directeur régional, Gaston Côté, est présentement président de la société participe à son financement à raison de 40 pour cent, les autres gestionnaires et propriétaires de boisés de plus de 2.000 acres se partageant 60 pour cent.



La machine, si grosse soit-elle, ne remplacera jamais complètement l'homme dans l'exploitation forestière.

Quant la révocation des concessions forestières deviendra une réalité, les présents gestionnaires privés deviendront de simples permissionnaires, le MTF demeurant le seul gestionnaire. La SCO deviendra alors de fait une société d'Etat, les compagnies ayant à payer leur part des coûts de protection directement au ministère.

### Le transport

Malgré les opérations de drave toujours permises sur les principales rivières de la région, dont l'Outaouais, la Gatineau et La Lièvre, le transport du bois demeure aussi une petite industrie bien à part. La plupart des opérations mécanisées de charroyage de bois passent inaperçues étant donné qu'elles se résument à transporter le bois des parterres de coupe à des jetées centrales.

Dans un ouvrage intitulé «Visage forestier de l'Outaouais», l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, cellule de l'Outaouais précise: «Il est indéniable que la drave reste le système de transport le plus important en termes de volume de bois puisqu'environ 75 pour cent de la récolte totale (600.000 cunites)... est transportée de cette façon. «Il n'y a que les résineux, y compris le pin blanc, qui peuvent être transportés de cette façon».

Le transport du bois par camion jusqu'aux usines ne serait pas rentable dans l'Outaouais en raison de la faiblesse du réseau de voirie et de l'absence de grande voie de pénétration en forêt, en particulier dans le Pontiac traditionnel.

L'Ordre des ingénieurs forestiers écrit au sujet de ce mode de transport: «... les distances de transport du bois à pâte sont inférieures à 160 km, ce qui constitue la limite maximale de rentabilité, alors que dans le cas des milles de déroulage, dont la valeur est très grande, les distances peuvent atteindre 725 km.» Cette dernière constatation implique qu'une bonne partie du bois propre au déroulage coupé dans l'Outaouais est transformé à l'extérieur de la région.

La seule compagnie outaouaise qui utilise intensivement le transport par chemin de fer est la Thurso Pulp and Paper, par le truchement de la compagnie Thurso and Nation Valley Railway. Environ 30.000 cunites de bois sont ainsi transportés annuellement.

Le transport de copeaux de bois, résineux et bois franc, est la plus récente spécialisation dans le domaine de l'industrie forestière. A l'Ouest de Montréal, c'est l'Abitibi, avec sa pléiade de scieries, qui produit le plus de copeaux, soit environ 1.000.000 de tonnes par année. De l'Abitibi, la majeure partie des copeaux est acheminée vers les usines de pâtes et de papier du centre du Québec, soit par chemin de fer, via La Tuque, ou par camionnage, à travers le parc La Vérendrye. L'Abitibi produit presque exclusivement des copeaux de résineux.

Les scieries de l'Outaouais produisent aussi des copeaux qui sont vendus régionalement à CIP, James McLaren, Consolidated Paper et Thurso Pulp. Le transport se fait exclusivement par camion. Selon M. Jean Tessier, de Val Viger, qui est responsable de toutes les opérations de charroyage de la compagnie «Les produits forestiers Dent», de Grand-Rémous, un bon camion-remorque équipé pour le transport des copeaux coûte environ \$75.000.

# Des occasions et techniques nouvelles à saisir et exploiter

par Michel Merleau

«Le dynamisme de l'industrie forestière actuelle réside dans sa capacité de s'adapter à la réalité des marchés internationaux et de répondre par des efforts constants en recherche et développement aux besoins futurs et grandissants de la population.»

Selon M. Guy Drouin, un ingénieur au service de la Société d'aménagement de l'Outaouais qui prenait une part active au colloque sur l'industrie forestière de Maniwaki, organisé par la Société nationale des Québécois des Hautes-Rivières, en mai dernier, plusieurs occasions et perspectives nouvelles existent et l'industrie actuelle doit les saisir si l'Outaouais et le Québec veulent conserver la part active qu'ils jouent dans un secteur aussi important que la forêt.

Les occasions qui s'offrent à l'industrie sont les suivantes: l'amélioration des procédés de transformation actuelle; la mise en marché de nouveaux produits en utilisant les résidus de bois (écorce, copeaux, sciure); le développement de nouvelles techniques de transformation. M. Drouin écrivait dans ses notes qu'il a présentées au colloque: «saisir et encourager ces opportunités réelles permettront une utilisation plus complète de la ressource, une meilleure diversification du système actuel de transformation et une plus grande adaptation aux marchés.»

Au chapitre de l'amélioration des procédés de transformation actuelle, M. Drouin s'est montré généreux quant au nombre de suggestions, pour la plupart existant ailleurs, et qu'il a soigneusement documentées. Par exemple, il invite les usines de déroulage à diminuer l'épaisseur du placage, les Américains et les Italiens ayant déjà développé de nouvelles techniques à cet effet. Il suggère que les coeurs des billots de déroulage servent pour fabriquer du bois de dimension, certaines entreprises américaines ayant déjà intégré cette utilisation.

Au niveau du sciage, il encourage les entrepreneurs à se doter de mini-ordinateurs afin d'augmenter le rendement et diminuer la production de résidus. Il a aussi fait remarquer qu'une utilisation plus grande du billot est possible grâce à des techniques de gestion plus raffinées dans la coupe de l'arbre et dans le sciage qui visent en gros le rendement économique maximum des produits de l'arbre.

Dans le domaine de l'industrie secondaire du bois (meubles, portes et chassis, etc.), la région

de l'Outaouais est très déficiente. Avec environ 35 pour cent du potentiel forestier feuillu du Québec, l'Outaouais n'accapare qu'environ 2 pour cent des entreprises du Québec dans ce secteur qui emploie environ 25.000 personnes. Or, l'Outaouais occupe une position stratégique par rapport aux grands marchés de l'Est américain, de Montréal et de Toronto.

En ce qui a trait à l'industrie des pâtes et papier et des activités connexes qui font l'objet d'un autre texte, M. Drouin a soulevé les points suivants: -15 pour cent de l'industrie des pâtes et papier est concentré dans l'Outaouais; - toutefois, aucune diversification à l'aval n'existe, la transformation secondaire de la pâte et du papier occupe 15.000 personnes au Québec et moins de 40 dans l'Outaouais; - il existe des occasions dans les secteurs suivants: papier de couverture asphalté, cartons pliants, boîtes en carton, sacs en papier, etc.; - la récupération des résidus des usines de pâtes et papier pourrait donner lieu à la production de produits pétrochimiques ou organiques.

Au chapitre de la mise en marché des produits

nouveaux, encore une fois l'Outaouais semble manquer le bateau. M. Drouin écrit, concernant la demande de panneaux dérivés du bois: «La croissance annuelle de la demande dans le secteur des panneaux à base de bois a été d'environ 20 pour cent depuis 1960, pour atteindre environ 96 millions de mètres cubes en 1973, par rapport à 42 millions de mètres cubes pour le contreplaqué (plywood) (un mètre cube équivaut environ à tiers d'un cunit). Dans plusieurs pays, les panneaux agglomérés, étant donné leurs caractéristiques physiques supérieures et leur coût plus bas, ont remplacé le contreplaqué. En 1975, environ 800 usines étaient en opération dans le monde, par rapport à une seule au Québec, Sogefor. On estime qu'il faudrait trois à quatre nouvelles usines au Québec pour répondre à la demande seulement.»

L'utilisation des résidus de bois comme source de combustible suscite un intérêt grandissant. Les études se font de plus en plus pressantes pour faire du bois des produits énergétiques et chimiques.

D'autres études sont en cours pour utiliser la

fibres de bois comme source de protéine. M. Drouin soulignait: «Qu'il suffise de mentionner la firme Stake Technology, d'Ottawa, qui a développé un système pour nourrir les boeufs avec des résidus de bois.»

M. Drouin prétend que le XXI<sup>e</sup> siècle sera le siècle de la forêt, comme source inépuisable et renouvelable de matériaux dans la plupart des secteurs industriels de pointe, mais encore faut-il apprendre à s'en servir comme telle. D'une part, il est primordial que les efforts de recherches s'accroissent, que tous les agents y participent, y compris les industriels et les gouvernements. Il serait tout particulièrement regrettable que la station d'expérimentation forestière de Petawawa soit obligée de réduire ses effectifs et peut-être même de fermer ses portes à cause des dernières coupures budgétaires imposées par le ministère fédéral des Finances.

Aussi, les gouvernements et l'industrie devraient joindre leurs efforts pour définir une vraie stratégie de développement et pour élaborer un programme permettant à l'industrie de saisir les opportunités qui soffrent à elle.

BOULANGERIE LUCERNE LTEE.



86, rue Front, Hull, Québec  
771-6696

SPECIALITES

Pain et brioches croûtés cuits sur la sole  
Pain de seigle et pumpernickle

Au service des hôtels, restaurants,  
institutions et magasins d'alimentation



SERVICE  
D'ALARME  
ANTIVOL  
UNIVERSAL

- Firma exploitée par des propriétaires canadiens.
- Agréée par les assureurs.
- Alarmes locales et reliées à la centrale, catégorie "A" & "AA"
- Alarmes et service contre le vol et le feu et gicleurs automatiques.
- Service industriel et résidentiel.

«Avec Universal, c'est bien protégé»

UNIVERSAL ALARMS Ltd.

44, place du marché By

236-9911

«La qualité—  
une tradition»

Beauregard  
IMPRIMERIES

373 Ch. Coventry, Ottawa, Ontario K1K 2C5. Tel. 745-9801

## • bois, pâtes et papiers

# D'ici 82, l'Etat aura repris en main la gestion de ses forêts

par Michel Merleau

La révocation des concessions forestières a été amorcée, cette année, dans l'Outaouais, par le ministère des Terres et Forêts et si tout va bien, elle sera complétée en 1982.

Cette année, c'est surtout la compagnie Consolidated Bathurst qui a perdu ses droits de gestionnaire sur un territoire de 1,244 milles carrés, au nord-ouest du Pontiac traditionnel et dans le Témiscamingue. En 1979, le programme de révocation doit s'appliquer à tout le Pontiac traditionnel, où E. B. Eddy et Gillis, une filiale de Consol, sont les principaux concessionnaires. La dernière compagnie qui goûtera à cette nouvelle politique gouvernementale, en 1982, est la Compagnie internationale de Papier, le plus important concessionnaire dans l'Outaouais.

Selon un document préparé par l'Ordre des ingénieurs forestiers, cellule de l'Outaouais, six grands concessionnaires se partagent la gestion des 41,085 kilomètres carrés de forêt de l'Outaouais, à savoir, d'est en ouest: Thurso Pulp and Paper, James McLaren, Internationale de papier du Canada, Gillis Bros. Consolidated Bathurst et E. B. Eddy.

Les concessions forestières représentent environ 75 pour cent de l'ensemble des forêts de l'Outaouais, alors qu'au niveau de la province, le pourcentage des terres qu'occupent les concessionnaires est de 32 pour cent.

Presque tous les agents impliqués dans l'industrie forestière, sauf les concessionnaires eux-mêmes, revendiquent la révocation des concessions depuis déjà plusieurs années. Cette forme de tenure des terres publiques serait une plaie à plusieurs points de vue.

La Société d'aménagement de l'Outaouais, un des principaux intéressés dans l'industrie forestière depuis quelques années, prétend que la domination de concessionnaires sur les trois quarts de la forêt publique de l'Outaouais est une des principales raisons pour laquelle la région n'a pas entre autres bénéficié d'interventions fédérales-provinciales depuis 1962, comme elle aurait dû. La SAO écrit à ce sujet: «Le mode actuel de tenure dans l'Outaouais peut pratiquement expliquer en grande partie les faibles interventions régionales par les pouvoirs publics par rapport aux autres régions administratives du Québec. «L'Outaouais est définitivement le «parent pauvre du Québec», au chapitre des interventions fédérales-provinciales dans le domaine forestier, n'ayant bénéficié que de 1,43 pour cent des \$152,405,015 investis depuis 1962. Ces statistiques ne tiennent toutefois pas compte d'au moins \$14 millions déjà prévus dans une entente fédérale-provinciale pour la construction de la route Maniwaki-Témiscamingue.

La SAO maintient qu'il s'avère qu'une des conditions nécessaires à l'application de ces pro-



D'ici quelques années, la gestion des ressources forestières de l'Ouest du Québec sera complètement entre les mains de l'Etat.

grammes (ceux-ci étant en règle générale axés surtout vers les forêts domaniales et privées) soit la propriété du domaine forestier par l'Etat en tant que gestionnaire, il est donc urgent que la politique de rétrocession forestière mise en oeuvre par le MTF selon les dispositions de la loi 27 soit au plus vite complétée.

La révocation des concessions serait aussi, selon certains, une condition pour assurer une utilisation plus complète de la forêt et une meilleure sylviculture. Nombreuses sont les études qui suggèrent une sylviculture intensive de certaines essences, dont le bouleau jaune et le pin blanc, et de meilleures techniques sylvicoles de base reliées directement aux opérations de coupe.

Selon les méthodes actuelles de coupe et la surexploitation de certaines essences comparativement à d'autres, il est à prévoir une importante «rupture de stock» dans ces mêmes essences et une baisse de production dans les usines. L'industrie devra rajuster son tir en fonction de toute la matière ligneuse disponible pour contrer les effets de toute rupture de stock dans le bouleau jaune et le pin blanc. On peut lire à ce sujet dans une étude réalisée par le groupe COGEF, pour le ministère des Terres et Forêts, intitulé «Les feuillus du Québec. La ressource»: «Il ne fait aucun doute que si on peut effectuer des modifications justifiables au niveau de la technologie d'utilisation au sciage et au déroulage, la forêt, dans son état actuel, pourrait suffire à compenser les pertes de production provoquées par une longue rupture de stock à prévoir pour une durée d'au moins 40 ans, à la condition d'inclure la consommation accrue de la fibre feuillue pour combler le déficit net du sciage et du déroulage».

En conclusion à la problématique de l'exploitation primaire de la forêt de l'Outaouais, la SAO écrit: «Compte-tenu de la situation décrite précédemment, il semble urgent que la région de l'Outaouais puisse profiter au même titre que les autres régions des programmes fédéraux et provinciaux de reboisement, de sylviculture et d'accès à la forêt afin de maintenir à long terme la position concurrentielle de l'industrie forestière. «Or, la révocation des concessions forestières serait une condition sine qua non.

Les concessionnaires utilisent avant tout la forêt qu'il gère en fonction des besoins de leurs usines existantes et non en fonction de l'ensemble du marché du bois ou du potentiel réel de la forêt. Or, il appert que les usines ont été conçues pour la plupart en tenant compte d'un marché traditionnel. Par exemple, la compagnie internationale de papier oriente ses opérations de coupe d'abord et avant tout pour alimenter ses usines de Gatineau. Ce ne sont que ses surplus de production, suivant sa propre évaluation quant à la qualité des tiges, qu'elle vend à d'autres usines

de la région, conformément aux plans d'allocations imposés par le MTF, en ce qui a trait aux feuillus.

Le but de la nouvelle politique de révocation du MTF est précisément de concilier les nombreuses utilisations potentielles de la forêt de l'Outaouais, une forêt compliquée à exploiter à cause de la variété des peuplements disponibles, tout en assurant aux industries en place les approvisionnements requis au fonctionnement de leurs usines. D'ailleurs, en commission parlementaire, à l'automne 77, à Québec, les concessionnaires ont laissé entendre que leur seule préoccupation face à la nouvelle politique résidait dans la stabilité des approvisionnements en bois.

La Société nationale des Québécois des Hautes-Rivières s'est intéressée de près depuis deux ans à la problématique de l'industrie forestière sur son territoire et, bien entendu, à la révocation des concessions. On peut lire, dans le rapport d'une étude réalisée par la firme METREQ pour le compte de la SNQ, plus tôt cette année, en guise de conclusion au chapitre sur la révocation: «La nouvelle politique ne résoudra pas à elle seule tous les problèmes structurels de l'industrie: elle constituera toutefois un pas important vers l'utilisation optimale de nos richesses forestières.»

### Les compagnies

Depuis l'introduction à l'Assemblée nationale de la loi 27 sur la révocation des concessions forestières, un certain climat d'incertitude règne auprès des compagnies, même si elles sont assurées de pouvoir s'approvisionner en fonction de leurs besoins.

Ce climat persistera tant et aussi longtemps que la politique ne sera pas appliquée de façon intrinsèque et que les nouvelles vocations dont on semble vouloir doter la forêt du Québec n'auront pas été clairement définies.

Certaines compagnies sont tout simplement déçues car, même le ministère des Terres et Forêts l'admet, elles ont très bien administré les forêts qui leur avaient été concédées. En gros, elles exploitaient leurs forêts sur une base de rendement soutenu, évitant une surexploitation excessive. C'est entre autres le cas, semble-t-il de la compagnie James McLaren et de E. B. Eddy.

D'autres compagnies, dont la CIP, ont toujours maintenu un service de génie forestier spécialisé en sylviculture et elles ont réussi des expériences très valables et dispendieuses, mais elles ne sont pas nécessairement assurées qu'elles auront la chance de récolter elles-mêmes le fruit de tant d'efforts.

Après la révocation, ce sera l'Etat qui sera responsable de tous les aspects de la gestion de la forêt et de la répartition de la ressource.

## «Ce sera une bonne année pour l'industrie»

par Michel Merleau

«Ca va être une bonne année pour toute l'industrie», de dire Peter Dent, l'actionnaire majoritaire de la compagnie «Les Produits forestiers Dent Ltée», de Grand-Remous.

M. Dent, dont la compagnie exploite une importante scierie à Grand-Remous, depuis 1975, attribue les bonnes conditions du marché du bois à l'heure actuelle, à la dévaluation du dollar canadien qui favorise les exportations vers l'extérieur, les Etats-Unis et l'Europe et qui influence proportionnellement les importations de bois d'oeuvre.

«Les Produits forestiers Dent», une compagnie qui portait le nom de «Dent Lumber» avant l'introduction de la loi sur la langue française, coupe annuellement 24 millions de pmp en épinette et 10,5 millions de pmp en pin blanc. Cette production est écoulée à raison de 80 pour cent au Québec, 10 pour cent aux Etats-Unis et 10 pour cent en Ontario.

Dans le but de promouvoir ses ventes et de côtoyer les gros marchés, l'actionnaire majoritaire de cette compagnie, Peter Dent, a décidé, le printemps dernier, d'implanter sa propre compagnie de marketing dans la région de Montréal. Ainsi naissait la compagnie «Les distributions Outaouaises Ltée» qui implantait son centre de distribution sur un terrain de 42 acres à Ste-Madeleine, en banlieue de Montréal.

Depuis l'incendie qui a totalement rasé sa scierie implantée dans le parc de la Vérendrye, au nord du lac Rapide, en 1974, cette compagnie s'est installée à Grand-Remous et depuis lors, elle a fait des pas de géant pour accaparer une bonne part du marché du bois d'oeuvre.

La nouvelle scierie construite à Grand-Remous en 1975 a coûté \$1,75 million et, à chaque année depuis ce jour, des améliorations sensibles ont été apportées pour une somme globale d'environ \$800,000. Quand la nouvelle scierie a été construite, la compagnie «Les Produits forestiers Dent» disposait d'une allocation de seulement quatre millions de pmp en pin et pouvait compter sur un approvisionnement en épinette de huit millions. Ces chiffres correspondent à son permis original de coupe.

Or, suite à des négociations avec la Compagnie internationale de papier du Canada, négociations qui impliquent nécessairement le ministère des Terres et Forêts, Peter Dent a réussi à conclure un important échange avec CIP. Il s'assurait d'un approvisionnement de 12 millions en épinette en provenance des concessions de la CIP en échange d'une somme équivalente de copeaux, soit environ 25,000 cunifs, livrés à l'usine de papier de Gatineau. Cette nouvelle source

d'approvisionnement a permis à M. Dent d'apporter des améliorations sensibles à son usine existante, en modifiant les capacités de production de la section de l'usine vouée à scier l'épinette.

S'il devait obtenir un approvisionnement supplémentaire assuré de 10 millions en épinette, M. Dent dit qu'il devrait sérieusement considérer la construction d'une nouvelle usine totalement séparée de l'existante.

Cette dernière opère présentement à pleine capacité avec un personnel de 85 employés réparti en deux équipes qui travaillent 10 heures par jour et 4,5 jours par semaine.

En forêt, pour approvisionner son usine, Peter Dent doit compter sur pas moins de 65 hommes, dont 45 bûcherons. A l'instar de toutes les autres scieries, une vingtaine de commerciales et entre 150 à 200 dites familiales, celle que Peter Dent contrôle majoritairement tente de profiter le plus des présentes conditions du marché et d'obtenir le plus d'approvisionnements possibles, de la part du MTF et des compagnies qui détiennent toujours des droits exclusifs de gestion. M. Dent devait affirmer: «N'importe qui peut faire de l'argent actuellement en sciant du pin ou de l'épinette, mais le marché ne restera peut-être pas toujours aussi bon, il y a déjà eu des baisses par le passé». Conscient de la condition sans cesse délicate du marché de bois d'oeuvre, M. Dent vise toujours une intégration verticale de plus en plus spécialisée de sa production.

Fidèle à cette préoccupation, M. Dent a déjà réussi à utiliser à profit les coeurs de pin impropres au sciage de qualité, pour la fabrication de maisons en pièces de type canadien. Il a conçu un nouveau procédé d'assemblage par lequel l'isolant est incorporée au bois de dimension.

Dernièrement, M. Dent engageait des pourparlers avec les propriétaires d'une des plus importantes usines de moulures dans l'Est du Canada, dans le but d'un achat éventuel de cette entreprise. Une telle usine de transformation deviendrait elle-même rentable à cause de l'approvisionnement et inversement, elle assurerait une plus grande rentabilité à la scierie.

La compagnie «Les produits forestiers Dent» exploite une des plus grosses scieries de l'Outaouais, mais non la plus grosse. M. Dent se réfère à la compagnie Boyle, qui produit annuellement entre 16 et 18 millions de pmp en pin blanc et environ 30 millions en épinette, et la compagnie Gillis, dont la production, à son usine de Bayside, en Ontario, est d'environ 45 millions de pmp en pin blanc, du bois qui provient en majeure partie du Québec.

## Comme on se rencontre!



**A LA FINE POINTE  
DES ACTIVITES  
ECONOMIQUES  
ET FINANCIERES  
DANS LA REGION OUTAOUAIS...**

**ET PAR CE FAIT, UNE BELLE OCCASION  
DE SE RENCONTRER...**

**AFIN DE VOUS FAIRE PROFITER  
DE LA MULTITUDE DES SERVICES CONÇUS  
POUR SATISFAIRE VOS BESOINS TELS QUE —**

**Épargne:**  
— épargne ordinaire  
— épargne stable  
— épargne à terme  
— plan d'épargne-logement  
— plan d'épargne-retraite  
— etc...

**Prêt:**  
— prêt hypothécaire  
— prêt personnel (taux variable)

**Perception de comptes:**  
— services publics  
— téléphone  
— électricité

**Location et vente de services:**  
— coffrets de sûreté  
— garde de valeurs  
— garde de certificats d'obligations

**Services divers:**  
— guichet piéton  
— dépôt de nuit  
— ordres de paiements personnalisés  
— billet Loto-Canada  
— billets d'autobus  
— chèques de voyages  
— mandats

**Ce message vous est offert par le Chapitre des  
Caisse populaires de l'Ottawa Métropolitain.**

## • bois, pâtes et papiers

# Une stratégie de relance pour mieux faire face à la concurrence

par Michel Merleau

«Une étude en cours à la Société d'aménagement de l'Outaouais identifie qu'il existe un potentiel supplémentaire de fibre d'environ 500,000 cunites/année dans un rayon de 60 milles de Maniwaki, ce qui peut justifier la mise en place d'un futur complexe forestier intégré», peut-on lire dans un rapport préliminaire de la SAO, qui date de janvier 78 et qui fait état des problèmes et tendances de l'industrie forestière de l'Outaouais de 1961-1978.

Ce document de la SAO a comme titre «Vers une stratégie de relance de l'industrie forestière de l'Outaouais» et les propositions qu'il avance concernant l'implantation d'un complexe à Maniwaki s'inscrit dans une série de propositions visant à la fois à minimiser les coûts d'approvisionnement en matière première et à faire un usage plus rationnel de la matière ligneuse dont dispose l'Outaouais. La région doit faire face à une concurrence de plus en plus sérieuse et il appert que ses concurrents jouissent d'avantages importants qui influencent directement les coûts de production.

Avec le Sud des Etats-Unis, l'Outaouais doit compenser pour un taux de croissance de deux à trois fois élevé, à des peuplements plus denses, à des diamètres et densités d'arbres plus importants, à des coûts d'infrastructures inférieurs et à des salaires 23 pour cent moins élevés qu'au Québec. Avec la Colombie-Britannique, l'Outaouais doit tenir compte d'une intégration poussée entre, d'une part, les usines de pâtes et papiers et, d'autre part, les scieries, une intégration qui permet une utilisation optimale des résidus de bois et abaisse de façon significative les coûts du bois.

L'implantation d'un complexe intégré à Maniwaki représente une de trois mesures envisagées par la SAO pour contrer les effets de la concurrence. Brevement, voici les deux premières: 1- un aménagement intensif de la forêt par des traitements sylvicoles et des travaux de reboisement appropriés; 2- une exploitation intégrée des parterres de coupe en récoltant simultanément les essences feuillues et résineuses.

Toutes les études entreprises jusqu'à maintenant par la Société d'aménagement de l'Outaouais dans le domaine de l'industrie forestière ont été en collaboration avec le ministère provincial des Terres et Forêts, qui demeure le grand responsable de l'exploitation des forêts. «Tout est en fonction du ministère des Terres et Forêts», d'affirmer M. Antoine Grégoire au sujet des recommandations qui émanent de la Société.

### Route-complexe

La SAO a surtout plongé dans le volumineux dossier de l'industrie forestière de l'Outaouais, dans le cadre des projets de construction du MTF d'une route dite de pénétration forestière devant relier Maniwaki et le Témiscamingue. Ne voulant pas se lancer dans une

aventure qui se résumerait à «faire un chemin pour faire un chemin», la SAO a confié à une firme de spécialistes et à quelques-uns de ses fonctionnaires le soin d'évaluer les avantages souhaités d'une telle route et la possibilité de transformer la plus grande partie de la matière ligneuse qui deviendrait plus facilement accessible, grâce à la route.

Nombreuses étaient les études qui déjà démontraient que la forêt de l'Outaouais était mal utilisée, tout par-

ticulièrement dans les peuplements mélangés. On peut lire dans un document provenant de la SAO: «Nous pouvons estimer qu'avec les méthodes actuelles de coupe, environ 50 à 70 pour cent du potentiel ligneux disponible est laissé sur les parterres de coupe.»

Les problèmes d'exploitation relatifs aux peuplements mélangés dans l'Outaouais ne peuvent être négligés, étant donné que ce type de peuplements représente 40 pour cent de la forêt disponible.

Il appert que la route Maniwaki-Témiscamingue traversera d'est en ouest l'immense corridor constitué d'une forêt mixte.

L'importance de la route proprement dite ne fait plus aucun doute, même si son tracé exact en Haute-Gatineau fait encore l'objet d'études. Les coûts de construction de la route font partie depuis plus d'un an d'une entente fédérale-provinciale de l'ordre de \$14 millions et une partie des travaux sont déjà en cours dans le Témiscamingue, où le tracé ne cause aucun problème. Depuis qu'elle a été conçue par les fonctionnaires du MTF, d'importantes modifications ont été apportées à sa conception, surtout en ce qui a trait à sa capacité portante et il est prévu que l'entente fédérale-provinciale sera renégociée pour porter le montant global de \$14 millions à tout près de \$30 millions.

### Pourquoi Maniwaki?

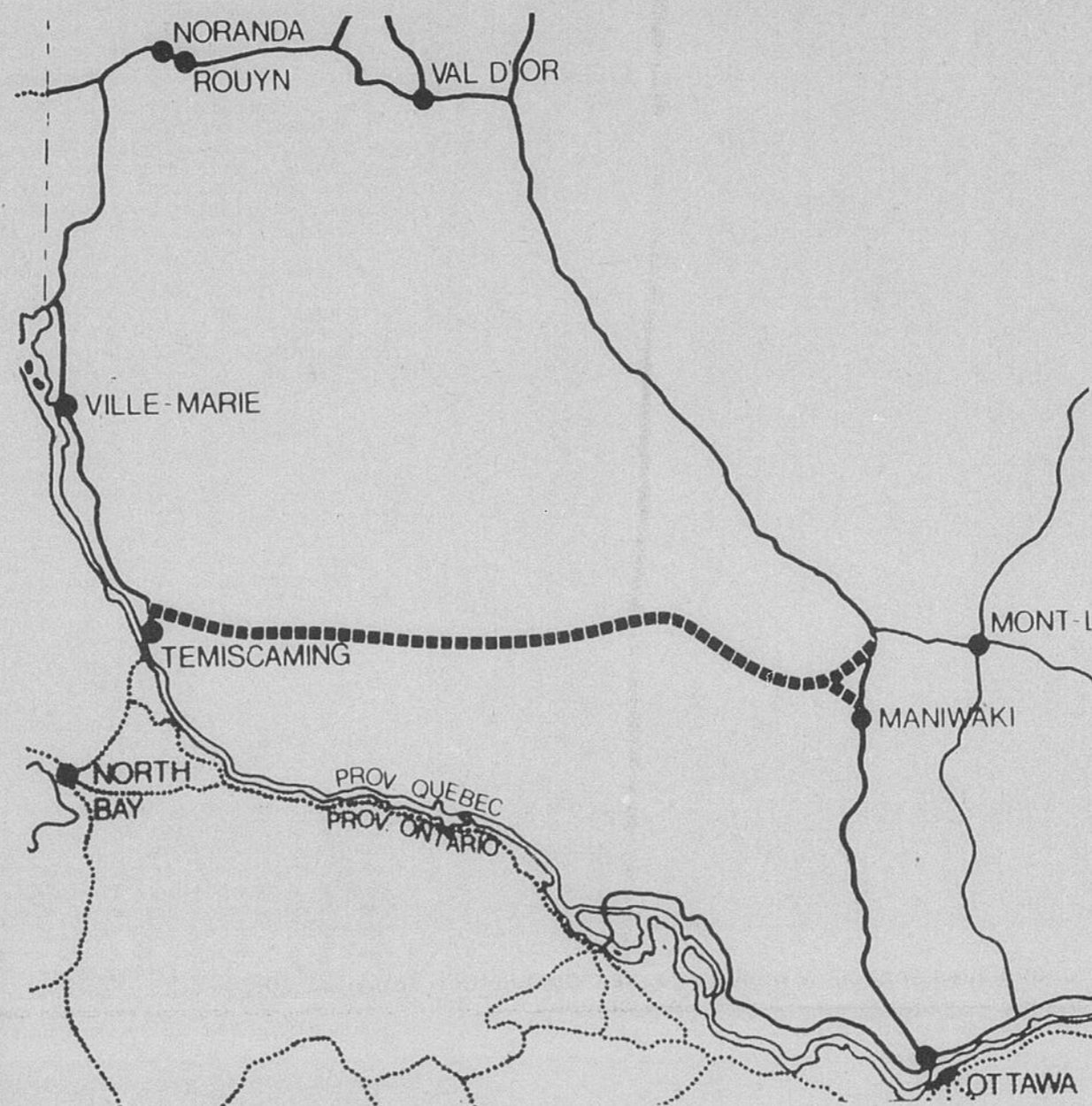
La région de Maniwaki aurait été préférée à d'autres régions pour mettre en valeur la forêt de l'arrière-pays de l'Outaouais par la construction d'une route et l'implantation d'un complexe intégré, pour des raisons purement économiques, du moins selon un porte-parole de la SAO. Maniwaki serait ainsi située géographiquement pour permettre une production optimale, tout en minimisant les coûts.

A cause de sa capacité-portante de 75 1/2 à 100 tonnes, la nouvelle route devra presque obligatoirement aboutir dans la cours d'un complexe forestier ou dans un poste central de distribution, parce que les camions ainsi chargés pourront difficilement emprunter les routes provinciales.

Mais quand il est question d'un complexe intégré, les gens n'ont pas, selon M. Grégoire, à rêver à la construction d'une immense usine à tout faire. Au contraire, à la Société aussi bien qu'au ministère des Terres et Forêts, un complexe intégré, à Maniwaki ou ailleurs, doit tenir compte des usines existantes. Toutes nouvelles constructions qui formeraient un complexe intégré devraient surtout viser à diversifier les modes de transformation de toute la matière ligneuse disponible.

A Maniwaki, un complexe intégré tiendrait compte des usines Maniwaki Lumber (scierie), Produits forestiers (déroulage de bois franc) et Barwood Flooring (couvre-planchers) et aussi de toutes les autres compagnies qui s'alimentent en matières premières dans la région. L'idée d'un complexe a été suggérée par des spécialistes en fonction de la mise en valeur de la forêt mélangée que l'on retrouve dans la région de Maniwaki. Pour plusieurs raisons, les spécialistes sont prêts à recommander la coupe à blanc dans les peuplements mélangés, de façon à récupérer 100 pour 100 de la matière ligneuse. Si une telle récupération était pratiquée, le territoire compris dans un rayon de 60 milles de Maniwaki pourrait alimenter une usine de 600 emplois directs et susciter 400 emplois indirects. Selon M. Grégoire, il faut prendre en considération les usines en place et envisager l'implantation de nouveaux types de transformation. Par exemple, la région pourrait bénéficier d'une usine de fabrication de «Medium density fiber boards», un produit de plus en plus en demande sur le marché mondial, mais qu'on ne fabrique pas au Canada.

Concluant sur le dossier d'implantation d'un complexe intégré dans la région de Maniwaki, M. Grégoire affirmait au journaliste du DROIT: «Il reste beaucoup de choses à faire dans le dossier, il ne faut pas sauter aux conclusions trop vite.»



La route de pénétration forestière.

**COOPERATIVE AGRICOLE REGIONALE DE PAPINEAU**

casier postal 10  
PLAISANCE, QUEBEC  
J0V 1S0

Réjean Quevillon  
président

Gabriel Lajeunesse  
directeur-général

**IMPRIMERIE Fogies**  
de HULL Ltee

183 rue Deveault,  
Parc Industriel Richelieu  
Hull, Qué. J8Z 1S7



**LES AGREGATS DUFFERIN DUFFERIN AGREGATES**

**CHEMIN VANIER, AYLMEY, QUE.**

**“FABRICANTS DE PIERRE DE QUALITE”**

## Les gros de la forêt, inconnus et méconnus

par Michel Merleau

Les grosses compagnies qui exploitent les forêts de l'Outaouais n'ont jamais encore mérité de prix pour la publicité qu'elles diffusent entourant leur opérations ce qui, selon certains, explique pourquoi elles sont si souvent prises à partie et accusées de fort nombreux péchés.

Lors du colloque sur l'industrie forestière que la Société nationale des québécois a tenu à Maniwaki, en mai dernier, Claude Turnel, l'ingénieur forestier en chef chez E.B. Eddy, a admis que les compagnies forestières ont toujours été trop refermées sur elles-mêmes et que les opérations en forêt demeuraient trop mystérieuses pour trop de gens.

Dans le cadre de ce dossier sur l'industrie forestière, dossier qui se veut surtout un vulgarisation de ce méconnu qu'est l'industrie forestière, les lecteurs apprécieront sûrement de connaître les principales caractéristiques des grosses compagnies qui exploitent la majeure partie de notre arrière-pays. Ces compagnies sont: James MacLaren; Compagnie internationale de Papier; E.B. Eddy, et Consolidated Bathurst.

Dans bien des milieux, la compagnie James MacLaren, qui détient 3,500 milles carrés en concessions forestières dans les vallées de la Lièvre-Petite-Nation, est reconnue comme étant la compagnie qui utilise le plus rationnellement la matière ligneuse. Elle a des usines de transformation pour à peu près toutes les qualités et quantités de tiges: scierie de résineux, à Notre-Dame-du-Laus, scierie de bois franc à Thurso, usine de papier à Masson et usine de pâte à Thurso.

Sur ses concessions, en 1978, elle a coupé 170,000 cunites de bois répartis comme suit: 108,000 en résineux et 62,000 en bois franc. Selon un porte-parole de la compagnie, elle devra procéder à une faible réduction de son inventaire en résineux, mais les opérations en forêt demeureront sensiblement les mêmes. Pour couper tout ce bois, la James MacLaren emploie environ 400 hommes en forêt.

Elle achète presque autant de bois qu'elle en récolte dans ses forêts. En effet, ses achats de copeaux et du bois des propriétaires privés totalisent environ 170,000 cunites dont: 60,000 en copeaux de résineux, 75,000 en bois feuillu, 30,000 en copeaux de bois franc. Elle expédie à d'autres usines de la région environ

15,000 cunites de bois feuillu, du bois normalement apte au déroulage.

Dans le nord de ses concessions, ses opérations sont plus ou moins mécanisées. Elle utilise des machines qui coupent les arbres, d'autres qui les débouquent, d'autres qui les ébranchent. Les arbres sont transportés en longueur à une jetée centrale où ils sont tronçonnés avant d'être mis à la rivière. Ailleurs, tout particulièrement dans les feuillus, elle fait appel à des bûcherons pour faire la majeure partie du travail. Seules des débouqueuses suivent les bûcherons.

### La CIP

La Compagnie internationale de papier est le plus gros employeur en forêt dans l'Outaouais: environ 1,000 hommes en plus de son bureau central à Maniwaki qui en compte à peu près 125.

Ses principales préoccupations au moment de la récolte se résument à alimenter ses usines de papier et de déroulage de Gatineau. C'est ce qui explique, par exemple, qu'elle vend à des usines de sciage et de déroulage de la région environ 80 pour cent du bois franc et du pin qu'elle coupe sur ses concessions. Ces ventes doivent être en tout temps conformes aux plans d'allocation du ministère des Terres et Forêts. Il va de soi que la CIP, dans le bois franc et le pin blanc, maximise le déroulage.

Sur ses concessions auxquelles échappe relativement peu de boisés publics au nord de Grand-Remous, elle a récolté cette année 312,000 cunites de bois. Ses projections pour les prochains cinq ans sont les suivantes: 290,000 en 1979, 315,000 en 1980, 335,000 en 1981 et 335,000 en 1982.

La CIP utilise la rivière Gatineau pour acheminer la presque totalité de la récolte en bois résineux vers Gatineau. Au cours des années de sécheresse, comme cette année, les opérations de drave sont pénibles et parfois, à l'automne, il reste plus de bois que prévu sur la rivière.

La récolte de feuillus par CIP se chiffre à 25 millions de pmp, ce qui représente environ 43,000 cunites.

Des usines régionales, la CIP achète entre 50,000 et 60,000 cunites de copeaux de résineux et de ce montant, 25,000 proviennent de la scierie «Les Produits forestiers Dent», de Grand-Remous, en guise de compensation pour les 12 millions de pmp en épinette que prélève

cette compagnie sur les concessions de CIP.

Des producteurs privés, par le truchement des syndicats de producteur de bois, la CIP achète annuellement environ 50,000 cunites. Les syndicats agissent comme négociateurs avec la compagnie en ce qui a trait au volume de bois et au prix.

Dans plusieurs chantiers au nord de ses concessions, la CIP a opté pour une plus grande mécanisation et ce, principalement, pour répondre à une certaine pénurie de main-d'oeuvre. Elle a fait l'acquisition entre autres de 15 moissonneuses fabriquées par la compagnie Koehring. Cette machine ne nécessite qu'un seul opérateur pour couper le bois à hauteur de souche, l'ébrancher, le tronçonner et le transporter jusqu'à une route d'accès.

La CIP a aussi consacré beaucoup d'efforts et d'argent pour récupérer le plus possible les arbres, surtout le sapin, affectés par la tordeuse de bourgeon. L'épidémie a fait rage au début des années 70 et, déjà en 1978, cette récupération s'avère de moins en moins rentable à cause de l'état de dégradation avancé des tiges les plus affectées.

### E.B. Eddy

La compagnie E.B. Eddy a comme principale préoccupation d'alimenter sa scierie de pin blanc et d'épinette de Davidson, dans le Pontiac traditionnel. Cette année, elle requiert 18 millions de pmp en pin blanc et 54 millions de pmp en épinette, mais avec de telles ressources, sa scierie n'opère pas encore à pleine capacité.

Selon Claude Turnel, l'ingénieur forestier en charge des opérations de la compagnie, l'exploitation en forêt a toujours été conçue sur une base de rendement soutenu, ce qui a d'ailleurs été confirmé par les spécialistes du MTF.

En temps normal, la E.B. Eddy emploie 350 travailleurs forestiers répartis dans trois camps. Cette année, elle a limité ses opérations à deux camps et 250 hommes dont: 50 pour cent bûcherons, 40 pour cent administration et camionnage et 10 pour cent personnel de soutien.

Ses opérations de drave, qui ont été presque désastreuses cette année, sur la rivière Coulonge, en raison de la sécheresse, requiert normalement 65 personnes. La rivière Coulonge est pleine de

bois et une drave d'automne suffira à peine à l'acheminer à Davidson.

La E.B. Eddy a conclu une entente avec la compagnie Consolidated Paper, de Portage-du-Fort, à l'effet qu'elle lui expédie toutes les tiges résineuses d'un diamètre inférieur de cinq pouces et demi et les arbres impropres au sciage, ce qui représente tout de même plusieurs milliers de cunites.

Elle a recours à des coupes semi-mécanisées, c'est-à-dire que des bûcherons s'occupent d'abattre les arbres après quoi des machines les débouquent et les charrient en longueur jusqu'à une tronçonneuse centrale et fixe.

### Consolidated Bathurst

Cette compagnie qui opère une usine de pâte à Portage-du-Fort et qui est responsable des approvisionnements de la compagnie Gillis pour sa scierie de Baysides, en Ontario, a connu cette année les effets de la révocation des concessions, mais elle est tout de même assurée de pouvoir bénéficier de 300,000 cunites de bois.

La récolte varie considérablement en fonction de la demande de qualité de pâte. Cette année, elle se répartit: 30 pour cent bois résineux et 70 pour cent de bois franc. Quant à son personnel en forêt, il varie entre 200 et 500 annuellement.

Elle reçoit une bonne partie de ce qu'elle a besoin soit de E.B. Eddy ou de Gillis, mais d'un autre côté, elle expédie les plus belles tiges qu'elle récolte elle-même à différentes usines du Québec dont son bois de déroulage en partie aux Produits forestiers de Maniwaki, ses plus belles tiges de pin à Gauthier, de Masson, pour en faire des poteaux, une partie de son bois propre au sciage aux industries Fortin, de Fort-Coulonge, etc. Elle expédie même une partie de sa récolte à Mégantic.

A son usine de pâte, même si elle doit tenir compte de la demande du marché, elle peut transformer à peu près n'importe quoi. Par exemple, elle n'hésite pas à utiliser l'érable qui constitue la majeure partie des peuplements feuillus de l'Outaouais, mais que plusieurs considèrent de faible qualité pour le sciage ou le décollage. Selon M. Ewan Caldwell, porte-parole de la compagnie de Portage-du-Fort, l'usine utilise pas moins de 25 essences de bois différentes.

## • tourisme et aménagement

# Dans l'Ouest du Québec, un bon début, mais à parfaire et mesurer

par Ghyslain Charron

Quoi qu'on en dise, l'industrie touristique se porte bien dans l'Outaouais québécois. Quant à quantifier son importance, c'est une autre histoire. Il faudra attendre quelques années pour mesurer avec précision les retombées économiques des récentes modifications effectuées dans les équipements récréatifs et des loisirs de plein air, de l'implantation de quelques hôtels dans l'Outaouais, de l'exploitation de restaurants à Hull, à Gatineau, à Buckingham.

Devant les statistiques (qui ne pleuvent pas dans la région), il faudra définir l'apport de l'industrie touristique comme: «les fruits, les recettes retirées des équipements de loisirs et de plein air, du réseau d'hôtellerie, de restaurants, des entreprises qui ont directement des relations avec les visiteurs résidents et non résidents de l'Outaouais québécois». C'est une définition très sommaire. Cependant, devant le peu d'études complètes dans ce secteur de la vie régionale, il faut regrouper le plus d'activités pour percevoir une facette assez réaliste de cette industrie. Il est clair également que la chasse et la pêche sont des éléments essentiels à cette activité économique.

Quand on traite de l'industrie du tourisme et qu'on cherche des statistiques, on accepte vite le manque de cohésion qui a prévalu au cours des dernières années dans l'Outaouais. Il n'existe, en effet, aucun organisme gouvernemental, ou para-gouvernemental ou privé chargé de colliger quelque statistiques que ce soient, chargé de définir un cadre à cette industrie.

Ce n'est qu'au cours de la prochaine décennie qu'on pourra véritablement chiffrer les retombées économiques du tourisme dans l'Outaouais, de Mont-Laurier à Chapeau, en passant par le lac Simon, Montebello et Hull.

Durant les années 60, la région était aux prises avec un manque flagrant de leadership en matières économiques, industrielles et touristiques. Aujourd'hui, ce leadership est apparent. Il provient de la Société d'aménagement de l'Outaouais (SAO), de différents ministères québécois, des municipalités. Tous collaborent à l'établissement d'une nouvelle philosophie du tourisme: le développement touristique est dorénavant à la remorque du développement de la population locale.

Il ne suffit plus de croire qu'en élaborant des plans de développement pour les visiteurs qu'une industrie naîtra. Il faut établir les bases solides d'une infrastructure récréative qui saura plaire à la population. Après, les visiteurs viendront naturellement profiter de celle-ci. Lorsque les loisirs, la culture, les restaurants, les hôtels seront développés, du même coup, les visiteurs non résidents seront touchés. Comme il fallait débiter par quelque chose, le développement des infrastructures a commencé par l'hébergement. On a vu l'apparition de six ou sept centres touristiques de la SAO, offrant le camping, le caravanning; sont également apparus des terrains de camping (privés) et quelques hôtels. Maintenant, pour attirer les gens de l'extérieur, comme les gens d'ici, il faut les équiper: jardin faunique, jardin zoologique, cinéma, théâtre permanent, manifestations sportives, carnivals, festivals, etc. En deux mots, il faut ajouter le milieu socio-culturel qui plaira aux visiteurs d'ici et d'ailleurs. C'est précisément ce qu'on ne peut encore mesurer dans la région numéro 07.

L'Outaouais québécois a connu de profondes transformations de ses structures, de ces infrastructures, de ses équipements touristiques au cours des huit dernières années. Qu'il suffise de mentionner que la SAO a injecté plus de \$21,569,395 dans les immobilisations régionales, dont seulement \$4,738,083 en indemnités pour les achats massifs de terrains. Elle n'est pas la seule à avoir participé à cette relance. Combien a été investi par les autres ministères, les autres agences, gouvernementales ou privées? Présentement, Dieu seul le sait. Une chose est cependant certaine: la SAO, malgré les critiques défavorables au cours des ans, bénéficiera prochainement de ces semences. 1978 marque, pour la Société d'aménagement de l'Outaouais, la fin, ou presque, des dépenses en construction de centres touristiques, la fin des déboursés massifs pour la mise en place d'équipements récréatifs et de loisirs de plein air. En jetant un coup d'oeil à son rapport annuel, la SAO déclare des revenus de \$733,008, comparativement à \$528,210, l'an dernier. Elle offre maintenant à l'économie régionale des centres comme: la fraysère Pélessier, le centre de la Haute-Gatineau, le lac l'Argile, le lac Beauchamp, le lac Deschênes (marina), le lac Gagnon, le lac Leamy, le lac Leslie, le lac Simon, le parc faunique, le centre de la Petite Rouge.

La SAO a accompli un travail des plus importants afin de permettre l'élaboration d'une infrastructure nécessaire à une saine exploitation touristique. Il ne reste plus qu'aux autres ministères et à l'entreprise privée de se greffer à ses efforts pour que tout l'Outaouais en profite.

Devant l'inexistence de statistiques précises concernant l'industrie touristique dans l'Outaouais québécois, il faut donc utiliser comme point de comparaison un rapport technique de la SAO datant de quelques années. On peut alors découvrir que, selon toutes les probabilités, les recettes de l'industrie touristique se chiffrent par environ \$200 millions en 1978. C'est peu à comparer ceux \$630 millions de l'Est ontarien. Toutefois, cela signifie que les bases sont solides et permettront une meilleure exploitation de nos richesses du patrimoine, des centres de plein air, de nos hôtels, de nos restaurants. «C'est un bon début».

Il ne faut cependant pas faire dire aux statistiques ce qu'elles ne disent pas. Selon ce rapport technique de la SAO, les touristes non résidents auraient dépensé, en 1975, quelque \$70 millions. Ce chiffre exclut automatiquement les recettes des touristes de congrès (car il n'existe pas de centre de congrès dans l'Outaouais) et le touriste chasseur et pêcheur. 40 pour cent des touristes non résidents qui ont visité la région, cette même année, étaient composés de 71,285 groupes (2 et 3 personnes) en provenance de l'Est ontarien. On estime que ceux-ci ont investi un per diem de \$94 dans les biens et services de l'Outaouais québécois. Ces touristes non résidents représentent 13,6 pour cent des visiteurs de l'ensemble du territoire du Québec et seulement 9,6 pour cent des dépenses effectuées au Québec (1975).

Quant à la restauration, l'étude démontre qu'en 1975, année où la situation de ce secteur était très pauvre (en prenant pour acquis qu'elle s'est améliorée avec l'arrivée des fonctionnaires à Hull), les touristes ont dépensé environ \$28 millions. Toutefois, comment séparer de ces recettes la part des résidents? Combien ajouter pour avoir une idée précise de l'importance de la restauration dans la région? En 1978, avec l'acquisition de l'Auberge de la Chaudière (CAMPEAU), de dizaines de nouveaux restaurants à Hull, Gatineau, Buckingham, etc., l'on peut supposer que le total des recettes approche les \$50 millions.

Quant à l'hôtellerie, toutes les suppositions sont permises. L'on évalue à environ \$15 millions les recettes de cette exploitation. Cependant, des améliorations importantes sont nécessaires afin de rentabiliser ce secteur de l'activité économique régionale. L'Office du tourisme et des congrès de la capitale évalue à 830 le nombre de chambres disponibles dans l'Outaouais pour la consommation touristique (chambre de qualité). Là-dessus, 382 sont venues s'ajouter en 1978 avec l'Auberge de la Chaudière, l'auberge l'Abri de Mont-St-Marie.

L'Outaouais québécois regroupe 30 pour cent des



Le centre touristique du lac de l'Argile est l'un des nouveaux aménagements de la Société d'aménagement de l'Outaouais.

pourvoyeurs du Québec. C'est une région très propice à la chasse et à la pêche. On évalue à \$3 millions les recettes de ce secteur en 1972. En 1978, on peut affirmer que le total approche les \$8 à \$10 millions. Quant aux réserves et parcs du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, en 1975, les recettes étaient évaluées à \$1,3 million. Avec l'amélioration des équipements, il ne serait pas impossible qu'elles atteignent les \$7 à \$8 millions.

Quant aux centres de ski, ils ont rapporté des sommes s'élevant à \$3,7 millions en 1975. Là encore, ce total a sûrement augmenté. Avant 1972, il n'existait que peu de terrains de camping dans l'Outaouais. Depuis l'arrivée des centres de la SAO qui, semble-t-il, ont agi comme aimant, ceux-ci se chiffrent par la cinquantaine. C'est un autre secteur très rentable mais qui n'est pas encore quantifié. Les terrains de camping, les centres touristiques de la SAO attirent une clientèle nouvelle et fortunée. Les recettes doivent être importantes. Cependant, les statistiques sont muettes à ce sujet car, les résidents et non résidents, comme les adeptes de quelques heures ou de quelques jours, compliquent la recherche de statistiques.

Ce n'est que très peu d'éléments qui permettent d'évaluer clairement l'industrie du tourisme dans l'Outaouais. A cela il faut ajouter l'arrivée d'une dizaine de circuits de pistes pédestres, de ski de fond, de canot-camping, etc. Que dire de la promotion et de la publicité qui jaillissent maintenant à la face du monde. «On vend l'Outaouais». La SAO a dépensé quelque \$846,537, au cours des dernières années, pour attirer des touristes. Cela ne rapporte pas qu'à la SAO. C'est l'ensemble de la collectivité qui en profite.

Que dire de «l'arrière-pays», sinon que la désolation quitte lentement mais sûrement la surface de la terre. Il existe des équipements importants dans toutes les parties de l'Outaouais. Il ne reste plus qu'à poursuivre la campagne de promotion. Il existe, entre autres, le Château Montebello et sa clientèle fortunée; le Bac Ku, un restaurant à Valencay; le Cure-pie à Buckingham; le Relais des Pyrénées, à Papineauville; de nombreux autres restaurants dans la région métropolitaine de Hull; les traversées du Lac Simon, de La Lièvre; les carnivals; les pourvoyeurs de services, etc. Il faut partir à la découverte des richesses insoupçonnées de l'Outaouais québécois. C'est un monde riche de secrets à la portée des gens.

L'industrie touristique est à un tournant important. Contrairement à l'Ontario, où l'on tente d'attirer les gros touristes (de congrès nationaux et internationaux), où l'on tente de profiter de la venue massive de fonds en provenance de l'extérieur, le Québec tente d'amener la population à participer à la planification, à l'élaboration de programmes de loisirs, d'activités qui généreront des retombées économiques. A court terme, cela ne rapporte pas beaucoup. A long terme, cependant, les hommes d'affaires, les municipalités, les organismes gouvernementaux, la population des localités établiront une infrastructure cohérente à laquelle participeront tous les éléments dynamiques de la société. Cela donnera des fruits. Toute la vie socio-communautaire et culturelle en bénéficiera. C'est l'ère de la participation et de la construction d'une économie régionale.

## Le progrès en héritage...

Le progrès, poursuivant sa montée par nos accomplissements quotidiens, apportera des retombées qui modifieront notre mode de vie dans l'avenir. C'est par la fusion de nos connaissances, nos labeurs et notre confiance... que la limite de nos réalisations peut se situer à l'infini.

Nous avons tous intérêt à notre avenir et par conséquent, le soutien de chacun est nécessaire afin de permettre la continuité... dans l'exploration... la recherche... et le progrès! Faisons donc tous partie de ce mouvement, incliné vers le progrès!

### Approvisionnement et service

pour les besoins électroniques de l'industrie à Ottawa et partout au Canada. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

2 emplacements pour vous mieux servir...

# Mister AUDIO

Woodie Square, Bells Corners,  
HWY 15 at Woodie Drive. 829-7832

LUNDI A VENDREDI, MIDI A 9H P.M. — SAMEDI, 9H A.M. A 5H P.M.

# WACKID RADIO

AUDIO-TV DIVISION  
INDUSTRIAL DIVISION  
VIDEO DIVISION

312 Parkdale Ave. Ottawa, 728-1821

LUNDI A MERCREDI, 8H 30 A.M. A 5H 30 P.M. — JEUDI et VENDREDI,  
8H 30 A.M. A 9H P.M. — SAMEDI, 8H 30 A.M. A 5H P.M.

## • tourisme et aménagement

# Au Québec, on établit les bases; en Ontario, on les repense déjà

par Ghyslain Charron

L'industrie touristique dans l'Outaouais est à l'image des deux administrations provinciales, des deux cultures qui y vivent. Le tout peut se résumer par «deux poids, deux mesures».

Tandis que les Ontariens repensent les structures et infrastructures d'une industrie qui a déjà prospéré, les Québécois établissent les premières bases qui permettront le développement rationnel d'une véritable

politique d'exploitation touristique.

En comparant les deux côtés de la rivière des Outaouais, on remarque que les priorités n'ont jamais été et ne sont toujours pas les mêmes. Le gouvernement

ontarien s'est directement impliqué au début des années 50, tandis que celui du Québec a attendu les années 70 avant de faire sentir sa présence.

Quand le gouvernement ontarien, avec la construction de la Voie maritime du St-Laurent, a jeté les premières bases d'une politique d'exploitation de l'industrie du tourisme, les gens de l'entreprise privée régionale se sont vite liés aux efforts gouvernementaux. En développant les ressources de la Route des Pionniers, de Cornwall à Kingston, le gouvernement de Queen's Park a chéri l'idée de faire de cette région, non seulement une zone d'exploitation du patrimoine et du tourisme, mais également une région autosuffisante économiquement. L'arrivée de sites importants comme le village d'Upper Canada, la Promenade du Long-Sault, le sanctuaire aquatique, ont permis à la population locale de percevoir les retombées économiques possibles d'une saine exploitation des richesses du patrimoine, des équipements aptes à recevoir les touristes en provenance des États-Unis, des régions métropolitaines de Montréal et de Toronto. Ses efforts, quoi que louables, n'ont toutefois pas permis cette autosuffisance tant souhaitée par le gouvernement.

Pendant ce temps, l'Outaouais québécois était aux prises avec un individualisme dévastateur qui a eu comme conséquence le refus de tout regroupement des organismes, des entreprises privées; le tout a retardé l'avènement d'une politique rationnelle de développement de l'industrie touristique. Les gens du milieu ont expliqué ce fait par l'éloignement du centre de prise de décisions (Québec); le désintéressement de celui-ci face à l'Outaouais; par l'arrivée de la Commission de la capitale nationale se chargeant de l'implantation d'une ceinture verte autour de la capitale du pays (entre autres le parc de la Gatineau); le manque de consensus quant au type de développement souhaitable pour l'Outaouais québécois.

Il faudra attendre à la fin des années 60 pour percevoir un embryon de volonté commune de développer tous les aspects de l'industrie touristique dans cette région, de Lucerne à Chapeau, en passant par Maniwaki et Mont-Laurier, jusqu'au lac Simon et Duhamel. Toutefois, cet éveil ne se fit pas du jour au lendemain. Plusieurs organismes y ont travaillé: la Société d'aménagement de l'Outaouais (SAO), grand maître d'œuvre du développement touristique et industriel de la région, porte-parole gouvernemental et, surtout, bouc-émissaire choisi par les hommes d'affaires pour solutionner tous les maux de l'industrie outaouaise; le Conseil régional de développement de l'Outaouais (CRDO), la Communauté régionale de l'Outaouais (CRO), la Commission de la capitale nationale (CCN). Leurs actions se sont surtout fait sentir dans la région métropolitaine de Hull. Dans ce qui est appelé «l'arrière-pays», c'est la désolation, c'est l'inexistence d'un noyau vital à la planification d'un réseau d'hôtellerie, de restaurants, d'entreprises prospères. En fait dans cette partie de l'Outaouais (comme dans toute la région numéro 07), l'industrie du tourisme a consisté en l'exploitation réduite des bienfaits amenés par les chasseurs et pêcheurs. Peut-être à cause d'un laisser-aller généralisé, on s'est contenté d'une infrastructure réduite, de type artisanal, qui n'a donné que des résultats mitigés.

Du côté ontarien, l'action du gouvernement provincial s'est exprimée, dès les années 50, dans l'arrière-pays. Les commerçants, les pourvoyeurs de services, les organismes à vocation touristique, ont su profiter des efforts gouvernementaux (entre autres dans la vallée du St-Laurent) et ont bénéficié des retombées économiques de l'implantation de sites historiques, de villégiature, de plein air. En ce qui a trait à la région d'Ottawa-Carleton, le gouvernement ontarien a préféré les investissements fédéraux.

C'est le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de la CCN, des ministères à vocation culturelle, historique, éducative, qui ont développé un réseau moderne, structuré, permettant ainsi l'exploitation d'un circuit touristique. La municipalité d'Ottawa ne s'est impliquée que tardivement. En fait, après avoir fonctionné à un rythme réduit pendant de nombreuses années, il faudra attendre l'arrivée de la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton (MROC) pour percevoir une politique de développement touristique. Un des principaux maîtres d'œuvre sera l'Office du tourisme et des congrès de la capitale du Canada.

Les années 70 ont signifié pour les deux côtés de la rivière un éveil à la cohésion, à la participation, à la collaboration, à l'effort collectif pour revitaliser ce qui pourrait devenir un secteur industriel majeur pour la région: dans la région d'Ottawa-Carleton, en 1978, l'industrie touristique et des loisirs est le deuxième secteur d'embauche, après la fonction publique fédérale. Elle emploie plus de 90,000 personnes, réparties dans les hôtels, restaurants, agences de voyage, stations services, commerces de détail, dans les cinémas, centres culturels, entreprises de transport.

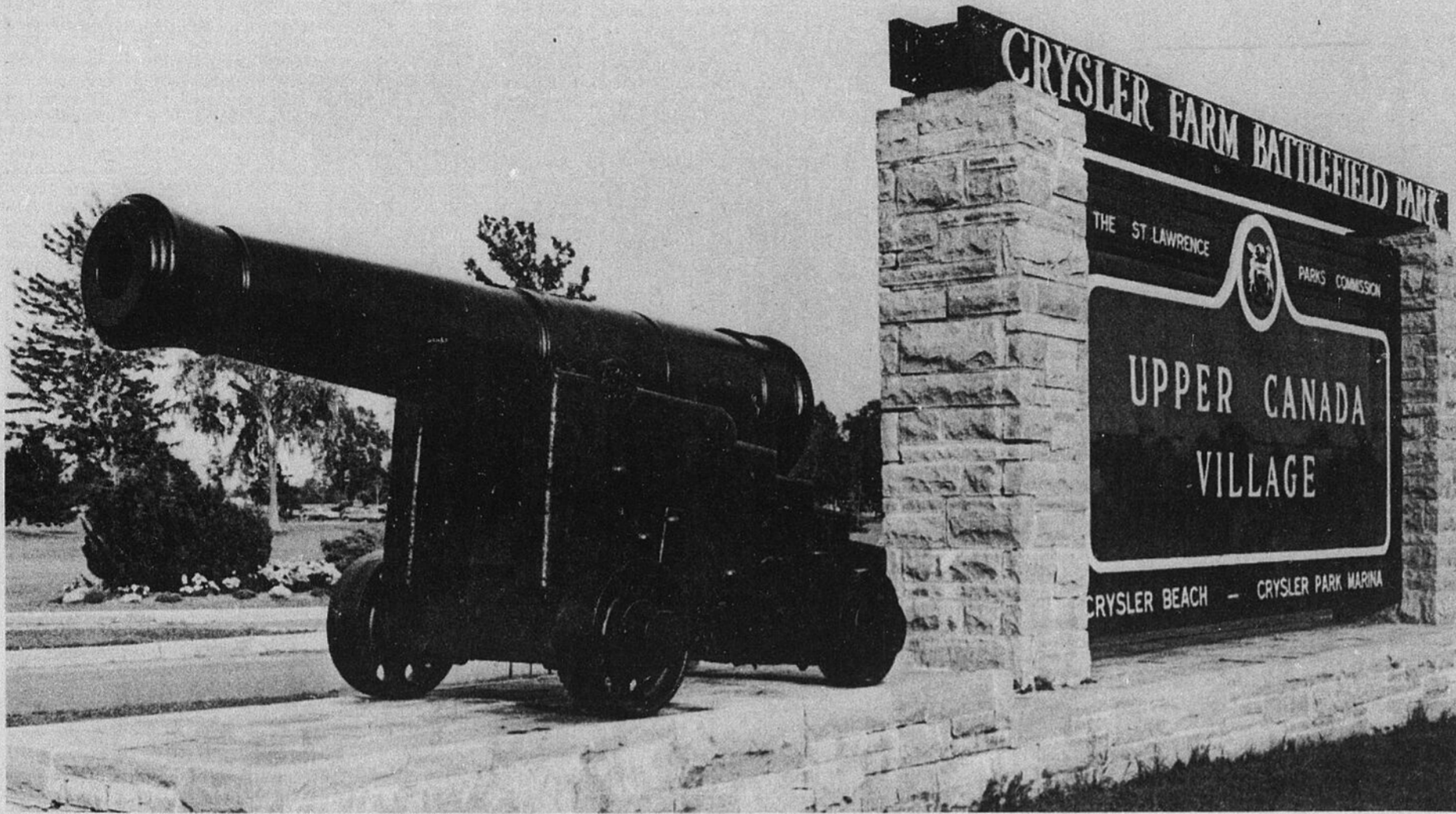
Selon des chiffres fournis par l'Office du tourisme et des congrès de la capitale du Canada, quelque 2,4 millions de visiteurs ont pénétré dans Ottawa-Carleton au cours de la saison estivale 1978. Ils ont injecté plus de \$136 millions dans l'économie régionale. Au plan national, Ottawa-Carleton se situe au troisième rang, après Toronto et Montréal. En fait, en 1977, on estime qu'au Canada, les recettes touristiques ont dépassé \$10 milliards, soit environ 5 pour cent du produit national brut; en Ontario, l'apport économique des touristes (canadiens et étrangers) se chiffrent par \$4,314 millions tandis qu'au Québec, il a totalisé plus de \$3 milliards.

Quant à savoir l'importance de cette industrie pour la région québécoise de l'Outaouais, quoiqu'à une échelle plus réduite, il semble impossible de se procurer des chiffres précis. Situation anormale et incompréhensible, le gouvernement du Québec ne possède pas de centre de recherche chargé de recueillir ses données essentielles à toute planification d'une industrie comme celle du tourisme. Ni les bureaux de la statistique, ni le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, ni la Société d'aménagement de l'Outaouais ne peuvent quantifier les recettes de l'industrie touristique dans la région numéro 07.

Jusqu'en 1970, dans l'Outaouais (québécois et ontarien) les hommes d'affaires, les gens du milieu ont choisi de forcer les actions gouvernementales. Ils ont préféré survivre à court terme tout en profitant, à long terme, des investissements gouvernementaux qui étaient utilisés comme levier, comme initiateurs d'équipements pour l'industrie, comme promoteur des activités du tourisme. Ils ont récolté ce qu'ils ont semé. Avec les années 70, devant la disparition de plusieurs d'entre eux, ils ont modifié leur stratégie: profiter des investissements gouvernementaux, des équipements gouvernementaux pour en tirer le plus de bénéfices, tout en limitant les interventions des gouvernements.

Ces gouvernements, ces organismes para-gouvernementaux, qui ont créé les structures et infrastructures nécessaires à une saine exploitation de l'industrie du tourisme dans la région, refusent présentement de disparaître, de limiter leurs actions au profit des entreprises privées qui ont été la cause de tant de désolation, de peu d'efforts collectifs à rentabiliser un secteur important de la vie économique régionale.

Le secteur privé tente donc de mettre sur pied des associations qui régiront leurs activités et collaboreront avec les gouvernements. Une ère nouvelle s'annonce. Quelle sera-t-elle? L'avenir nous le dévoilera.



Upper Canada Village, dans l'Est ontarien, est un attrait touristique important, mais beaucoup de travail reste à faire dans plusieurs secteurs de la région, dont la région immédiate d'Ottawa-Carleton.

## Dans l'Est ontarien, opulence et désolation

par Ghyslain Charron

Les infrastructures de l'industrie touristique plongent l'Outaouais ontarien autant dans l'opulence que la désolation.

En effet, malgré les chiffres très ronflants des responsables de l'Eastern Ontario Travel Agencies Association, qui estiment à \$630 millions les recettes tirées de l'industrie du tourisme, il faut remettre en question l'état de ce secteur négligé d'activités économiques dans l'Outaouais ontarien.

Selon cette association, il n'existe pas de différence entre l'Outaouais ontarien et l'Est de l'Ontario. Pour les résidents des deux régions toutefois, il est flagrant que les priorités de développement économique et les besoins ne sont pas les mêmes, que les priorités politiques divergent, que la population est différente. L'Est ontarien englobe la région de Kingston et est peuplée majoritairement d'anglophones.

L'Outaouais ontarien comprend la région d'Ottawa-Carleton, sa périphérie, la zone allant rejoindre Hawkesbury et joignant Cornwall. Ce sont surtout des francophones, à l'exception d'Ottawa-Carleton, où les descendants de Shakespeare sont majoritaires. Ce noyau de la francophonie refuse d'être assimilé à Kingston, secteur anglophone et loyaliste.

Pour les fins de cet article, l'Outaouais ontarien se résumera à Ottawa-Carleton, sa périphérie, Hawkesbury, la vallée du St-Laurent, de Cornwall jusqu'à Morrisburg en revenant vers Ottawa.

Cette dernière région est très riche en équipements touristiques. Qu'il suffise de mentionner Cornwall, la Route des pionniers jusqu'à Morrisburg où l'on retrouve une série de parcs, de terrains de camping aménagés par le gouvernement de l'Ontario, la Promenade du Long-Sault, le sanctuaire aquatique, le village Upper Canada et ses équipements avoisinants, les dizaines de motels, de marinas, de centres de villégiature. On évalue à une trentaine de millions les recettes de l'industrie touristique pour cette seule région.

Entre cette particule de la vallée du St-Laurent et Hawkesbury, c'est la désolation. Qu'existe-t-il pour attirer un afflux majeur de touristes? Rien ou pas grand-chose. C'est une zone essentiellement agricole, désorganisée et délaissée par le gouvernement de Toronto.

À Hawkesbury, une réforme partielle de la structure touristique permet de penser qu'un jour, ce sera un secteur im-

portant de la vie économique locale. Le parc Carillon, géré par le gouvernement provincial, peut être le seul véritable attrait touristique de la région de Prescott-Russell, des Comtés unis. Il existe bien un projet de développer la grande île, en amont du pont Pearly, mais les hommes d'affaires n'ont pas encore délié leurs bourses.

La municipalité est désireuse d'améliorer toutes ses infrastructures touristiques en travaillant de concertation avec les hommes d'affaires, les clubs sociaux, les organismes à vocation touristique; on tentera d'établir un réseau d'hôtellerie qui répondra aux besoins de la localité et qui saura aller chercher les touristes. Toutefois, l'existence d'un centre des congrès à Plantagenet n'aide pas beaucoup l'économie de Hawkesbury. Après des moments pénibles, l'économie de la région semble donner des signes de progression. Les efforts collectifs seront très nombreux avant qu'on en ressentisse les fruits. Il n'existe pas de véritable politique d'exploitation touristique. Peu nombreux sont les attraits touristiques, peu nombreuses sont les possibilités de développement des équipements de loisirs et de plein air.

De façon générale, d'est la situation précaire qui prévaut dans les comtés unis de Prescott-Russell, Stormont, Dundas, Glengarry. Il y a insuffisance tant au plan des restaurants, hôtels, terrains de camping que des événements de type communautaire qui pourraient générer d'importantes rentrées d'argent. Cette année, pour la première fois dans cette région, on a tenté le Festival des comtés 78. Il s'est avéré un échec financier et d'organisation. Peut-être qu'un jour, ce regroupement saura initier une table de concertation locale afin d'entrevoir des possibilités de développement communautaire régional.

Reste la région d'Ottawa-Carleton. Sans cette zone urbaine et semi-urbaine, l'Outaouais ontarien ne serait que pauvreté touristique. Grâce à la concertation des nombreux ministères du gouvernement fédéral, grâce à l'appui concret de la Commission de la capitale nationale, grâce à l'Office du tourisme et des congrès de la capitale du Canada qui, depuis 1972, travaillent à regrouper les hommes d'affaires, les entreprises à vocation touristique afin que d'importantes rentrées d'argent s'effectuent annuellement.

Les recettes sont évaluées à \$136 millions, en 1978. Le tout se subdivise de la façon suivante: \$13,6 millions (10 pour cent) dans le secteur des taxis, location d'automobile, autobus; \$28,6 millions (21 pour cent) dans le secteur du commerce de détail; \$10,8 millions (8 pour cent) dans les divertissements et attractions touristiques; \$12,2 millions (9 pour cent) dans les stations service; \$34 millions (25 pour cent) dans les restaurants; \$29,9 millions (22 pour cent) dans le logement et \$6,8 millions (5 pour cent) dans des secteurs diversifiés et secondaires.

Quant à la structure des circuits touristiques, il est difficile de quantifier l'apport des différents ministères. Com-

ment mettre en chiffres les retombées économiques du fait que la région d'Ottawa est le siège de tant de musées, d'institutions universitaires, de tant d'événements culturels, sportifs: Le Musée de la guerre, la Galerie nationale du Canada, le Musée national de l'homme, le Musée national des sciences et de la technologie, la Bibliothèque nationale et des archives publiques, le Centre national des Arts, le collège Algonquin, le canal Rideau (été comme hiver), les Rough Riders d'Ottawa, les 67, les Gee-Gees, les Ravens de Carleton, l'Astrolabe, Camp Fortune, etc., et en plus, siège de nombreuses compagnies.

L'état de l'industrie du tourisme à Ottawa-Carleton semble plus structuré, en meilleure position que dans tout le restant de l'Outaouais ontarien. Cependant, cette industrie est à un stade de non-retour. Qu'advient-il sans un centre des congrès à Ottawa pour pouvoir attirer les touristes internationaux? Si un tel centre n'est pas construit rapidement, la région d'Ottawa-Carleton deviendra-t-elle la véritable capitale du Canada, une ville des arts, une des plus importantes villes du monde? L'Office du tourisme et des congrès de la capitale du Canada clame sur tous les toits que «c'est une nécessité criante pour remplacer les fonctionnaires qui ont fui Hull. Il faut recycler l'économie régionale, il faut travailler comme des «professionnels». Nous ne sommes plus à l'âge de la pierre. Ottawa a besoin d'un centre des congrès qui injectera des millions annuellement dans l'économie régionale et nationale. On estime à \$90 par jour, par personne, les recettes de tels congrès. S'il y a 3,000 congressistes, c'est important».

Il semble inutile de contester ces arguments. Ottawa-Carleton a été développée en tentant d'attirer le plus grand nombre de touristes dans cette zone dite d'exploitation touristique. Si les visiteurs fuient Ottawa, les affaires diminueront; l'économie fléchira.

Le gouvernement fédéral a peut-être été trop omniprésent pour permettre la mise sur pied de structures indépendantes. Le gouvernement fédéral a longtemps choyé les hommes d'affaires. Il a une obligation morale de se recycler, de repenser leur stratégie, leurs structures et infrastructures, le fonctionnement quotidien de leurs affaires. À la suite du départ de milliers de fonctionnaires fédéraux vers Hull, les hommes d'affaires, les restaurateurs, les hôteliers sont à la recherche d'un moyen miraculeux pour relancer l'économie locale. Un centre des congrès permettrait à la communauté d'Ottawa, à sa banlieue, de cueillir une nouvelle manne qui tomberait du ciel, au fil des ans.

En jetant un coup d'oeil sur tout ce qui existe comme possibilités culturelles, éducatives, hôtelières, de restauration, de musées, il est anormal que l'apport économique de l'industrie du tourisme soit de \$136 millions. Les recettes devraient décoller pour obtenir un rendement satisfaisant.

## gandalf

Gandalf... au service des usagers de données de communication à travers le monde entier, avec les talents de fabrication, génie, commercialisation et administration des hommes et des femmes de la région de la capitale nationale.

Personnel et compétence... l'une des principales raisons pour lesquelles Gandalf est un chef de file dans le domaine de la technologie de l'informatique.

Siège social: Gandalf Data Communications Ltd.  
9, chemin Slack  
Ottawa, Ontario  
K2G 3N3

## • élevages et cultures

# L'Est ontarien, terre pleine de promesses et de prospérité

par Guy Lacombe

Par rapport à l'ensemble du Canada, l'Ontario est la province dont la production agricole est la plus diversifiée et la plus rémunératrice.

Bien sûr, la Saskatchewan l'emporte haut-la-main dans la culture des céréales, l'Alberta est la province par excellence pour la culture de la betterave à sucre. Cette province remporte aussi la palme au chapitre de l'élevage du bétail, alors que le Québec détient le premier rang dans la production laitière.

Mais pour le reste, l'Ontario est en tête, qu'il s'agisse de soya, de tabac, de maïs, de légumes, de fruits ou de pommes de terre. Pour ce qui est de l'élevage, l'Ontario vient immédiatement après l'Alberta dans l'élevage du bétail, mais conserve la première place dans l'élevage du veau, du porc et de l'agneau.

Dans l'industrie laitière, l'Ontario suit de près le Québec, mais elle surpasse toutes les autres provinces dans l'élevage de la volaille et la production des oeufs.

Cela est dû en grande partie à la grandeur même de la province et donc à la grande variété de climat dont elle jouit, et également à la fertilité du sol, particulièrement dans toute cette région qui est située à l'est du lac Huron et de la Baie Georgienne jusqu'à la province de Québec. Le ministère ontarien de l'Agriculture divise d'ailleurs toute cette région fertile en quatre districts, soit le Sud, l'Ouest, le Centre et l'Est ontarien, par opposition au Nord qui comprend tout le reste de la province.

### L'Est ontarien

Quand on pense à l'Est ontarien, l'industrie agricole la plus importante est l'industrie laitière. En fait, il n'y a que le district sud de la province qui a une production plus élevée.

Selon les statistiques de 1977, en effet, ce district avait produit cette année-là plus de 728 millions de litres de lait, alors que le district de l'est en avait produit plus de 622 millions.

Le district de l'est dont nous parlons ici comprend non seulement les comtés-unis de Prescott-Russell et les comtés-unis de Stormont, Dundas et Glengarry, mais également les comtés d'Ottawa-Carleton, Grenville, Lanark, Leeds, Frontenac, Renfrew, ainsi que Lennox et Addington.

Dans Prescott-Russell seulement, les statistiques révèlent que la production laitière s'est élevée à 128.155.000 de litres en 1977, alors qu'elle atteignait 180.617.000 de litres dans S.D.G.

Dans l'ensemble du district de l'Est ontarien, on comptait un total de 188.000 vaches laitières en date du 1er juillet dernier, et elles étaient évaluées en moyenne à \$521 dollars chacune. Cela représente donc une valeur totale de près de \$98 millions.

Mais l'élevage dans l'Est ontarien ne se limite pas aux vaches laitières. Il comprend également les taureaux, le boeuf, le veau, le porc, l'agneau, etc., le tout atteignant une valeur de près de \$193 millions.

Selon les statistiques de 1977, il y avait dans l'Est ontarien, l'an dernier, 551.000 bêtes à corne, 92.000 porcs et 24.000 moutons et agneaux.

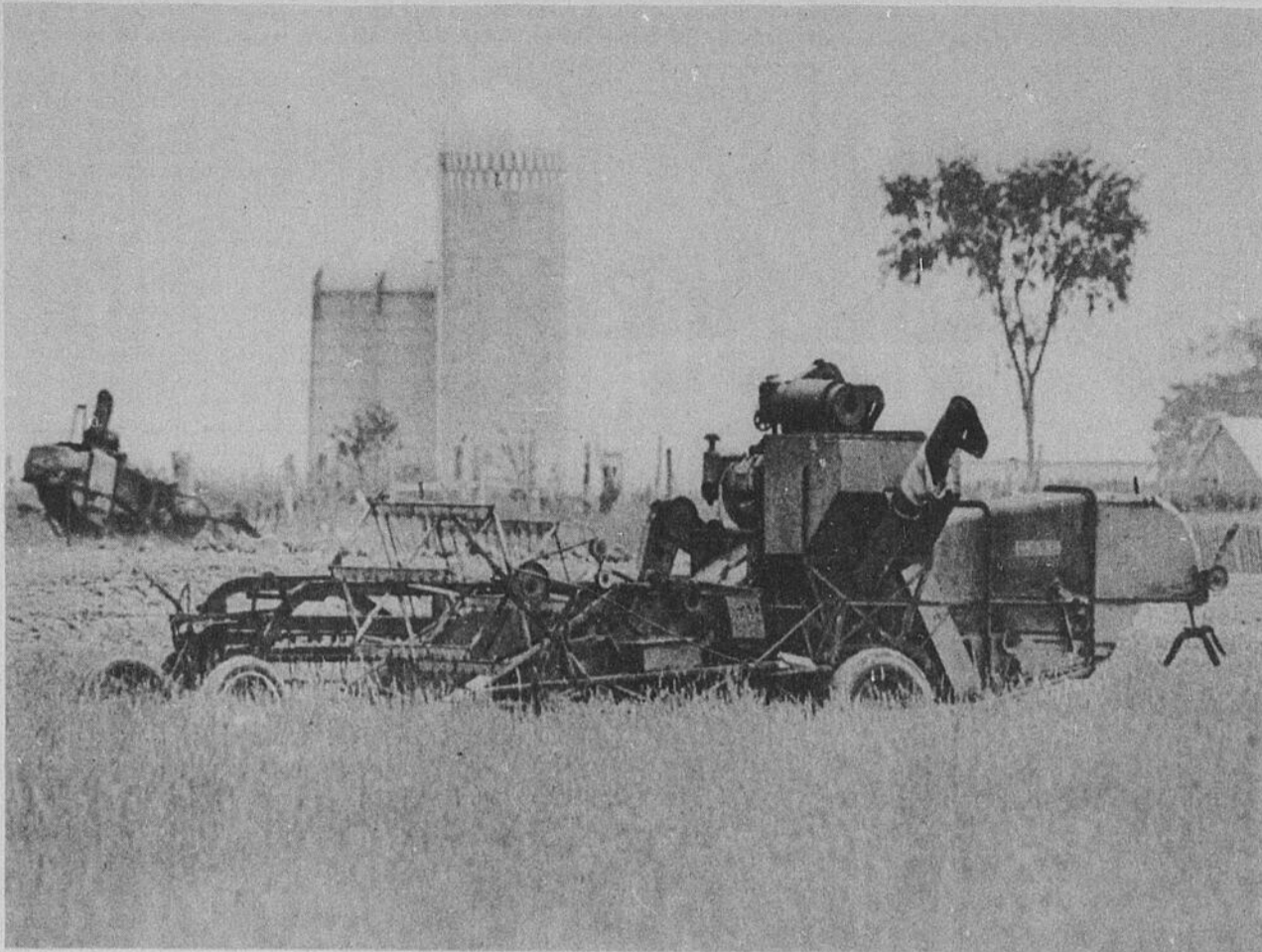
L'agronome d'Embrun, M. Auguste Beauchesne, confiait que l'élevage du porc est en progression, du moins dans Prescott-Russell. Mais cela représente de gros investissements, ajoutait-il. Une porcherie coûte environ \$1.800 par truie, et chaque truie doit avoir une progéniture annuelle d'au moins 16 petits cochons si l'on veut réussir dans cette entreprise. Cela suppose beaucoup de soin et beaucoup de surveillance.

Il n'en reste pas moins que l'intérêt pour le porc se développe rapidement dans la région et que plusieurs parlent de se construire des porcheries.

### Les grains

Parallèlement à l'élevage, une autre industrie est prospère dans l'Est ontarien, et se doit de l'être: c'est évidemment la culture des céréales et du foin.

Dans tout l'Est ontarien, par exemple, 740.000 acres sont consacrées à la cul-



re du foin et on en a retiré, en 1977 deux millions de tonnes, ce qui représentait une valeur de plus de 80 millions de dollars.

Tout ce foin n'est pas consommé localement. Une partie est exportée à l'extérieur, a confié l'agronome de Plantagenet, M. Laurent Farmer, mais la plus grande partie sert à nourrir le bétail de la région.

Il en est de même des céréales dont on nourrit les animaux et qui servent

également à la préparation de différentes moulées.

C'est ainsi, par exemple, que 265.000 acres sont réservées à la culture du maïs, soit 105.000 à la culture du maïs en grains, et 160.000 à la culture du maïs destiné à l'ensilage. Cela représente une production annuelle de plus de sept millions de minots de maïs en grains, et presque deux millions de tonnes de maïs a ensilage. En dollars, cela représente une valeur annuelle d'environ \$40 millions.

Presque tout ce maïs est destiné à nourrir les animaux, si l'on fait exception d'une fraction de cette production qui est acheminée vers la distillerie Schenley, à Valleyfield, et qui servira à des fins plus «nobles», c'est-à-dire la production de boissons alcoolisées telles que le rye, la vodka, les liqueurs, etc. M. Omer Bériault, de Green Valley, est le plus important, sinon le seul fournisseur de la compagnie Schenley, de tout l'Est ontarien.

L'avoine est une autre céréale importante dans cette même région. On y consacre 130.000 acres et on en retire plus de 5 millions de minots par année, soit une valeur d'environ 7 millions de dollars.

A cela, il faut ajouter l'orge, dont la culture est beaucoup moins importante (21.000 acres), de même que le blé d'automne (3.000 acres). Les céréales mixtes d'autre part, ont une certaine importance, puis-

qu'on leur consacre quelque 55.000 acres.

Si on ces chiffres, on se rend compte que dans l'Est ontarien, on cultive 1.214.000 d'acres de terrains, en foin et en céréales, et ces récoltes équivalent à une valeur annuelle d'environ \$390 millions.

Toujours selon les mêmes statistiques de 1977 qu'a publiées récemment le ministère de l'Agriculture, la population rurale de l'Est de l'Ontario s'élève à 263.105 personnes, mais un peu plus d'un quart d'entre elles demeurent sur des fermes qu'elles exploitent. La population de Prescott-Russell demeurant sur des fermes s'élève à 7.473 personnes seulement. Dans S.D.G., elle atteint 12.300.

Il y a d'autres cultures moins importantes qui se pratiquent dans l'Est ontarien. Il y a, par exemple, la

potato, qu'on cultive surtout dans la région de Pendleton. Certains se lancent aussi dans la culture des fraises et des framboises et avec beaucoup de succès. Mais dans l'ensemble de la province, et même de la région, ces cultures demeurent négligeables.

Dans le domaine de l'avi-culture d'autre part, il y a d'importantes entreprises, comme c'est également le cas dans la fabrication du fromage. Mais le système des quotas empêche ces deux domaines de connaître, présentement, un développement plus intensif.

Un nouvel élevage semble aussi vouloir se développer: celui du lapin. Déjà en Ontario, plusieurs fermes modernes produisent une viande de grande qualité qui fait les délices des gourmets. A Casselman et à Navan, par exemple, de telles fermes sont en plein développement.

Parmi les petites industries rurales de l'Est ontarien, il faut aussi mention-

ner les jardins maraichers qui tiennent une place relativement importante, surtout dans la région de Navan, et la production du miel à laquelle est attaché le nom de M. Lionel Levac, de Green Valley.

La région de l'Est ontarien ne peut être considérée comme le paradis terrestre de l'Ontario: ce titre reviendrait avec plus d'à-propos à la région du Sud. Mais dans leur ensemble, les agriculteurs vivent bien, et cela est dû en bonne partie, de dire l'agronome Beauchesne, au fait que le prix du boeuf s'est bien maintenu depuis quatre ans en dépit de toutes les prédictions.

Il faut croire, d'autre part, que toutes ces fermes sont un peu des terres pleines de promesses puisque de plus en plus de Suisses, semble-t-il, guettent les occasions et n'hésitent pas à s'emparer de ces terres dès qu'elles sont mises en vente.

## Tout le monde à la recherche de LA DOUCEUR!

Partout au monde, on recherche la douceur.

Et une fois de plus, Rothmans s'impose avec une nouvelle cigarette superbe...

la Rothmans Spéciale Douce.

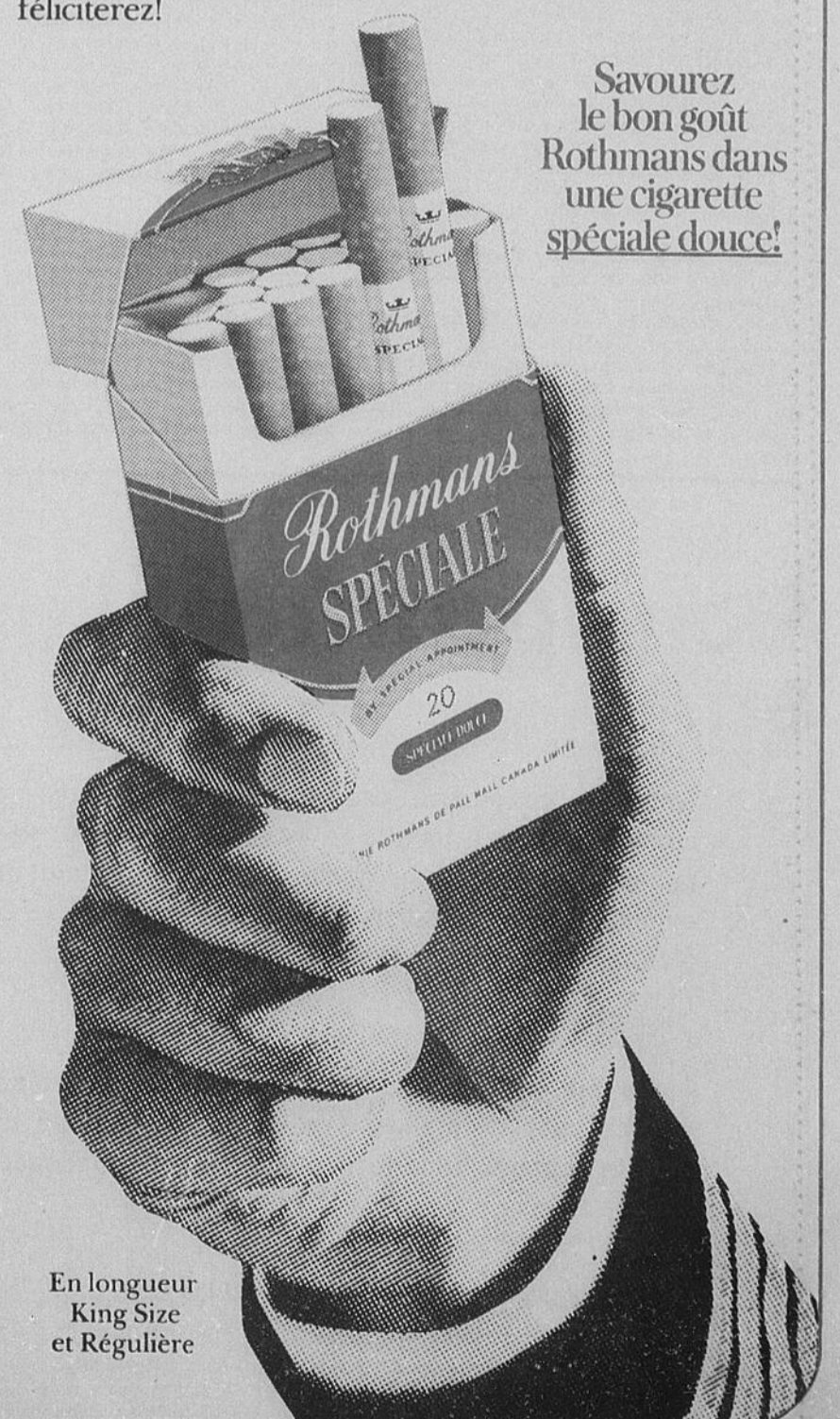


Elle est faite des meilleurs tabacs de Virginie, sélectionnés spécialement par

les experts de Rothmans. Son filtre, de composition purement naturelle, assure un équilibre idéal entre filtration et saveur douce et légère. A tous les égards... une cigarette de qualité signée Rothmans.

Essayez-en un paquet aujourd'hui. Vous-vous en félicitez!

Savourez le bon goût Rothmans dans une cigarette spéciale douce!



En longueur King Size et Régulière

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - "goudron" 12 mg, nic. 0.9 mg.

**A LA POINTE DES DEVELOPPEMENTS INDUSTRIELS ET PROGRES ECONOMIQUES DANS LA REGION OUTAOUAISE ET A TRAVERS TOUT LE PAYS...**